



Assemblée générale

Distr. générale
15 mai 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019*

Avant-propos et introduction

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	3
Introduction	4
A. Priorités du projet de budget-programme	4
B. Méthode de travail	9
C. Présentation	9
D. Vue d'ensemble des ressources	15
E. Tableau d'effectifs proposé	30
F. Actualisation des coûts	34
G. Autres facteurs pris en considération dans les propositions budgétaires	35
 Annexe	
Tableaux complémentaires	43
I. Récapitulatif des ressources financières et des postes nécessaires	43
1. Budget total et postes	43
a) Budget total	43
b) Postes par source de financement	44
2. Récapitulatif du projet de budget-programme, 2018-2019	45
3. Budget ordinaire : récapitulatif des prévisions de dépenses pour 2018-2019, par objet de dépense	49

* Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement [*Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-douzième session, Supplément n° 6 (A/72/6/Add.1)*].



4.	Budget ordinaire : postes permanents et temporaires approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017 et proposés pour l'exercice 2018-2019, par chapitre du budget	50
5.	Ressources demandées, par domaine prioritaire	57
6.	Taux de change de diverses monnaies par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation annuels, de 2016 à 2019, pour les principaux lieux d'affectation	59
7.	Coefficient d'ajustement et ajustement au coût de la vie, de 2016 à 2019, pour les principaux lieux d'affectation	59
8.	Effet-report sur l'exercice biennal 2020-2021 de postes créés en 2018-2019, par chapitre du budget	60
II.	Autres facteurs pris en considération dans les propositions budgétaires	61
9.	Montant estimatif des quotes-parts hors budget ordinaire pour les exercices biennaux 2016-2017 et 2018-2019, par titre et chapitre du budget	61
10.	Montant estimatif des ressources extrabudgétaires pour les exercices biennaux 2016-2017 et 2018-2019, par titre et chapitre du budget	62
11.	Montants demandés, par lieu d'affectation	66
12.	Ressources demandées au titre de la formation pour l'exercice biennal 2018-2019	74
13.	Ressources informatiques pour les exercices biennaux 2014-2015 à 2018-2019, par chapitre du budget	75
14.	Personnel temporaire (autre que pour les réunions), par titre et par chapitre du budget, au 31 mars 2017	77
15.	Postes autorisés au titre du budget ordinaire restés vacants pendant deux ans ou plus, par chapitre du budget	80
16.	Ressources demandées dans le budget ordinaire pour l'exercice biennal 2018-2019 au titre des voyages du personnel, par chapitre du budget	81
17.	Programmes de travail examinés par les organes compétents et chapitres correspondants du budget	84
18.	État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant les questions multisectorielles	87

Avant-propos

J'ai l'honneur de présenter le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, le premier depuis que j'ai pris mes fonctions de Secrétaire général. Compte tenu des délais fixés pour l'élaboration et la présentation du budget, le présent projet ne tient pas compte de mes propositions de réforme et de mon ambition pour l'Organisation.

À travers une série d'accords décisifs à l'échelle mondiale, les États Membres ont donné une vision d'ensemble de l'avenir qu'ils voulaient. Dès mon entrée en fonction, j'ai lancé plusieurs initiatives de réforme visant à doter l'Organisation des moyens nécessaires pour aider plus efficacement les États Membres à bâtir cet avenir tout en gérant les difficultés et les possibilités communes rencontrées en cours de route. J'ai présenté brièvement mon plan d'action à cet égard dans une lettre datée du 3 mai 2017 adressée aux États Membres.

Je soumettrai mes propositions de réforme à l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session afin que les États Membres puissent les examiner dans le cadre de leurs débats sur le projet de budget-programme. Les éventuels ajustements à apporter au projet seront présentés dans un rapport sur les prévisions révisées.

Le présent projet de budget-programme a été établi conformément au Règlement et aux règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation, au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU et aux résolutions de l'Assemblée générale relatives à la planification et à l'établissement du budget. Dans sa résolution 71/274, l'Assemblée générale a approuvé les priorités de l'exercice biennal 2018-2019 et m'a invité à établir mon projet de budget-programme en me fondant sur une estimation préliminaire de 5 395 millions de dollars.

Le projet de budget-programme, élaboré dans le respect de ces priorités et de ces paramètres, présente le montant des ressources dont l'Organisation a besoin pour exécuter les activités prescrites par les organes délibérants et approuvées par les États Membres. Mes initiatives de réforme ont pour objet de permettre à l'Organisation de fonctionner plus efficacement et de mieux répondre aux besoins de ceux qu'elle sert. Elles ne se substitueront en aucun cas aux activités prescrites mais viseront à améliorer leur mise en œuvre.

Le monde se trouve à un tournant décisif, marqué à la fois par l'incertitude et les possibilités à saisir; dans ce contexte, il doit pouvoir compter sur une Organisation des Nations Unies dynamique qui dispose des moyens requis pour faire face aux menaces à court terme tout en posant les fondements durables de la paix et de la dignité pour tous. À l'heure où nous nous engageons tous ensemble sur la voie de la réforme et de la rénovation de l'ONU, je compte sur l'appui infaillible des États Membres et du personnel de l'Organisation.

(Signé) António **Guterres**

Introduction

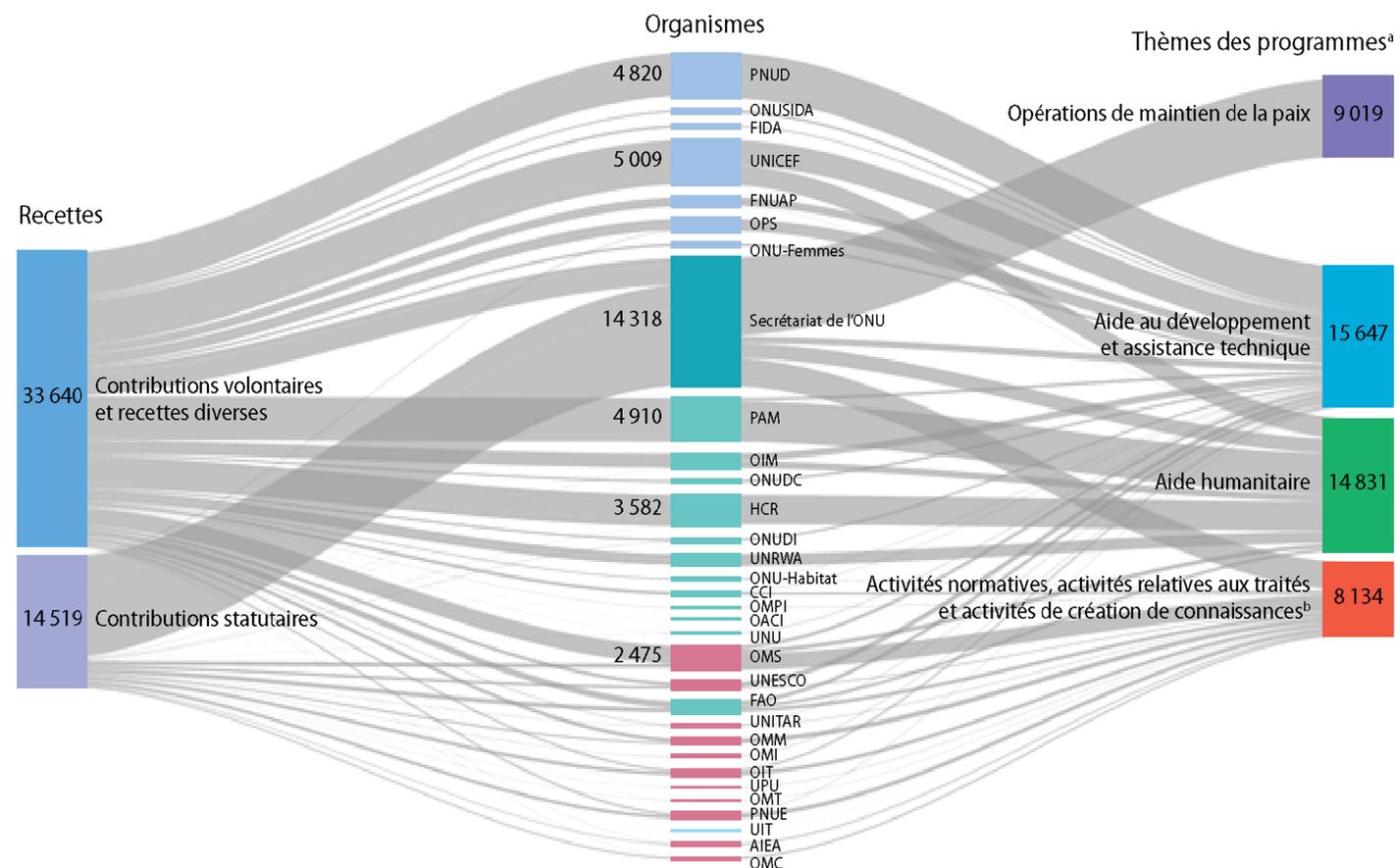
1. Le présent projet de budget-programme a été établi sur la base du plan-programme biennal approuvé pour 2018-2019 et des priorités définies pour cette période dans la résolution 71/6 de l'Assemblée générale. Le montant des ressources demandées s'élève à 5 405 millions de dollars (avant actualisation des coûts), ce qui représente une réduction nette de 215,2 millions de dollars (3,8 %) par rapport au montant des crédits approuvé pour l'exercice biennal 2016-2017 (5 620 millions de dollars), y compris ceux ouverts par l'Assemblée générale durant la première partie de la reprise de sa soixante et onzième session [sect. I et IV de la résolution 71/272 B et résolution 71/280 (voir aussi A/71/854)].

A. Priorités du projet de budget-programme

2. Les priorités définies pour l'exercice biennal 2018-2019 sont les suivantes : a) promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies; b) maintien de la paix et de la sécurité internationales; c) développement de l'Afrique; d) promotion des droits de l'homme; e) efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire; f) promotion de la justice et du droit international; g) désarmement; h) contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. La répartition des ressources approuvées et des ressources proposées par priorité est indiquée dans le tableau 5 (voir annexe).
3. Les ressources inscrites dans le projet de budget-programme représentent une des sources de financement des entités du Secrétariat et de l'ensemble du système des Nations Unies. Cette approche intégrée est illustrée dans la figure I, qui montre la répartition des recettes du système des Nations Unies par source de financement, par organisme et par thème programmatique, sur la base des thèmes définis par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. La même approche est appliquée concernant le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 dans les figures II et III : la figure II montre la répartition des ressources demandées dans le projet de budget-programme entre les huit priorités déterminées par l'Assemblée générale (voir par. 2 ci-dessus), les thèmes programmatiques définis par le Conseil des chefs de secrétariat et les titres du budget ainsi que les liens entre ces trois éléments. La figure III illustre quant à elle la répartition de ces ressources entre les différents titres, chapitres et rubriques du budget et les liens entre ces trois éléments.

Graphique I¹ Répartition des recettes du système des Nations Unies par source de financement, par organisme et par thème programmatique

(En millions de dollars des États-Unis)



Source : Statistiques financières du Conseil des chefs de secrétariat, 2015.

- ^a Les thèmes programmatiques correspondent aux catégories de dépenses du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.
- ^b La catégorie « Activités normatives, activités relatives aux traités et activités de création de connaissances » comprend l'ensemble activités qui n'entrent dans aucune autre catégorie. En ce qui concerne le Secrétariat de l'ONU, il s'agit des activités suivantes : services de conférence; information; politiques, direction et coordination d'ensemble; sûreté et sécurité; services communs d'appui; activités administratives financées en commun; dépenses d'équipement; contrôle interne.

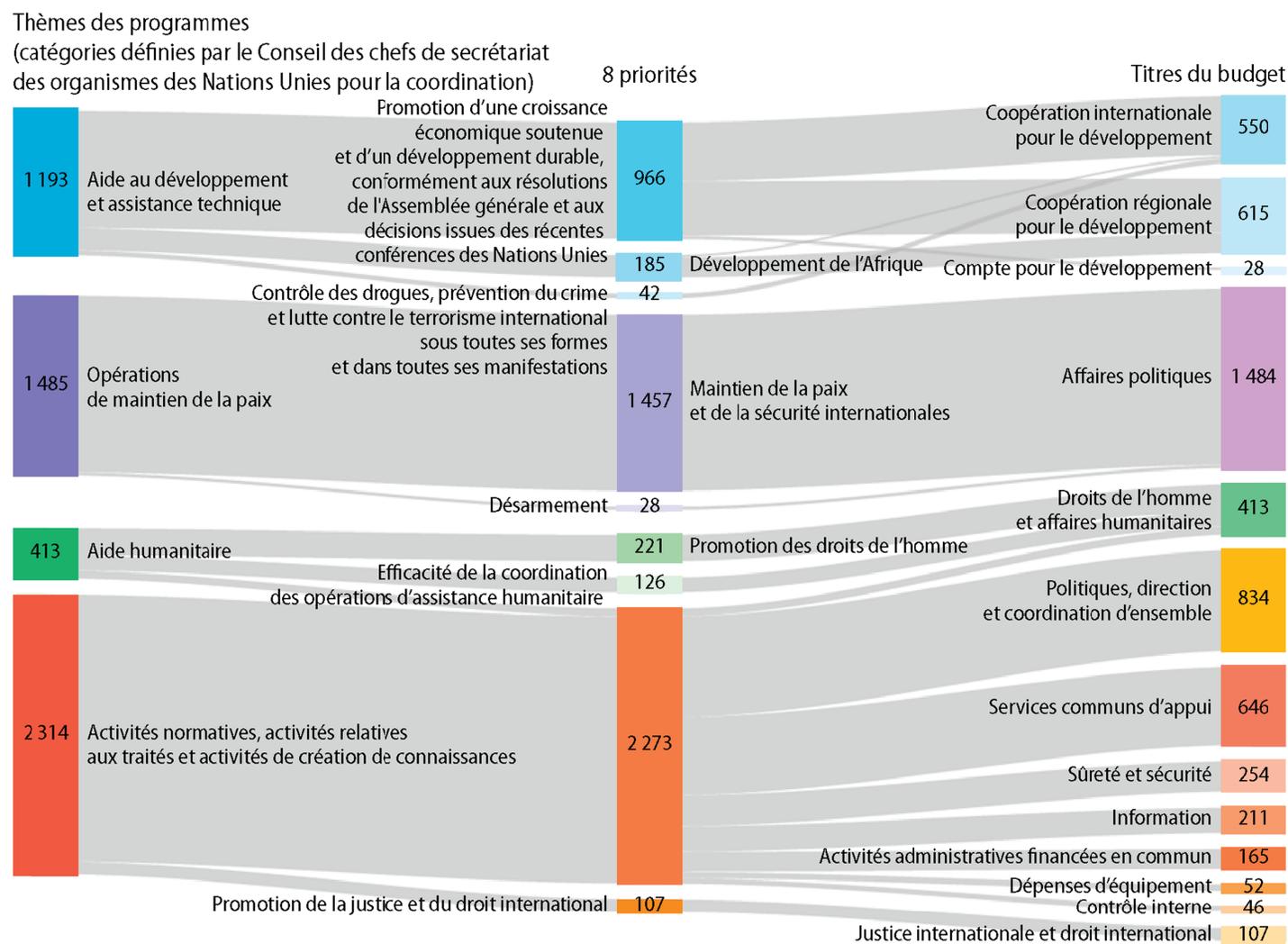
(Voir note 1 page suivante)

(Notes du graphique 1)

¹ Les abréviations suivantes sont utilisées dans les graphiques : DA, compte pour le développement; DAES, Département des affaires économiques et sociales; DGACM, Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences; DG, Département de la gestion; DPA, Département des affaires politiques; DPI, Département de l'information; DPKO, Département des opérations de maintien de la paix; DSS, Département de la sûreté et de la sécurité; CEA, Commission économique pour l'Afrique; CEE, Commission économique pour l'Europe; CEPALC, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; CESAP, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; CESA, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale; FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; AIEA, Agence internationale de l'énergie atomique; OACI, Organisation de l'aviation civile internationale; CIJ, Cour internationale de Justice; FIDA, Fonds international de développement agricole; OIT, Organisation internationale du Travail; OMI, Organisation maritime internationale; OIM, Organisation internationale pour les migrations; CCI, Centre du commerce international; UIT, Union internationale des télécommunications; JFA, activités financées en commun; NEPAD, Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; OCHA, Bureau de la coordination des affaires humanitaires; ODA, Bureau des affaires de désarmement; HCDH, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme; OHRRLLS, Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement; BSCI, Bureau des services de contrôle interne; OLA, Bureau des affaires juridiques; OOSA, Bureau des affaires spatiales; OPDC, Politiques, direction et coordination d'ensemble; OPS, Organisation panaméricaine de la santé; RPTC, programme ordinaire de coopération technique; ONUSIDA, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida; CNUCED, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; PNUD, Programme des Nations Unies pour le développement; PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement; UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la population; ONU-Habitat, Programme des Nations Unies pour les établissements humains; HCR, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; ONUDI, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel; UNITAR, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche; ONUDC, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; UNRWA, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; UNU, Université des Nations Unies; ONU-Femmes, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; OMT, Organisation mondiale du tourisme; UPU, Union postale universelle; PAM, Programme alimentaire mondial; OMS, Organisation mondiale de la Santé; OMPI, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle; OMM, Organisation météorologique mondiale; OMC, Organisation mondiale du commerce.

Graphique II Répartition des ressources demandées pour le Secrétariat dans le projet de budget-programme pour 2018-2019 par thème programmatique, par priorité et par titre du budget, contributions du personnel* comprises

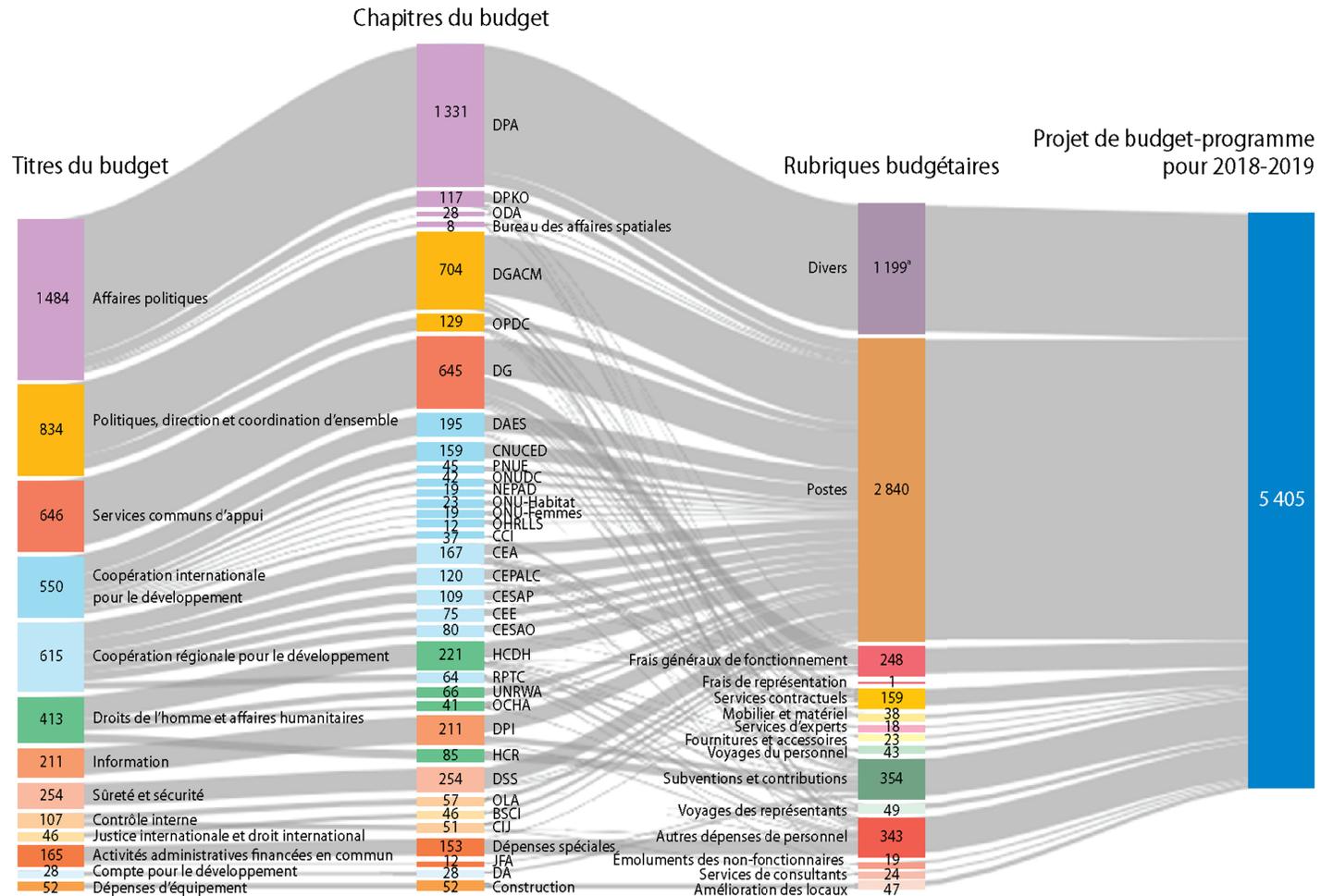
(En millions de dollars des États-Unis)



Note : Les montants indiqués s'entendent avant actualisation des coûts. Le montant des contributions du personnel est déterminé proportionnellement aux dépenses de personnel.

Graphique III¹ Répartition des ressources demandées dans le projet de budget-programme pour 2018-2019 par titre, chapitre et rubrique du budget, contributions du personnel* comprises

(En millions de dollars des États-Unis)



Note : Les montants indiqués s'entendent avant actualisation des coûts. Le montant des contributions du personnel est déterminé proportionnellement aux dépenses de personnel.

^a Le montant comprend une somme forfaitaire au titre des missions politiques spéciales.

B. Méthode

4. La méthode employée pour calculer les montants à inscrire au projet de budget-programme s'appuie sur les principes énoncés dans la résolution 47/212 A de l'Assemblée générale, le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation et le Règlement et les règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation. Suivant cette méthode, les prévisions sont établies à partir du montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal en cours, qui sert également de référence pour le calcul des variations.
5. Conformément à la résolution 71/274 de l'Assemblée générale, le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 prévoit une réévaluation préliminaire des coûts selon la méthode en vigueur. Les montants inscrits seront ajustés et présentés dans le rapport sur les prévisions révisées découlant des fluctuations monétaires et de l'inflation qui sera soumis à l'Assemblée pour examen en décembre 2017. Les prévisions révisées tiendront compte des taux de change actualisés au mois de décembre 2017, y compris les taux de change à terme, et des prévisions d'inflation, conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale à la section IX de sa résolution 69/274. Des informations détaillées sur la réévaluation des coûts figurent à la section F.

C. Présentation

Cadre logique

6. Les descriptifs de programme qui figurent dans les fascicules du budget renvoient à la vue d'ensemble et aux éléments du cadre logique (objectifs de l'Organisation, réalisations escomptées du Secrétariat et indicateurs de succès) qui ont été approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/6 et repris dans le plan-programme biennal et les priorités pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).
7. Les modifications de la vue d'ensemble et du cadre logique découlant de la création ou de la modification de mandats approuvées par l'Assemblée générale après l'adoption du plan-programme biennal seront soumises au Comité du programme et de la coordination pour examen à sa cinquante-septième session. Elles portent sur les chapitres 12 (Commerce et développement), 15 (Établissements humains), 29E (Bureau de l'informatique et des communications) et 34 (Sûreté et sécurité).
8. Comme pour les exercices précédents, chaque chapitre du budget présente les informations suivantes concernant les programmes :
 - Objectifs de l'Organisation
 - Réalisations escomptées du Secrétariat
 - Indicateurs de succès
 - Mesure des résultats (niveaux de référence et objectifs)
 - Résultats effectifs pour 2012-2013 et 2014-2015
 - Estimation pour 2016-2017
 - Objectif pour 2018-2019
 - Facteurs externes

• Produits

9. Le cadre logique continue d'être présenté sous forme de tableau (voir tableau I ci-dessous). Conformément à la résolution [70/247](#) de l'Assemblée générale, la présentation des mesures de résultats a été améliorée de sorte que les informations communiquées portent maintenant sur quatre exercices biennaux (2012-2013, 2014-2015, 2016-2017 et 2018-2019) contre trois dans le projet de budget-programme pour 2016-2017, l'objectif étant de permettre de comparer les résultats sur une plus longue période.

Tableau 1 **Présentation des mesures des résultats**

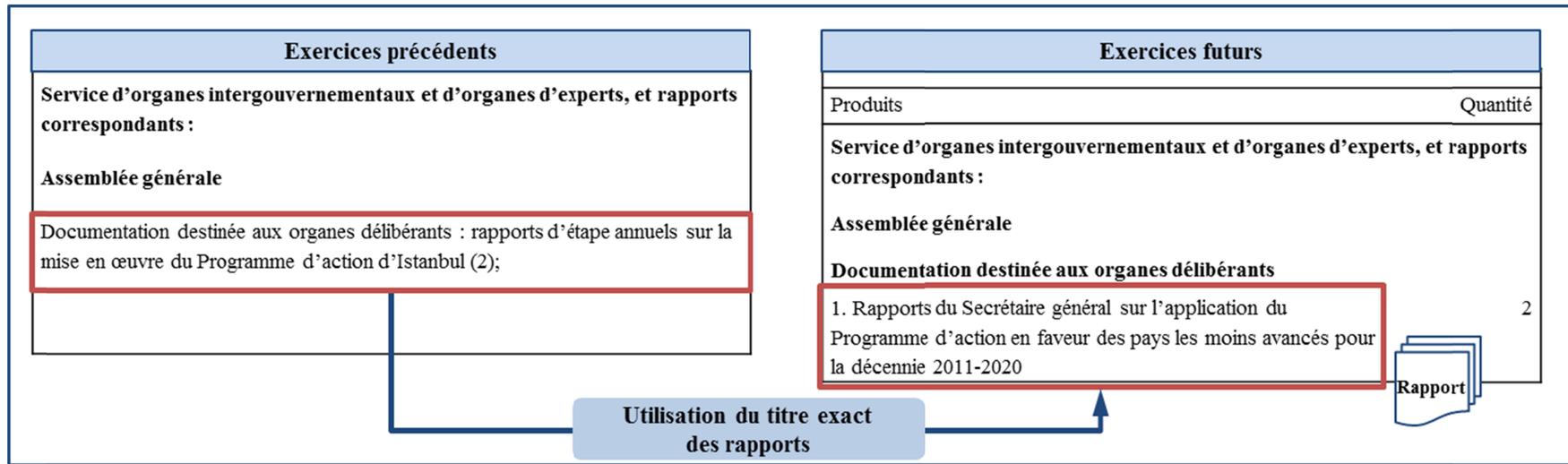
Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
a) Facilitation de l'élaboration des politiques mondiales, régionales et nationales par la diffusion des informations sur l'environnement sur des plateformes ouvertes	Augmentation du nombre d'organismes des Nations Unies et de secrétariats d'accords multilatéraux sur l'environnement qui s'appuient sur les données relatives aux tendances environnementales rassemblées par le PNUE pour élaborer leurs politiques (Nombre d'organismes et de secrétariats)	Objectif	58	55	30	55
		Estimation		55	53	28
		Résultats effectifs			53	50

10. Les produits sont maintenant présentés en deux colonnes consacrées, respectivement, à la description du produit et à la quantité (voir graphiques IV à IX). Cette nouvelle disposition a été proposée dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 et approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [70/247](#).
11. La nouvelle présentation a permis d'examiner de façon plus approfondie les produits attendus des bureaux et départements au cours de l'exercice biennal 2018-2019. Elle présente les avantages suivants : a) uniformisation des catégories et des groupes et amélioration de la mesure des produits; b) utilisation de termes précis et harmonisés; c) amélioration de la visibilité des produits; d) suppression des doublons; e) description plus complète et significative des produits; f) formulation plus conforme à la définition d'un produit. Les graphiques IV à IX ci-dessous illustrent ces avantages.
12. En application de l'article 5.3 du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation ([ST/SGB/2000/8](#)), les produits justifient les ressources demandées de par leur contribution à la concrétisation des réalisations escomptées. Ils sont donc un élément non négligeable des projets de budget. Bien que le projet de budget-programme pour l'exercice 2018-2019 témoigne des efforts considérables réalisés pour améliorer la présentation des informations, qui sont décrits ci-dessus, il est possible d'apporter d'autres améliorations, notamment de décrire les produits de façon plus complète et significative, d'utiliser des termes précis et harmonisés et d'améliorer l'unité de mesure des produits. Le Secrétaire général compte améliorer encore la présentation des informations dans le prochain projet de budget-programme en se basant sur les directives que l'Assemblée générale pourra lui fournir à cet égard.

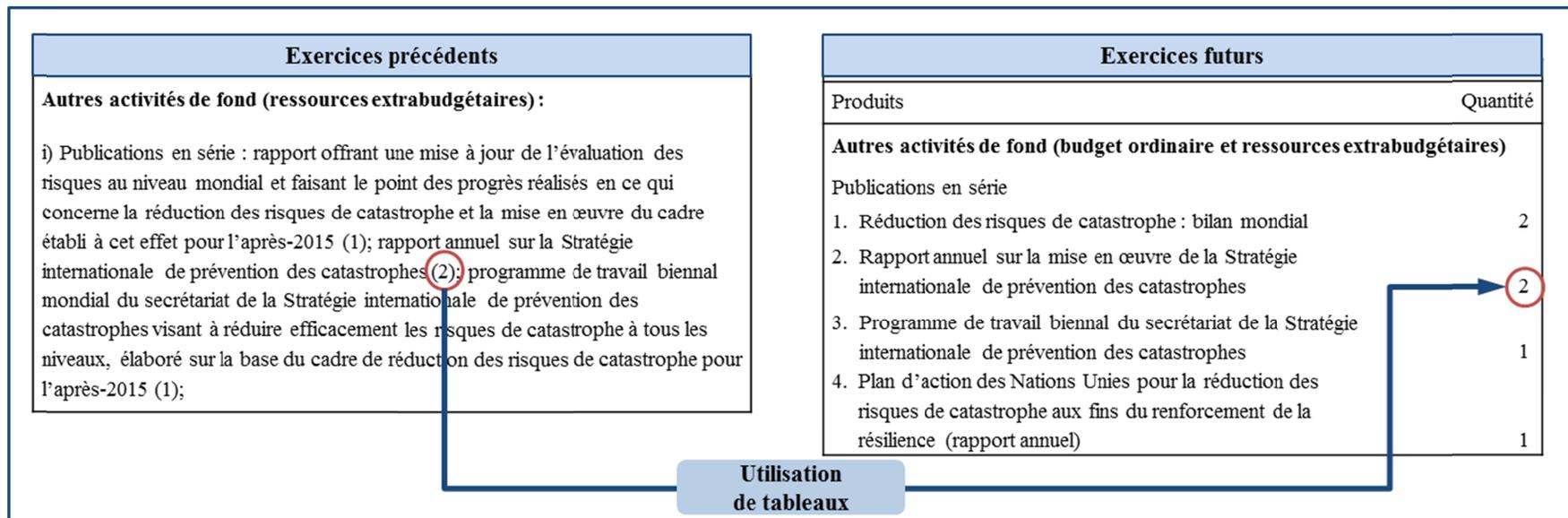
Graphique IV Uniformisation des catégories et groupements et amélioration de la mesure des produits

Exercices précédents	Exercices futurs																																				
<p>Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants : services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :</p> <p>a) Traduction de la documentation destinée aux organes délibérants et d'autres documents dans les six langues officielles de l'Organisation; traduction de certains documents en allemand et services connexes financés au moyen de ressources extrabudgétaires;</p> <p>b) Établissement et publication dans toutes les langues officielles des comptes rendus analytiques des séances des organes intergouvernementaux ayant droit à ce type de services;</p> <p>c) Prestation de services de référencement et de terminologie aux éditeurs, traducteurs, interprètes et rédacteurs de procès-verbaux, y compris ceux qui travaillent ailleurs que dans les locaux des centres de conférence, ainsi qu'aux usagers d'autres départements et bureaux du Secrétariat;</p> <p>d) Établissement, y compris édition et préparation en vue de leur reproduction, des documents officiels et des comptes rendus de séance; édition et traitement de la documentation destinée aux organes délibérants et de publications techniques; établissement de normes rédactionnelles; publication de directives et d'instructions concernant la rédaction et l'édition;</p> <p>e) Traitement de texte : fonctions multiples visant à accélérer l'établissement de documents dans les six langues officielles aux fins de la reproduction; archivage électronique de ces documents et établissement de bitextes (versions bilingues présentées en colonnes) à partir de ces documents; traitement et expédition des lettres et notes verbales;</p> <p>f) Contrôle de la qualité des traductions effectuées à l'extérieur, évaluation de personnes à qui la traduction de certains documents pourrait être sous-traitée et établissement de recommandations concernant leur inscription sur la liste des traducteurs agréés;</p> <p>g) Activités techniques : établissement et publication de la terminologie et de la nomenclature concernant divers sujets (abréviations, noms de pays, monnaies, programmes et fonds, titres et fonctions, domaines spécialisés en rapport avec les activités de l'Organisation) sur des supports électroniques ou papier qui répondent aux besoins des clients et aux exigences en matière de documentation; administration, mise à jour et enrichissement du sous-ensemble terminologique appartenant au Siège dans la base terminologique mondiale UNTERM; participation à l'élaboration et à l'application du projet gText et contrôle des activités liées au projet.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1066 284 1690 316">Produits</th> <th data-bbox="1690 284 1793 316">Quantité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2" data-bbox="1066 316 1793 349">Autres activités de fond (budget ordinaire)</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="1066 349 1793 381">Activités ou documentation techniques</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1066 381 1690 462">1. Gestion et actualisation de la plateforme mondiale élargie d'outils linguistiques (gText);</td> <td data-bbox="1690 381 1793 462">2</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1066 462 1690 673">2. Gestion et actualisation des outils de dernière génération mis en place à l'échelle mondiale sur support électronique ou papier pour répertorier la terminologie et la nomenclature des abréviations, noms de pays, monnaies, programmes et fonds, titres et fonctions et autres termes relevant de domaines spécialisés liés aux activités de l'Organisation</td> <td data-bbox="1690 462 1793 673">2</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="1066 673 1793 706">Services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="1066 706 1793 738">Services de documentation et de publication</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="1066 738 1793 820"><i>Traduction, rédaction de comptes rendus analytiques, édition et traitement de texte</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1066 820 1690 885">3. Documentation destinée aux organes délibérants (<i>nombre estimatif de pages standard</i>)</td> <td data-bbox="1690 820 1793 885">130 000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1066 885 1690 982">4. Sélection de documents faisant l'objet d'une traduction en allemand financée au moyen de ressources extrabudgétaires (<i>en nombre de traductions</i>)</td> <td data-bbox="1690 885 1793 982">2 500</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1066 982 1690 1031">5. Correspondance (lettres et notes verbales) (<i>nombre de documents</i>)</td> <td data-bbox="1690 982 1793 1031">1 600</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1066 1031 1690 1063">6. Publications prescrites</td> <td data-bbox="1690 1031 1793 1063">119</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1066 1063 1690 1096">7. Consignes de rédaction</td> <td data-bbox="1690 1063 1793 1096">2</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1066 1096 1690 1161">8. Comptes rendus analytiques des séances des organes intergouvernementaux ayant droit à ce type de services</td> <td data-bbox="1690 1096 1793 1161">680</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="1066 1161 1793 1193">Services d'appui administratif (budget ordinaire)</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="1066 1193 1793 1226">Gestion globale</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1066 1226 1690 1291">9. Rapports sur le respect des délais de traitement des documents en interne et en externe</td> <td data-bbox="1690 1226 1793 1291">2</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1066 1291 1690 1323">10. Rapports sur le contrôle de la qualité des traductions effectuées à l'extérieur</td> <td data-bbox="1690 1291 1793 1323">2</td> </tr> </tbody> </table>	Produits	Quantité	Autres activités de fond (budget ordinaire)		Activités ou documentation techniques		1. Gestion et actualisation de la plateforme mondiale élargie d'outils linguistiques (gText);	2	2. Gestion et actualisation des outils de dernière génération mis en place à l'échelle mondiale sur support électronique ou papier pour répertorier la terminologie et la nomenclature des abréviations, noms de pays, monnaies, programmes et fonds, titres et fonctions et autres termes relevant de domaines spécialisés liés aux activités de l'Organisation	2	Services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)		Services de documentation et de publication		<i>Traduction, rédaction de comptes rendus analytiques, édition et traitement de texte</i>		3. Documentation destinée aux organes délibérants (<i>nombre estimatif de pages standard</i>)	130 000	4. Sélection de documents faisant l'objet d'une traduction en allemand financée au moyen de ressources extrabudgétaires (<i>en nombre de traductions</i>)	2 500	5. Correspondance (lettres et notes verbales) (<i>nombre de documents</i>)	1 600	6. Publications prescrites	119	7. Consignes de rédaction	2	8. Comptes rendus analytiques des séances des organes intergouvernementaux ayant droit à ce type de services	680	Services d'appui administratif (budget ordinaire)		Gestion globale		9. Rapports sur le respect des délais de traitement des documents en interne et en externe	2	10. Rapports sur le contrôle de la qualité des traductions effectuées à l'extérieur	2
Produits	Quantité																																				
Autres activités de fond (budget ordinaire)																																					
Activités ou documentation techniques																																					
1. Gestion et actualisation de la plateforme mondiale élargie d'outils linguistiques (gText);	2																																				
2. Gestion et actualisation des outils de dernière génération mis en place à l'échelle mondiale sur support électronique ou papier pour répertorier la terminologie et la nomenclature des abréviations, noms de pays, monnaies, programmes et fonds, titres et fonctions et autres termes relevant de domaines spécialisés liés aux activités de l'Organisation	2																																				
Services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)																																					
Services de documentation et de publication																																					
<i>Traduction, rédaction de comptes rendus analytiques, édition et traitement de texte</i>																																					
3. Documentation destinée aux organes délibérants (<i>nombre estimatif de pages standard</i>)	130 000																																				
4. Sélection de documents faisant l'objet d'une traduction en allemand financée au moyen de ressources extrabudgétaires (<i>en nombre de traductions</i>)	2 500																																				
5. Correspondance (lettres et notes verbales) (<i>nombre de documents</i>)	1 600																																				
6. Publications prescrites	119																																				
7. Consignes de rédaction	2																																				
8. Comptes rendus analytiques des séances des organes intergouvernementaux ayant droit à ce type de services	680																																				
Services d'appui administratif (budget ordinaire)																																					
Gestion globale																																					
9. Rapports sur le respect des délais de traitement des documents en interne et en externe	2																																				
10. Rapports sur le contrôle de la qualité des traductions effectuées à l'extérieur	2																																				

Graphique V Utilisation de termes précis et harmonisés



Graphique VI Amélioration de la visibilité des produits



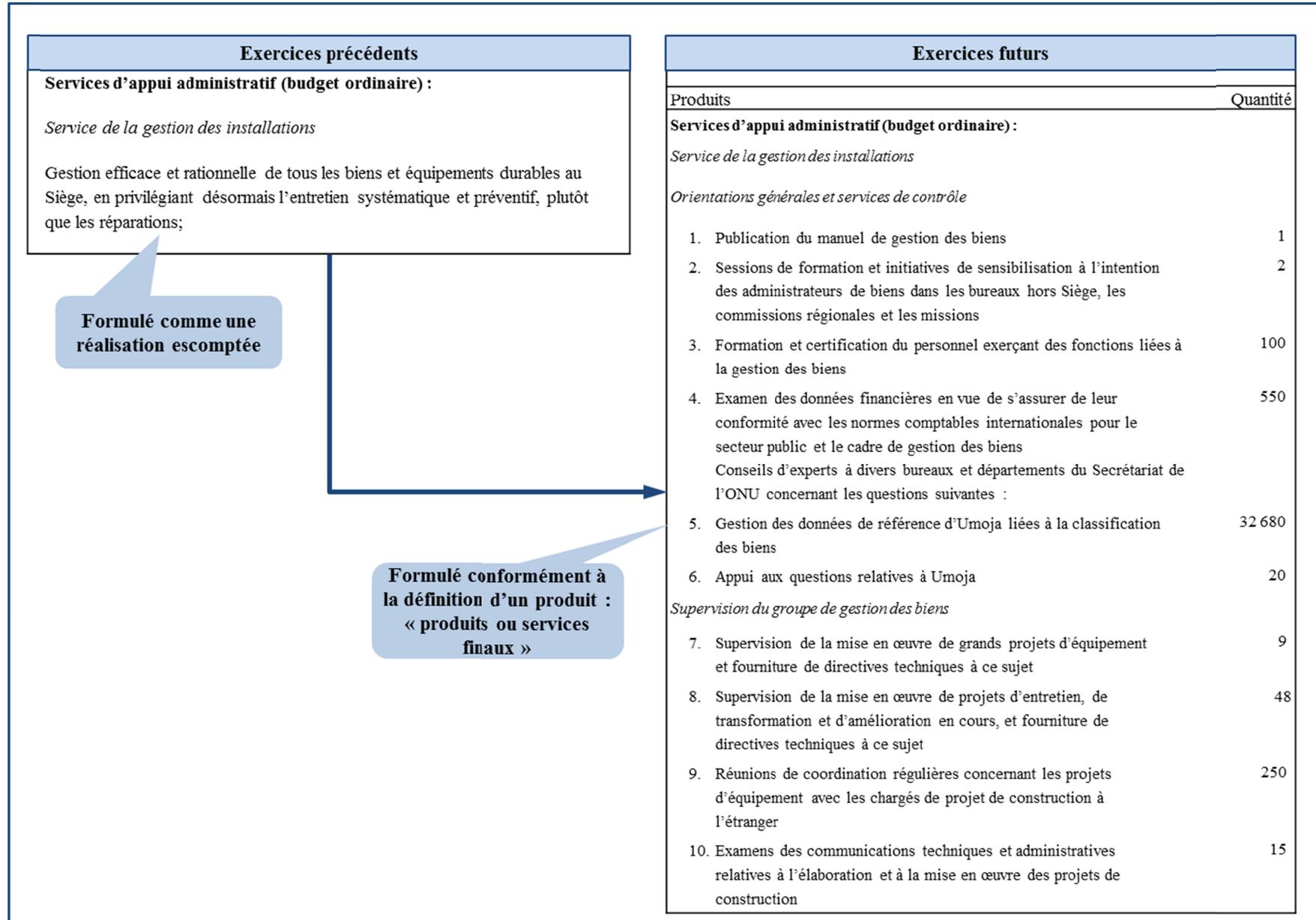
Graphique VII Suppression des doublons

Exercices précédents	Exercices futurs																				
<p>Coopération technique (ressources extrabudgétaires)</p> <p>Projets opérationnels :</p> <p>élaboration, mise en œuvre et suivi, en coopération avec divers partenaires d'exécution, de projets annuels pour la promotion de conditions favorables à la protection (2); élaboration, mise en œuvre et suivi, en coopération avec divers partenaires d'exécution, de projets annuels pour la promotion de solutions durables (2); élaboration, mise en œuvre et suivi, en coopération avec divers partenaires d'exécution, de projets annuels de promotion de dispositifs de protection équitables (2); élaboration, mise en œuvre et suivi, en coopération avec divers partenaires d'exécution, de projets annuels axés sur la protection contre la violence et l'exploitation (2); élaboration, mise en œuvre et suivi, en coopération avec divers partenaires d'exécution, de projets annuels d'appui concernant les besoins élémentaires et les services essentiels (2); élaboration, mise en œuvre et suivi, en coopération avec divers partenaires d'exécution, de projets annuels favorisant la participation locale et l'autogestion (2);</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Produits</th> <th>Quantité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Coopération technique (ressources extrabudgétaires)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Projets opérationnels :</td> </tr> <tr> <td colspan="2">élaboration, mise en œuvre et suivi, en coopération avec divers partenaires d'exécution, de projets annuels :</td> </tr> <tr> <td>1. Promouvant des conditions favorables à la protection</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>2. Promouvant des solutions durables</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>3. Promouvant des procédures de protection équitables</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>4. Promouvant la protection contre la violence et l'exploitation</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>5. Axés sur les besoins de base et les services essentiels</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>6. Favorisant la participation locale et l'autogestion</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>	Produits	Quantité	Coopération technique (ressources extrabudgétaires)		Projets opérationnels :		élaboration, mise en œuvre et suivi, en coopération avec divers partenaires d'exécution, de projets annuels :		1. Promouvant des conditions favorables à la protection	2	2. Promouvant des solutions durables	2	3. Promouvant des procédures de protection équitables	2	4. Promouvant la protection contre la violence et l'exploitation	2	5. Axés sur les besoins de base et les services essentiels	2	6. Favorisant la participation locale et l'autogestion	2
Produits	Quantité																				
Coopération technique (ressources extrabudgétaires)																					
Projets opérationnels :																					
élaboration, mise en œuvre et suivi, en coopération avec divers partenaires d'exécution, de projets annuels :																					
1. Promouvant des conditions favorables à la protection	2																				
2. Promouvant des solutions durables	2																				
3. Promouvant des procédures de protection équitables	2																				
4. Promouvant la protection contre la violence et l'exploitation	2																				
5. Axés sur les besoins de base et les services essentiels	2																				
6. Favorisant la participation locale et l'autogestion	2																				

Graphique VIII Description complète et significative des produits

Exercices précédents	Exercices futurs								
<p>Coopération technique (ressources extrabudgétaires) :</p> <p>projets opérationnels : renforcement des capacités des autorités nationales et des partenaires locaux</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Produits</th> <th>Quantité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Coopération technique (ressources extrabudgétaires)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Formations, séminaires et ateliers :</td> </tr> <tr> <td>1. Renforcement des capacités des autorités nationales et des partenaires locaux sur le déminage et la neutralisation des restes explosifs de guerre; la sécurité, la gestion et la destruction des armes et des stocks de munitions; la réduction de la menace liée aux engins explosifs improvisés</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	Produits	Quantité	Coopération technique (ressources extrabudgétaires)		Formations, séminaires et ateliers :		1. Renforcement des capacités des autorités nationales et des partenaires locaux sur le déminage et la neutralisation des restes explosifs de guerre; la sécurité, la gestion et la destruction des armes et des stocks de munitions; la réduction de la menace liée aux engins explosifs improvisés	1
Produits	Quantité								
Coopération technique (ressources extrabudgétaires)									
Formations, séminaires et ateliers :									
1. Renforcement des capacités des autorités nationales et des partenaires locaux sur le déminage et la neutralisation des restes explosifs de guerre; la sécurité, la gestion et la destruction des armes et des stocks de munitions; la réduction de la menace liée aux engins explosifs improvisés	1								

Graphique IX Formulation plus conforme à la définition d'un produit



Information financière

13. En ce qui concerne l'information financière, le projet de budget-programme présente de manière détaillée la variation des ressources par rapport à l'exercice biennal en cours et donne les informations suivantes :
- Dépenses effectives en 2014-2015
 - Crédits ouverts pour 2016-2017 [voir les résolutions [71/273](#) A à C, les sections I et IV de la résolution [71/272](#) B et la résolution [71/280](#) (voir aussi [A/71/854](#))]. Pour faciliter la comparaison entre le montant des ressources demandées pour 2018-2019 et le montant des crédits ouverts pour 2016-2017 (niveau de référence), ce dernier a fait l'objet d'un ajustement technique en fonction du nouveau schéma de classement des dépenses utilisé dans Umoja.
 - Variation des ressources, réparties entre les quatre catégories suivantes :
 - Ajustements techniques (non-reconduction de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice 2016-2017)
 - Nouveaux mandats ou mandats élargis
 - Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres (modification de la répartition des ressources et transferts de ressources)
 - Autres variations (variations découlant des gains d'efficacité prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 et du renforcement de plusieurs initiatives)
 - Total pour 2018-2019, avant actualisation des coûts
 - Actualisation préliminaire des taux pour 2018-2019
 - Montant total prévu pour 2018-2019
14. Le projet de budget-programme indique également le montant effectif et le montant estimatif des quotes-parts hors budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires.

D. Vue d'ensemble des ressources

15. Les ressources demandées pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 5 405 millions de dollars, avant actualisation des coûts, ce qui représente une légère augmentation par rapport au montant approuvé dans l'esquisse budgétaire (5 395 millions de dollars). Cette augmentation (10 millions de dollars, soit 0,2 %) s'explique principalement par : a) la budgétisation de dépenses imprévues liées au renforcement de la Cour internationale de Justice, conformément à l'article 2.14 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies ([ST/SGB/2003/7](#)) (2,8 millions de dollars); b) la prise en compte, dans le projet de budget-programme, des ressources nécessaires au titre du Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne, conformément à la résolution [71/272](#) B adoptée récemment par l'Assemblée générale (7,6 millions de dollars). Le montant demandé dans le présent projet de budget est inférieur de 215 millions de dollars (montant net) (3,8 %) au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017 (5 620 millions de dollars). Il permettra à l'Organisation d'exécuter intégralement et efficacement ses mandats.

16. Le montant des recettes de l'exercice biennal 2018-2019 est estimé à 554,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 14,9 millions de dollars (2,8%) par rapport au montant estimé pour l'exercice 2016-2017 (539,2 millions de dollars).
17. Des ressources d'un montant de 1 109,6 millions de dollars sont demandées au chapitre 3 au titre des missions politiques spéciales, compte tenu des gains d'efficacité prévus. Les projets de budget détaillés de ces missions pour 2018 et 2019 seront présentés à l'Assemblée générale pour examen aux derniers trimestres de 2017 et 2018, respectivement.
18. Un montant de 0,7 million de dollars est demandé pour aider le Conseiller principal pour les politiques à exécuter ses activités, qui seront axées sur la prise en compte de la paix, du développement durable et des droits de l'homme dans l'ensemble du système, et pour aider le Bureau de la déontologie à mieux protéger les dénonciateurs d'abus de manière à accroître la transparence et l'équité.
19. Des ressources supplémentaires seront demandées qui auront des incidences sur le projet de budget-programme, notamment au titre du renforcement de la capacité du système des Nations Unies d'aider les États Membres à appliquer la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, de l'appui à la mise en place du dispositif de prestation de services centralisée et de l'administration de la justice. Les ressources nécessaires pour les projets de construction entrepris à Addis-Abeba et à Bangkok, les autres projets de construction prévus à Addis-Abeba, à Nairobi et à Santiago et les gros travaux de maintenance des locaux de l'ensemble du Secrétariat n'ont pas encore été inscrites dans le projet de budget-programme, dans l'attente des rapports détaillés qui seront présentés au troisième trimestre, conformément aux recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées aux paragraphes XI.10 et XI.17 de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 (A/70/7) et que l'Assemblée générale a approuvées dans sa résolution 70/247. Les ressources nécessaires au titre du plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève pour 2018-2019 seront présentées dans un document distinct, conformément à la proposition originale et sous réserve de la décision que l'Assemblée générale prendra à cet égard.
20. Le Secrétaire général a présenté l'état des incidences sur le budget-programme de la création du Bureau de lutte contre le terrorisme (voir A/71/858 et A/C.5/71/22) et devrait soumettre son rapport sur les prévisions révisées durant la partie principale de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale consacrée aux dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles.
21. En outre, le Secrétaire général soumettra ses propositions de réforme à l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, et les éventuels ajustements au projet de budget seront présentés dans le rapport sur les prévisions révisées.
22. Le tableau 2 et le graphique X ci-dessous montrent la répartition des ressources demandées (y compris le détail des variations), comparée à celle des crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017.

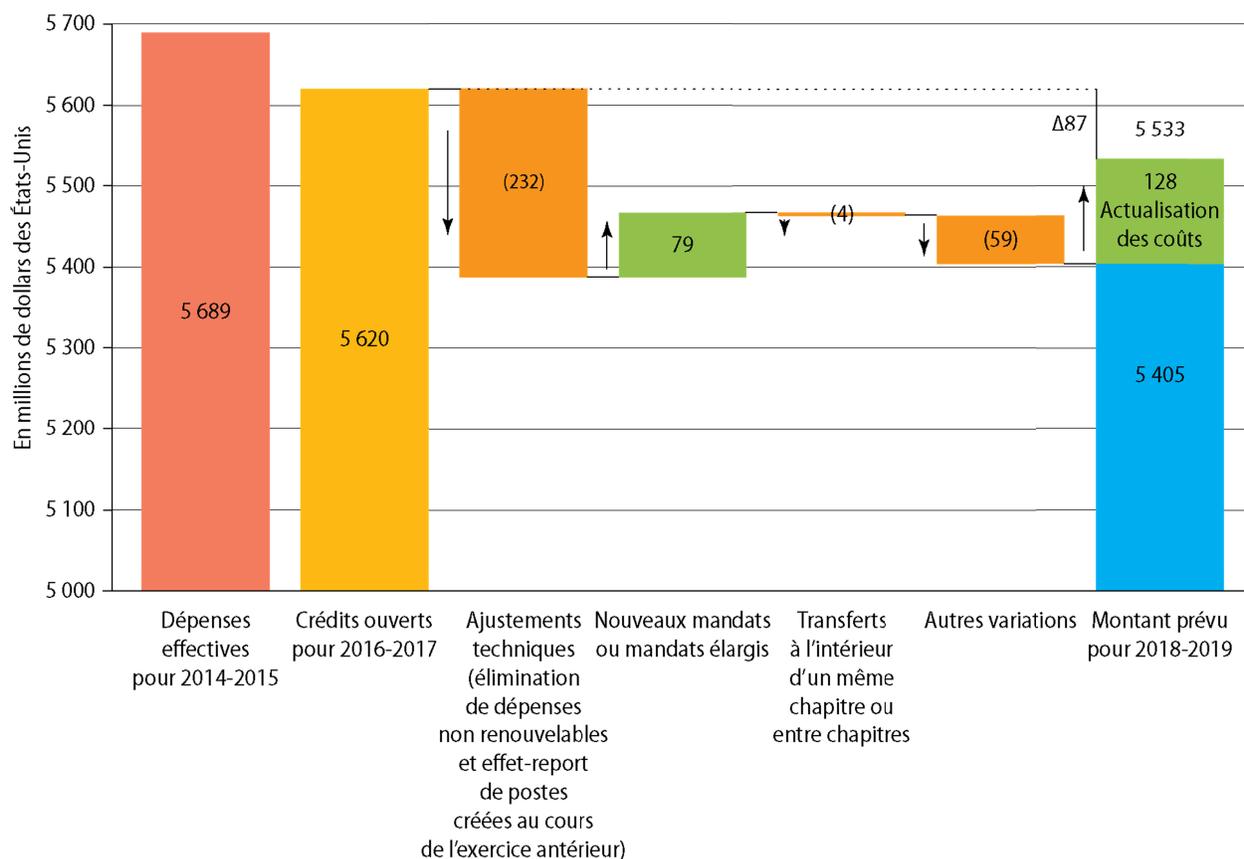
Tableau 2 **Variation des ressources, par titre du budget**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Variation										
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet- report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Total	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	770 936,0	748 474,4	(16 710,4)	16 082,1	983,7	(7 046,8)	(6 691,4)	(0,9)	741 783,0	21 244,7	763 027,7
II. Affaires politiques	1 369 675,1	1 487 785,2	(108 738,0)	1 955,6	(318,0)	(17 564,6)	(124 665,0)	(8,4)	1 363 120,2	7 790,9	1 370 911,1
III. Justice internationale et droit international	97 148,0	107 354,3	(13 390,3)	551,2	–	2 230,3	(10 608,8)	(9,9)	96 745,5	2 402,6	99 148,1
IV. Coopération internationale pour le développement ^a	477 815,4	476 524,1	(923,4)	16 660,9	(140,3)	(6 059,4)	9 537,8	2,0	486 061,9	12 824,2	498 886,1
V. Coopération régionale pour le développement	557 030,7	551 250,3	1 992,4	5 711,2	(175,8)	(7 478,3)	49,5	–	551 299,8	23 801,0	575 100,8
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	461 934,3	389 480,3	(22 483,1)	13 274,6	–	(3 286,6)	(12 495,1)	(3,2)	376 985,2	9 079,1	386 064,3
VII. Information	186 312,5	187 570,1	(63,4)	4 237,9	(3 477,4)	(2 047,7)	(1 350,6)	(0,7)	186 219,5	4 784,6	191 004,1
VIII. Services communs d'appui	677 125,0	595 287,0	(12 021,0)	20 076,9	2 099,9	(9 543,9)	611,9	0,1	595 898,9	19 363,5	615 262,4
IX. Contrôle interne	39 779,6	40 148,4	231,6	–	–	(453,1)	(221,5)	(0,6)	39 926,9	1 189,4	41 116,3
X. Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	153 220,4	164 748,4	698,2	–	–	(212,4)	485,8	0,3	165 234,2	3 757,4	168 991,6
XI. Dépenses d'équipement	110 977,5	109 309,0	(56 502,4)	–	–	(670,9)	(57 173,3)	(52,3)	52 135,7	2 814,3	54 950,0
XII. Sûreté et sécurité	250 950,8	238 283,4	(4 246,6)	–	(2 099,9)	(2 077,7)	(8 424,2)	(3,5)	229 859,2	8 317,1	238 176,3
XIII. Compte pour le développement	28 398,8	28 398,8	–	–	–	–	–	–	28 398,8	–	28 398,8
XIV. Contributions du personnel	507 231,1	495 607,9	478,0	871,0	(907,0)	(4 668,7)	(4 226,7)	(0,9)	491 381,2	10 208,9	501 590,1
Total	5 688 535,3	5 620 221,6	(231 678,4)	79 421,4	(4 034,8)	(58 879,8)	(215 171,6)	(3,8)	5 405 050,0	127 577,7	5 532 627,7

^a Dont 36 685 300 dollar, ou 35 217 888 francs suisses (avant actualisation des coûts) et 38 006 600 dollars, ou 36 486 336 francs suisses (après actualisation des coûts) correspondant aux montants des ressources demandées au titre du chapitre 13 (Centre du commerce international), calculés sur la base des taux présentés dans le tableau 6.

Graphique X Variation des ressources, par facteur



Ajustements techniques (réduction nette de 231,7 millions de dollars)

23. La réduction nette de 231,7 millions de dollars tient à la non-reconstruction de dépenses non renouvelables (245,2 millions de dollars) et à la diminution de la participation du Secrétariat au cofinancement de certains mécanismes (2,8 millions de dollars), en particulier la diminution de la part qui revient au Secrétariat dans le financement du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, telle que le Conseil des chefs de secrétariat l'a déterminée sur la base du nombre de membres du personnel des organisations participantes présents sur le terrain. Ces réductions sont en partie contrebalancées par l'augmentation des ressources nécessaires découlant de l'effet-report sur l'exercice biennal de 104 postes créés en 2016 et 2017, pour lesquels un taux de vacance de 50 % avait été appliqué.
24. Des dépenses engagées à titre exceptionnel au cours de l'exercice biennal 2016-2017, d'un montant de 245,2 millions de dollars, ne seront pas renouvelées pour l'exercice biennal 2018-2019. L'Assemblée générale avait approuvé ce montant lors de son examen du projet de budget-programme et de rapports divers à ses soixante-dixième et soixante et onzième sessions (y compris la première partie de la reprise de ces sessions). Le tableau 3 montre la répartition, par titre du budget, des réductions découlant de la non-reconstruction de dépenses non-renouvelables, assortie d'une description.

Tableau 3 **Répartition, par titre du budget, des réductions prévues dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 qui découlent du non-renouvellement de dépenses engagées à titre exceptionnel en 2016-2017**

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Réduction prévue pour 2018-2019</i>	<i>Description</i>
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	(17,5)	Dépenses non renouvelables approuvées au titre des services de conférence dans divers états des incidences sur le budget-programme et dépenses afférentes à l'administration de la justice, essentiellement
II. Affaires politiques	(109,6)	Dépenses liées aux missions politiques spéciales, essentiellement (variation entre le montant des crédits ouverts pour 2016-2017 et le montant des ressources approuvées pour l'exercice 2018-2019 par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/274)
III. Justice internationale et droit international	(14,0)	Dépenses liées aux subventions pour les tribunaux spéciaux pour le Cambodge et la Sierra Leone, essentiellement
IV. Coopération internationale pour le développement	(7,0)	Dépenses liées aux activités ponctuelles relatives aux objectifs de développement durable, essentiellement
V. Coopération régionale pour le développement	(1,9)	Dépenses liées aux activités ponctuelles relatives aux objectifs de développement durable, essentiellement
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	(26,0)	Dépenses non renouvelables découlant des décisions du Conseil des droits de l'homme, essentiellement
VII. Information	(0,1)	Dépenses liées aux activités ponctuelles relatives à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et aux décisions du Conseil des droits de l'homme
VIII. Services communs d'appui	(10,8)	Part du financement du projet relatif au progiciel de gestion intégré imputée au budget ordinaire, essentiellement
IX. Contrôle interne	(0,1)	Dépenses liées à l'organisation d'une formation ponctuelle consacrée à l'utilisation du nouveau système de gestion des audits et de suivi des recommandations du Bureau des services de contrôle interne, qui a été mis en service en 2016, essentiellement
XI. Dépenses d'équipement	(56,5)	Dépenses exceptionnelles liées au plan stratégique patrimonial, au projet de rénovation de l'Africa Hall et au projet de mise aux normes parasismiques de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), essentiellement
XII. Sûreté et sécurité	(0,7)	Dépenses liées aux services de sécurité du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, essentiellement
XIV. Contributions du personnel	(1,0)	Non-reconduction de postes créés en 2016-2017
Total	(245,2)	

25. Dans sa résolution 70/247, l'Assemblée générale a rappelé les paragraphes 56 et 57 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/70/7) et décidé d'appliquer, aux fins de l'établissement du budget de l'exercice biennal 2016-2017, des taux de vacance de 50 % pour les nouveaux postes. Sur les 104 postes créés au cours de l'exercice biennal 2016-2017, 34 ont été créés en 2017, avec un taux de vacance de 50 % pour 2017; l'effort-report sur l'exercice biennal de ces postes équivaut donc à 75 % du coût total pour l'exercice biennal. L'augmentation de 18,9 millions de dollars qui en résulte est en partie contrebalancée par la réduction de

2,6 millions de dollars qui découle de la suppression progressive de postes approuvée par l'Assemblée dans sa résolution 70/247.

26. Le tableau 4 montre la répartition, par titre du budget, des variations des ressources découlant de l'effet-report sur l'exercice biennal 2018-2019 des postes créés en 2016-2017, assortie d'une description.

Tableau 4 **Répartition, par titre du budget, des postes créés en 2016-2017 et des variations des ressources découlant de l'effet-report de la création de ces postes sur l'exercice biennal 2018-2019**

	<i>Postes créés en 2016-2017</i>	<i>Variation pour 2018-2019^a</i>	<i>Description</i>
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	5	0,8	Postes créés essentiellement en vue d'améliorer le contrôle de la qualité des traductions confiées à des sous-traitants comme suite à la réforme des organes conventionnels
II. Affaires politiques (hors missions politiques spéciales)	10	0,9	Postes créés essentiellement aux fins de l'application des recommandations du Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix
III. Justice internationale et droit international	4	0,6	Postes créés essentiellement en vue d'appuyer les activités qui touchent au plateau continental et de faciliter les travaux de la Commission des limites du plateau continental et du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques
IV. Coopération internationale pour le développement	38	6,1	Postes créés essentiellement afin de consolider les moyens du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts et du Groupe des petits États insulaires en développement en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et de la tenue de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)
V. Coopération régionale pour le développement	26	3,9	Postes créés essentiellement en vue de restructurer l'appareil de conférence de la CESAP de manière à l'adapter à l'évolution du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, de restructurer la Commission économique pour l'Afrique et de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	17	3,6	Postes créés essentiellement en vue de la mise en œuvre des résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme
VIII. Services communs d'appui	2	(1,2)	Suppression progressive de postes, en partie contrebalancée par la création de postes à l'appui de la mise en œuvre de la stratégie Informatique et communications
IX. Contrôle interne	2	0,3	Postes créés en vue du renforcement des capacités des services de contrôle et d'enquête
XII. Sûreté et sécurité	–	(0,1)	Réduction liée à la suppression progressive de postes
XIV. Contributions du personnel	–	1,4	Montant correspondant aux contributions du personnel relatives aux postes créés qui sont mentionnés plus haut
Total	104	16,3	

Nouveaux mandats et mandats élargis (augmentation de 79,4 millions de dollars)

27. Le projet de budget-programme prévoit des ressources au titre des mandats nouveaux ou élargis qui ont été approuvés par l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session ainsi que durant la partie principale et la première reprise de sa soixante et onzième session et qui entraîneront une augmentation totale nette de 79,4 millions de dollars.
28. L'augmentation nette de 79,4 millions de dollars s'explique principalement par :
 - a) La contribution de 13,3 millions de dollars faite par le Secrétariat au système de coordonnateurs résidents des Nations Unies, conformément à la demande que l'Assemblée générale a faite au Secrétaire général dans sa résolution [71/272 B](#) de lui présenter, à sa soixante-douzième session, une proposition plus élaborée concernant le mécanisme de partage des coûts et la gestion de son financement, et les dépenses connexes à prévoir dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019;
 - b) L'augmentation de 5,0 millions de dollars pour le renforcement du programme ordinaire de coopération technique comme suite à la demande formulée par l'Assemblée générale au paragraphe 3 de la partie XII de sa résolution [71/272 A](#);
 - c) La part du budget ordinaire destinée à couvrir les coûts directs du projet de progiciel de gestion intégré (Umoja) pour l'exercice biennal 2018-2019, soit un montant de 11,4 millions de dollars;
 - d) Le montant de 7,5 millions de dollars pour le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne et l'acheminement de l'aide humanitaire dans le pays, conformément à la résolution [71/272 B](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a souscrit aux conclusions et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport ([A/71/811](#)), notamment à l'observation selon laquelle le mandat du Mécanisme de surveillance, créé en 2014, ayant déjà été renouvelé deux fois, un autre renouvellement annuel, à la fin de 2017, pouvait être anticipé, et à la conclusion selon laquelle il comptait que les estimations de ressources pertinentes figureraient dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019;
 - e) Les ressources demandées, d'un montant de 15,7 millions de dollars, pour les services de conférence à New York, Genève et Vienne, notamment : le Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (résolution [70/216](#)); la Déclaration universelle sur l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires (résolution [70/57](#)); le trente-cinquième anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (résolution [70/69](#)); le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (résolution [71/48](#)); la transparence dans le domaine des armements (résolution [71/44](#)); lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés (résolution [71/72](#)); prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social en 2016 ([A/71/633](#)); la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028) (résolution [71/222](#)); la Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la résistance aux agents antimicrobiens (résolution [71/3](#)); coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) (résolution [71/19](#)); protection des enfants contre les brimades (résolution [71/176](#)); application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (résolution [71/235](#)); lutte contre les tempêtes de sable et de poussière (résolution [71/219](#)); suivi et application des Modalités d'action accélérées des

petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (résolution [71/225](#)); Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires (résolution [71/259](#)); appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement ([A/71/534](#)); rapport sur la situation du système des organes conventionnels des droits de l'homme ([A/71/118](#)); résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme lors de ses sessions de 2015 et 2016; vérification du désarmement nucléaire (résolution [71/67](#)); transparence dans le domaine des armements (résolution [71/44](#)); quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale;

- f) 7,1 millions de dollars pour financer la stratégie Informatique et communications et la part du budget ordinaire destinée à couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance d'Umoja et les activités d'assistance y afférentes, conformément aux résolutions [69/262](#), [70/248 A](#) et [71/272 B](#) de l'Assemblée générale;
- g) 5,8 millions de dollars liés aux ressources demandées dans le rapport du Secrétaire général sur la situation du système des organes conventionnels des droits de l'homme ([A/71/118](#)) et dans diverses résolutions que le Conseil des droits de l'homme a adoptées au cours de sessions tenues en 2015 et 2016 et que l'Assemblée a approuvées dans ses résolutions [70/248 A](#) (sect. XIV) et [71/272 A](#) (sect. XV), et aux ressources approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/175](#) sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés et dans sa résolution [71/181](#) sur l'élimination totale du racisme; cette somme est en partie contrebalancée par des réductions résultant de l'achèvement du mandat du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé de négocier progressivement un projet de déclaration des Nations Unies sur le droit à la paix et de l'achèvement du mandat de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, conformément aux résolutions [32/28](#) et [32/30](#) du Conseil des droits de l'homme, respectivement;
- h) 4,3 millions de dollars, suite principalement à la résolution [71/101](#) de l'Assemblée générale (par. 23), dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de veiller à ce que le Département de l'information dispose, dans toutes les langues officielles, des moyens nécessaires pour mener à bien l'ensemble de ses activités, et demandé qu'il soit tenu compte de cette exigence dans les futurs projets de budget-programme concernant le Département, en gardant à l'esprit le principe de l'égalité des six langues officielles et en prenant en considération la charge de travail dans chacune d'elles;
- i) 1,3 millions de dollars faisant suite à la décision de l'Assemblée générale selon laquelle, d'une part, les ressources nécessaires au fonctionnement des processus normatifs intergouvernementaux d'ONU-Femmes seraient prélevées sur le budget ordinaire et approuvées par l'Assemblée, et, d'autre part, les ressources nécessaires au fonctionnement des mécanismes opérationnels intergouvernementaux et aux activités opérationnelles à tous les niveaux seraient prélevées sur les contributions volontaires et approuvées par le Conseil d'administration (résolutions [64/289](#) et [65/259](#) de l'Assemblée générale; voir aussi [A/70/7](#), par. IV.179);
- j) 8,0 millions de dollars à l'appui des mandats nouveaux ou élargis figurant dans un certain nombre de chapitres, y compris pour : l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, conformément à la résolution [70/69](#) de l'Assemblée générale; la notification et l'évaluation à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects

socioéconomiques, pour la période 2017-2020, conformément à la résolution 71/257; le Nouveau Programme pour les villes conformément à la résolution 71/256 de l'Assemblée générale; le Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, conformément à la résolution 71/208; les réunions préparatoires en vue du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale; les dépenses au titre des contributions du personnel pour les postes nouvellement créés dans la catégorie.

Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres (réduction de 4,0 millions de dollars)

29. Le projet fait apparaître une réduction nette de 4,0 millions de dollars découlant de la redistribution des ressources à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres.
30. Parmi les transferts entre chapitres qui n'ont aucune incidence sur les coûts, on peut citer les transferts proposés : a) du Bureau du porte-parole du chapitre 28 (Information) au Cabinet du Secrétaire général au chapitre 1; b) de la Section de l'information relative à la gestion de crise du chapitre 34 (Sûreté et sécurité) au chapitre 29E (Bureau de l'informatique et des communications) dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie Informatique et communications; c) de ressources du chapitre 19 (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique) au chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique), pour couvrir les frais de voyage d'un fonctionnaire du Bureau des Commissions régionales à New York et lui permettre de participer à chaque session annuelle de la CESAP et de veiller ainsi à ce que les problèmes d'envergure mondiale soient portés à l'attention de la Commission.
31. La réduction de 4,0 millions de dollars tient au fait qu'un certain nombre de départements et de bureaux projettent de réorganiser leur structure de postes (notamment de supprimer certains postes pour en créer d'autres) afin de mieux soutenir l'exécution de leurs mandats. En particulier, la réduction tient compte de l'application d'un taux de vacance de postes de 50 % pour les postes nouvellement créés dans le cadre de la réorganisation de la structure des postes, tout en n'ayant aucune incidence sur les coûts au jour le jour. Des réductions de ce type s'appliquent notamment : au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences); au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix); au chapitre 12 (Commerce et développement); et au chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique).

Autres variations (réduction de 58,9 millions de dollars)

32. Les montants demandés tiennent compte de réductions nettes de 58,9 millions de dollars au titre de cette catégorie, rendues possibles par des gains d'efficacité totaux de 64,3 millions de dollars prévus par les programmes pour l'exercice biennal 2018-2019. Ces gains sont contrebalancés en partie par une augmentation de 5,4 millions de dollars des ressources nécessaires pour financer un certain nombre d'initiatives décrites au paragraphe 41 ci-dessous.
33. Les 64,3 millions de dollars de gains d'efficacité prévus correspondent à la réduction proposée de 49,5 millions de dollars pour les activités financées au moyen du budget ordinaire (autres que les missions politiques spéciales) et qui sont décrites dans les fascicules correspondants du budget, conjuguée à celle de 14,8 millions de dollars au titre des missions politiques spéciales. Ces montants seront indiqués dans les budgets correspondants pour 2018 et 2019, lesquels seront présentés à l'Assemblée générale pour examen durant la partie principale de ses soixante-douzième et soixante-treizième sessions, respectivement.
34. La réduction proposée de 49,5 millions de dollars pour les activités autres que les missions politiques spéciales tient compte d'un certain nombre de changements dans le tableau d'effectifs, dont le résultat net est la suppression de 125 postes; elle prend également en compte les gains

d'efficacité prévus, y compris ceux que le système Umoja a déjà procurés à l'Organisation et les prévisions concernant les modifications et mises en services futures. Umoja permet à l'ONU de gagner en efficacité et en efficacité grâce à :

- a) L'intégration de processus fragmentés;
- b) L'automatisation des processus nécessitant beaucoup de ressources grâce à la modernisation des technologies, des outils et des pratiques;
- c) L'harmonisation et la simplification de solutions répondant à des besoins analogues;
- d) L'amélioration de la visibilité en temps réel, pour tous les intervenants, des informations entre les unités administratives et les domaines d'activité.

35. En ce qui concerne les finances, les avantages découlent de la réorganisation et de l'harmonisation des arrangements bancaires, des paiements et des fonctions de gestion des états de paie, de l'automatisation et l'amélioration du traitement des demandes de remboursement de frais de voyage et d'une visibilité accrue entre les lieux d'affectation concernant l'administration de l'assurance maladie. D'une manière générale, ces améliorations sont à l'origine des réductions proposées du nombre de postes dans la famille d'emplois des finances, notamment les fonctionnaires des finances et les assistants (finances), rendues possibles par la réorganisation et la rationalisation des états de paie et des décaissements. Par exemple, il est maintenant possible d'effectuer des paiements groupés de la part de plusieurs missions et commissions régionales et du Siège à un même fournisseur, en lieu et place de plusieurs versements. La reconfiguration des processus d'information financière a rendu la production de rapports plus efficace. Par exemple, grâce à l'utilisation du module *Business Planning and Consolidation*, les états financiers de 2016 ont pu être établis plusieurs jours avant la date limite; il s'agit là d'un des éléments qui, en facilitant la réorganisation des activités, ont ouvert la voie à la suppression de certains postes. En ce qui concerne la réduction des objets de dépense autres que les postes, la mise en service d'Umoja a entraîné une réduction globale de 50 % du nombre de comptes bancaires de l'ONU, qui est ainsi passé d'environ 500 à 250; elle a aussi permis l'exploitation des infrastructures SAP/SWIFT comme principal moyen de communication des paiements, ce qui a réduit le recours aux systèmes internes des banques et les charges afférentes à l'utilisation de ces systèmes. L'introduction du traitement automatique des paiements et des états de paie et la capacité de traiter les demandes de remboursement de frais de voyage de divers bureaux extérieurs avec les moyens internes plutôt que de faire appel au Programme des Nations Unies pour le développement pour ce service ont entraîné des réductions supplémentaires au titre des autres objets de dépense.
36. S'agissant des ressources humaines et des frais de voyage, les avantages tiennent principalement au gain de temps que permettent la certification par les fonctionnaires eux-mêmes et l'automatisation d'une gamme de processus, notamment : a) la certification des états de présence, en particulier pour les demandes de congés annuels et de congés maladie, et des états de présence mensuels et annuels; b) le portail libre-service – personnel; c) la rationalisation du traitement des notifications administratives, qui élimine l'étape de l'approbation par les partenaires ressources humaines; d) tous les processus relatifs aux voyages s'effectuant dans Umoja. Le module Voyages a instauré le principe du règlement accéléré des demandes de remboursement, selon lequel le système applique une série d'opérations de validation et de contrôle automatisées aux notes de frais pour permettre le règlement automatique de la demande et les pièces justificatives peuvent être téléchargées automatiquement, ce qui élimine la très fastidieuse saisie manuelle de ces pièces; l'utilisation d'une plateforme commune permet de profiter des disponibilités des agents de traitement des voyages dans le monde entier pour la délivrance des billets d'avion. De manière globale, ces changements sont à l'origine de la réduction proposée des ressources demandées au titre d'un certain nombre de postes et d'autres objets de dépense dans l'ensemble des opérations de

l'Organisation. Dans certains cas, des postes d'assistant (voyages) dans les sites régionaux ont été supprimés et les fonctions redistribuées entre les postes restants, les fonctionnaires ayant la possibilité de lancer, depuis leur bureau local ou régional, des demandes d'autorisation de voyage dont l'approbation est centralisée au Siège. Les fonctions relatives au traitement manuel des demandes de remboursement de frais de voyage en version papier et à la saisie de ces demandes dans le Système intégré de gestion sont maintenant lancées en ligne par l'intéressé et approuvées dans le système. S'agissant de l'administration des ressources humaines, l'adoption du libre-service électronique pour l'approbation des congés annuels et l'attestation des congés de maladie, la certification des états de présence mensuels et annuels, la déclaration sur l'honneur pour les demandes d'allocation-logement, l'examen et l'approbation des demandes d'indemnités pour frais d'études, les scripts de traitement des mutations en cas de changement de lieu d'affectation (dont les nominations initiales et les cessations de service), avec possibilité de signature électronique, y compris pour les renouvellements de contrat, a entraîné la réduction proposée des postes et des autres objets de dépense dans l'ensemble de l'Organisation. Un recours accru au libre-service exige également, de la part des référents processus, une capacité de surveillance efficace et adéquate afin de garantir la bonne marche du système et de relever d'éventuels besoins d'aide.

37. Pour ce qui est de l'informatique et de la gestion des données, les avantages tiennent à la récupération des ressources dégagées par la mise hors service des anciens systèmes informatiques. L'amélioration de l'ensemble du cycle d'achat devrait permettre des remises pour règlement anticipé concernant l'ensemble des achats prévus dans les principales catégories. Pour les processus de la chaîne d'approvisionnement, les avantages découlent des gains d'efficacité relatifs aux stocks et des ajustements qu'on pourra apporter à leur gestion grâce à un module de gestion de la chaîne d'approvisionnement plus performant et à des capacités accrues en matière de planification, d'établissement de rapports et de suivi. D'une manière générale, ces changements sont à l'origine de la suppression proposée de postes d'appui à la maintenance de systèmes anciens, destinés à être mis hors service; de la suppression de postes de contrôle du matériel et des stocks par suite d'une meilleure gestion des stocks et de l'amélioration des méthodes de réception, de stockage, de distribution et d'élimination. Parmi les changements aux objets de dépense autres que les postes figurent la réduction des coûts (tels que les frais d'exploitation de systèmes exclusifs ou les frais liés aux licences d'utilisation de logiciels) qu'entraîne la mise hors service des systèmes concernés; la réduction des besoins en matériel informatique et en licences rendue possible grâce à la possibilité d'accéder à Umoja à distance; les avantages d'une chaîne d'approvisionnement intégrée découlant d'une meilleure gestion des stocks et des fournitures, laquelle permet aux responsables des programmes d'acheter des biens et des services uniquement lorsque cela est nécessaire et d'éviter ainsi d'accumuler des stocks excédentaires. L'amélioration de l'ensemble du cycle d'achat dans Umoja a permis de créer des effets de synergie entre les domaines d'activité, par exemple, entre les services de transport et de voyage, d'une part, et les services logistiques, d'autre part, ce qui permettra d'améliorer la réception et la comptabilisation du matériel et des biens en temps utile. Les remises pour règlement anticipé attendues de la part des fournisseurs se traduisent elles aussi par des réductions au titre des objets de dépense autres que les postes. Le système Umoja continue de procurer aux responsables des programmes la possibilité d'optimiser l'exécution des tâches et de réorganiser les procédés de manière à permettre une exécution plus efficace des mandats.
38. Des gains d'efficacité résultent également de l'utilisation d'autres technologies destinées à automatiser le plus possible les opérations. Par exemple, la mise en œuvre du projet gText et de l'outil eLUNa a permis de rationaliser l'articulation des tâches et d'éliminer les doubles emplois, et, ainsi, de réduire le temps consacré au traitement de texte, à la recherche de références et à l'édition, de même qu'à la traduction et aux services d'appui. L'utilisation de l'outil eLUNa, qui

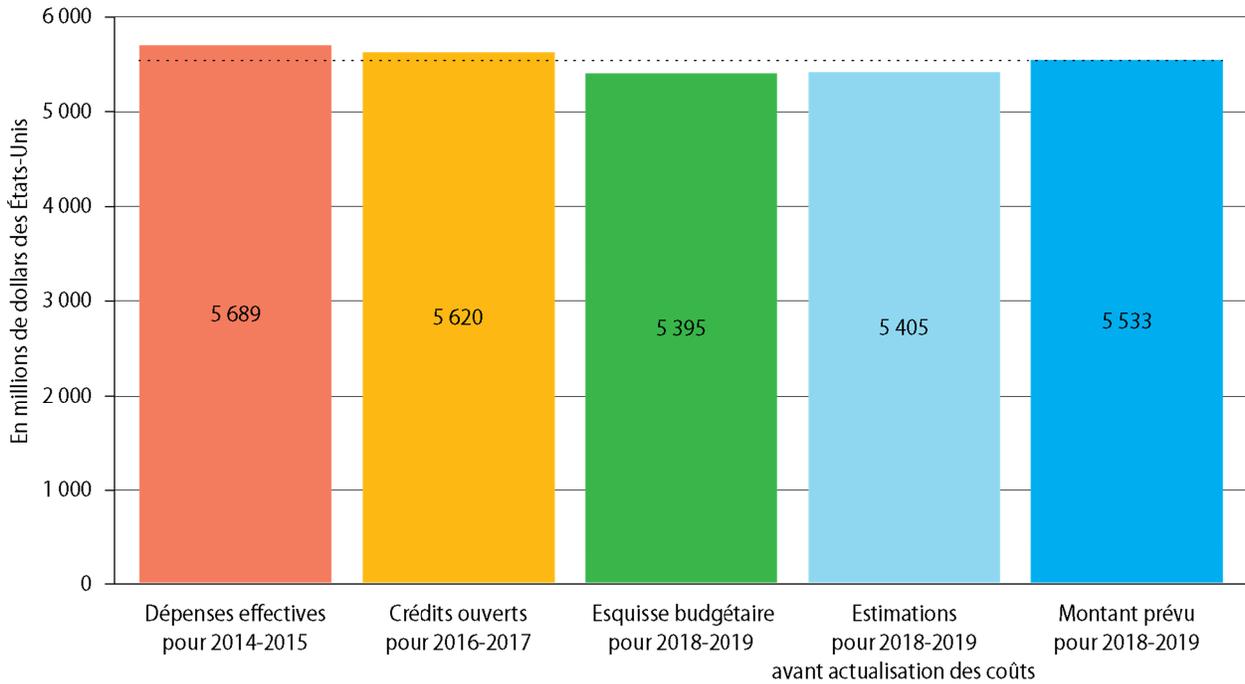
offre un soutien à la traduction automatisé et de grande qualité, a permis de proposer des réductions de postes.

39. Les réductions au titre des objets de dépense autres que les postes traduisent notamment un recours accru aux compétences internes plutôt qu'à des consultants, un taux réduit de remplacement du matériel par suite de l'utilisation prolongée du matériel au-delà de sa durée de vie utile moyenne, et une utilisation plus poussée des services de visioconférence, des télécommunications et des réunions virtuelles (WebEx) en lieu et place des voyages.
40. Les départements et les bureaux ont traduit les gains d'efficacité décrits ci-dessus, qui s'appliquent à leurs opérations et programmes courants, en incidences budgétaires. Dans chacune de ces unités administratives, cela implique nécessairement une réorganisation des activités et des tâches pour garantir une exécution efficace du mandat. À cet égard, les gains d'efficacité liés à Umoja, d'abord calculés à l'échelle mondiale sous forme de valeur d'un équivalent plein temps appliquée à toute la gamme des opérations de l'ONU (les gains d'efficacité en matière de temps et de processus dans les domaines des ressources humaines, des voyages et des finances), ont été recalculés en fonction de leur incidence budgétaire et des réductions correspondantes proposées (de postes ou d'autres objets de dépense) par département ou bureau.
41. Un montant additionnel de 5,4 millions de dollars, devant financer la création de huit postes, est demandé : a) au titre de la Cour internationale de Justice, pour faciliter l'examen de sa charge de travail et renforcer ses capacités informatiques (chap. 7); b) au titre de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, afin de renforcer le dispositif de sûreté et de sécurité (chap. 26); c) en vue de renforcer le contrôle stratégique des questions de politique dans tous les aspects de l'action de l'Organisation des Nations Unies et de guider les initiatives concernant la cohérence du système en matière de prévention des conflits (chap. 1, Cabinet du Secrétaire général); d) en vue de mettre en œuvre le programme de travail de fond de l'initiative Les droits avant tout (chap. 1, Cabinet du Secrétaire général); e) pour soutenir les recours concernant les demandes de protection contre les représailles dans le contexte de la politique de dénonciation des manquements présumés, conformément à la circulaire du Secrétaire général publiée sous la cote [ST/SGB/2017/2](#) (chap. 1, Bureau de la déontologie); f) en vue d'appliquer la politique de vérification des antécédents du personnel en matière de respect des droits de l'homme (chap. 24); g) pour renforcer les services de sécurité et de santé au travail (y compris la santé mentale) (chap. 29C); h) pour les prestations de retraite d'anciens Secrétaires généraux et les indemnités (chap. 32).

Évolution des variations

42. Le montant des ressources demandées représente une réduction de 3,8 % (215,2 millions de dollars) par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017 (5 620,2 millions de dollars). Toutefois, après une actualisation préliminaire des coûts, il s'élève à 5 533,9 millions de dollars, soit une diminution de 1,5 % par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017. Le graphique XI ci-après permet de comparer le projet pour 2018-2019 à l'esquisse budgétaire, aux crédits ouverts pour 2016-2017 et aux dépenses effectives pour 2014-2015.

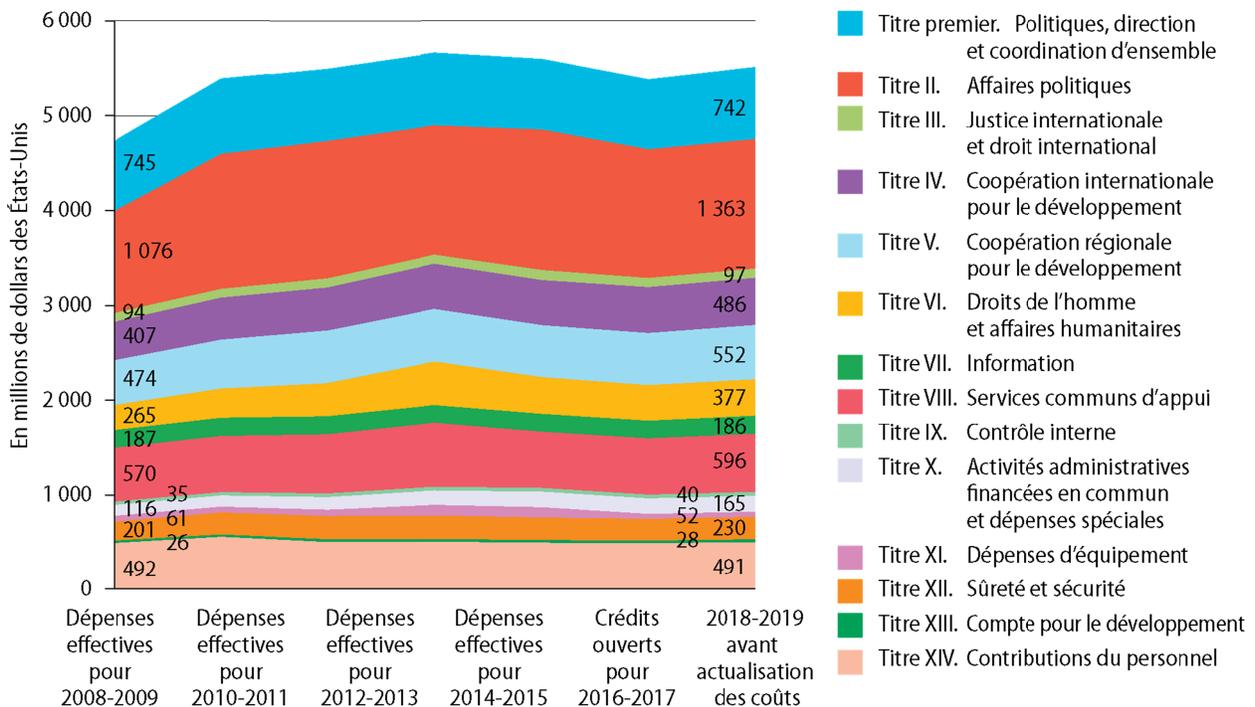
Graphique XI Ressources nécessaires pour l'exercice 2018-2019, par rapport aux exercices biennaux précédents



Note: Les prévisions pour 2018-2019 après actualisation sont inférieures à la fois aux dépenses effectives pour 2014-2015 et aux crédits ouverts pour 2016-2017.

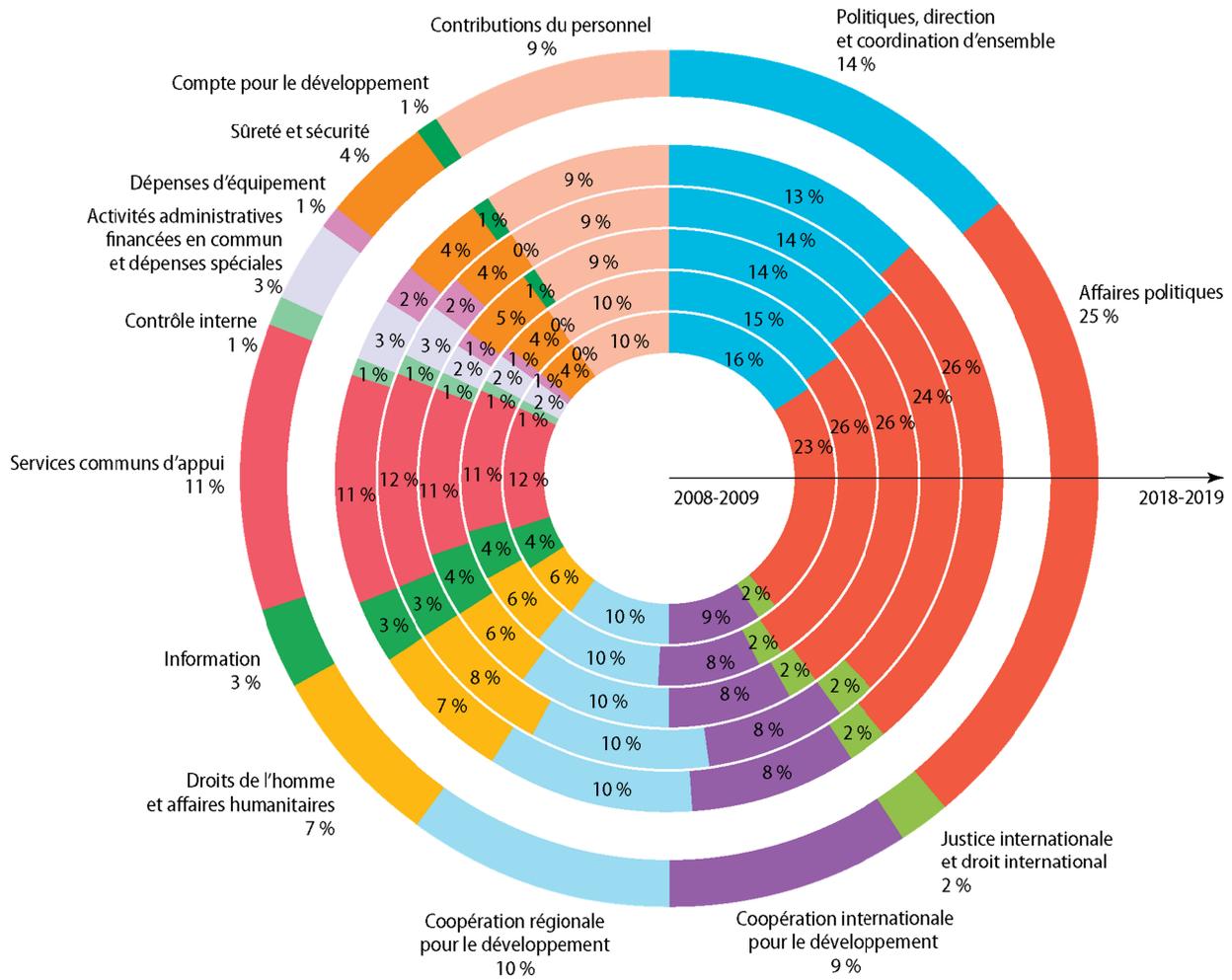
43. Le graphique XII ci-dessous présente une comparaison entre le projet pour 2018-2019, par titre du budget, et les montants approuvés sur une période de 12 ans

Graphique XII Ressources, par titre du budget, sur une période de 12 ans



44. Le graphique XIII donne le pourcentage des ressources, par titre du budget, par rapport aux ressources globales pour chaque exercice biennal.

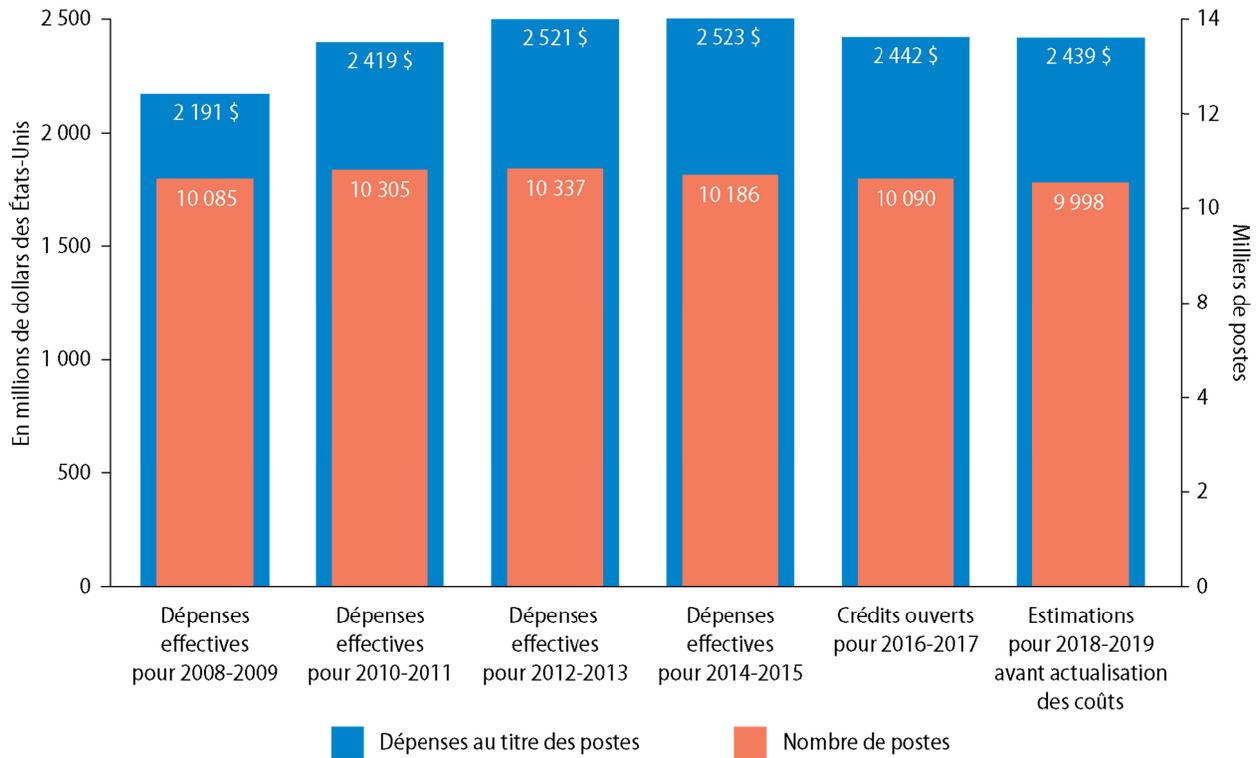
Graphique XIII Pourcentage des ressources, par titre du budget, sur une période de 12 ans



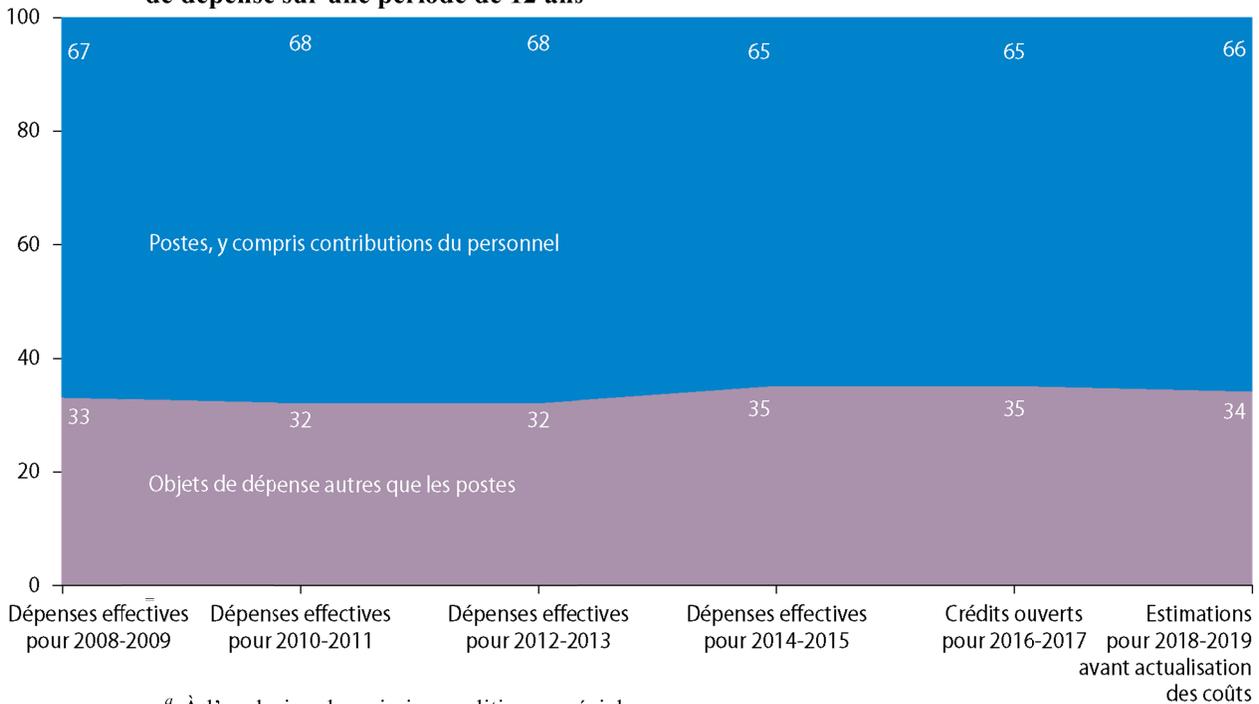
45. Les graphiques XIV, XV et XVI présentent, respectivement : la tendance sur 12 années des dépenses au titre des postes par rapport au nombre de postes (graphique XIV); la répartition des ressources entre les postes et les autres objets de dépense, en pourcentage (à l'exclusion des missions politiques spéciales) (graphique XV); la répartition, en pourcentage, des objets de dépense autres que les postes (graphique XVI), par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017 et aux ressources demandées pour l'exercice 2018-2019.

Introduction

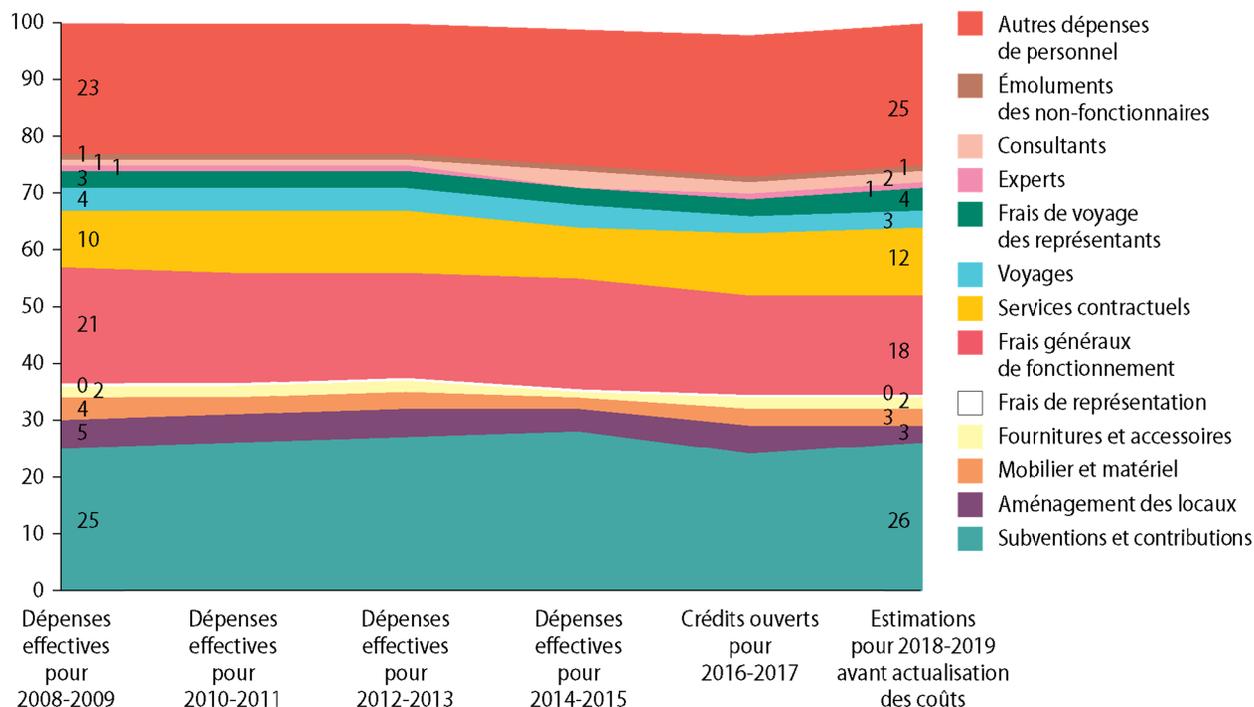
Graphique XIV Répartition des dépenses au titre des postes et nombre de postes, sur une période de 12 ans



Graphique XV Répartition, en pourcentage, des ressources entre les postes et les autres objets de dépense sur une période de 12 ans^a



^a À l'exclusion des missions politiques spéciales.

Graphique XVI Répartition, en pourcentage, des objets de dépense autres que les postes sur une période de 12 ans^a

^a À l'exclusion des contributions du personnel et des missions politiques spéciales.

E. Tableau d'effectifs proposé

46. Pour l'exercice biennal 2018-2019, un effectif total de 9 998 postes est proposé au titre des chapitres des dépenses, ce qui représente une diminution nette de 92 postes par rapport à l'exercice biennal 2016-2017. Les tableaux 5 à 7 et le graphique XVII illustrent la variation nette du nombre de postes par type de modification et cause de la modification (tableaux 5 et 6, respectivement), et par classe et catégorie (tableau 7 et graphique XVII, respectivement) pour l'exercice biennal 2018-2019. La diminution nette de 92 postes tient à la suppression proposée de 175 postes, compensée en partie par la création de 79 postes et la transformation de 4 postes (voir le tableau 5). Les changements qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs ne compromettront pas l'exécution intégrale et efficace des mandats.

Tableau 5 Tableau d'effectifs proposé, par titre du budget et type de modifications

	Effectif approuvé 2016-2017	Création/suppression de postes					Total	Pourcentage	Effectif proposé 2018-2019
		Création	Suppression	Transformation	Transfert				
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	1 946	21	(59)	—	12	(26)	(1,3)	1 920	
II. Affaires politiques	833	2	(12)	—	—	(10)	(1,2)	823	
III. Justice internationale et droit international	263	—	(3)	2	—	(1)	(0,4)	262	
IV. Coopération internationale pour le	1 321	9	(22)	2	—	(11)	(0,8)	1 310	

Introduction

	Effectif approuvé 2016-2017	Création/suppression de postes					Total	Pourcentage	Effectif proposé 2018-2019
		Création	Suppression	Transfor- mation	Transfert				
développement									
V. Coopération régionale pour le développement	1 920	2	(36)	–	–	(34)	(1,8)	1 886	
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	642	15	(3)	–	–	12	1,9	654	
VII. Information	718	18	(8)	–	(12)	(2)	(0,3)	716	
VIII. Services communs d'appui	1 277	12	(24)	–	7	(5)	(0,4)	1 272	
IX. Contrôle interne	116	–	(2)	–	–	(2)	(1,7)	114	
XII. Sûreté et sécurité	1 054	–	(6)	–	(7)	(13)	(1,2)	1 041	
Total	10 090	79	(175)	4	–	(92)	(0,9)	9 998	

47. Dans le tableau 6, l'augmentation nette de 42 postes dans la catégorie des « mandats nouveaux ou élargis » se décompose comme suit :
- Huit postes au titre IV (Coopération internationale pour le développement), plus précisément au chapitre 17 (ONU-Femmes), pour appuyer les mécanismes normatifs intergouvernementaux, conformément aux résolutions 64/289 et 65/259 de l'Assemblée générale, dans lesquelles l'Assemblée a décidé que les ressources nécessaires au fonctionnement des processus normatifs intergouvernementaux seraient prélevées sur le budget ordinaire (5 postes), et au chapitre 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale), à l'appui du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, en application de la résolution 71/208 de l'Assemblée générale (3 postes) [voir par. 28 i) et j)];
 - Onze postes au titre VI (Droits de l'homme et affaires humanitaires), à l'appui du fonctionnement efficace du système des organes de surveillance des traités et des diverses décisions du Conseil des droits de l'homme [voir par. 28 g)];
 - Dix-huit postes au titre VII (Information), à l'appui du principe de l'égalité des six langues officielles et compte tenu de la charge de travail dans chacune de ces langues [voir par. 28 h)];
 - Cinq postes au titre VIII (Services communs d'appui), à l'appui de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie informatique et communications [voir par. 28 f)].
48. La diminution nette de 134 postes tient compte de la réduction de 17 postes au titre des transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres résultant de changements proposés à la structure des postes (voir par. 29 à 31), et de 117 postes au titre des autres variations résultant des gains d'efficacité escomptés (voir par. 32 à 41).

Introduction

Tableau 6 Tableau d'effectifs proposé, par titre du budget et cause de la modification

	Effectif approuvé 2016-2017	Création/suppression de postes					Variation totale	Pourcentage	Postes proposés 2018-2019
		Ajustements techniques (dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations				
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	1 946	–	–	(2)	(24)	(26)	(1,3)	1 920	
II. Affaires politiques	833	–	–	(2)	(8)	(10)	(1,2)	823	
III. Justice internationale et droit international	263	–	–	2	(3)	(1)	(0,4)	262	
IV. Coopération internationale pour le développement	1 321	–	8	2	(21)	(11)	(0,8)	1 310	
V. Coopération régionale pour le développement	1 920	–	–	(3)	(31)	(34)	(1,8)	1 886	
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	642	–	11	–	1	12	1,9	654	
VII. Information	718	–	18	(12)	(8)	(2)	(0,3)	716	
VIII. Services communs d'appui	1 277	–	5	5	(15)	(5)	(0,4)	1 272	
IX. Contrôle interne	116	–	–	–	(2)	(2)	(1,7)	114	
XII. Sûreté et sécurité	1 054	–	–	(7)	(6)	(13)	(1,2)	1 041	
Total	10 090	–	42	(17)	(117)	(92)	(0,9)	9 998	

Tableau 7 Tableau d'effectifs proposé, par titre du budget et classe des postes modifiés

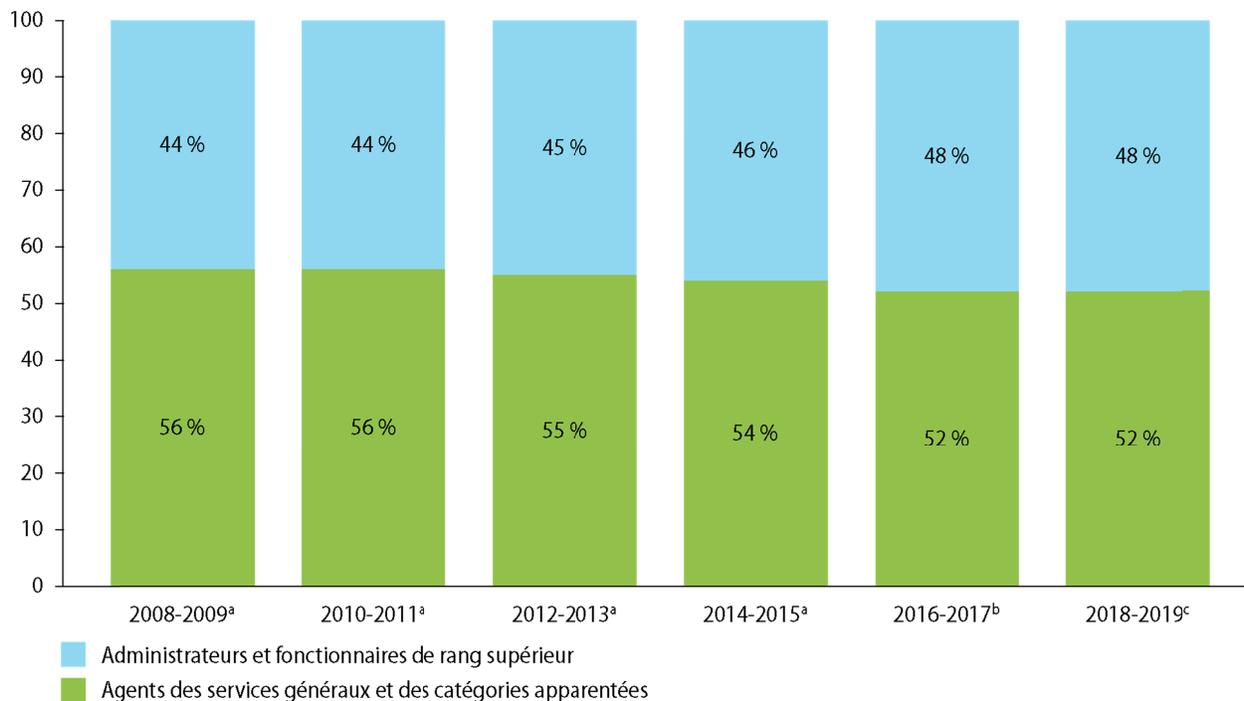
	Effectif approuvé 2016-2017	Création/suppression de postes										Effectif proposé 2018-2019
		VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	G ^a	Total	
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	1 946	1	–	1	–	14	26	(34)	–	(34)	(26)	1 920
II. Affaires politiques	833	–	–	–	–	(1)	–	1	–	(10)	(10)	823
III. Justice internationale et droit international	263	–	–	–	–	–	1	1	(1)	(2)	(1)	262
IV. Coopération internationale pour le développement	1 321	–	–	1	1	1	2	3	(3)	(16)	(11)	1 310
V. Coopération régionale pour le développement	1 920	–	–	–	–	1	(4)	1	(4)	(28)	(34)	1 886
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	642	–	–	–	1	1	1	11	–	(2)	12	654
VII. Information	718	–	–	(1)	–	(1)	(2)	2	1	(1)	(2)	716
VIII. Services communs d'appui	1 277	–	–	–	2	2	6	(1)	2	(16)	(5)	1 272
IX. Contrôle interne	116	–	–	–	–	–	–	–	–	(2)	(2)	114
XII. Sûreté et sécurité	1 054	–	–	–	–	(1)	(3)	(2)	(1)	(6)	(13)	1 041
Total	10 090	1	–	1	4	16	27	(18)	(6)	(117)	(92)	9 998

^a Catégorie des services généraux et catégories apparentées.

Introduction

49. Si l'on compare les quatre derniers exercices biennaux, le pourcentage de postes d'administrateur a augmenté, au détriment de celui des postes d'agent des services généraux et des catégories apparentées. Comme dans les précédents projets de budget, le ratio entre les postes d'agent des services généraux et les postes d'administrateur fait apparaître une diminution progressive de la proportion des postes d'agent des services généraux par rapport au nombre total de postes approuvés, comme l'illustre le graphique XVII, qui donne un aperçu de la répartition des postes par catégorie sur les quatre derniers exercices biennaux.

Graphique XVII Répartition des postes, par catégorie, sur une période de 12 ans



Catégorie	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	4 463	44,3	4 560	44,3	4 631	44,8	4 736	46,5	4 804	47,6	4 829	48,3
Agents des services généraux et des catégories apparentées	5 622	55,7	5 745	55,7	5 706	55,2	5 450	53,5	5 286	52,4	5 169	51,7
Total (postes)	10 085		10 305		10 337		10 186		10 090		9 998	
Ratio entre les postes d'agent des services généraux et des catégories apparentées et ceux d'administrateur	1,26		1,26		1,23		1,15		1,10		1,07	

^a Sur la base du montant final des crédits ouverts.

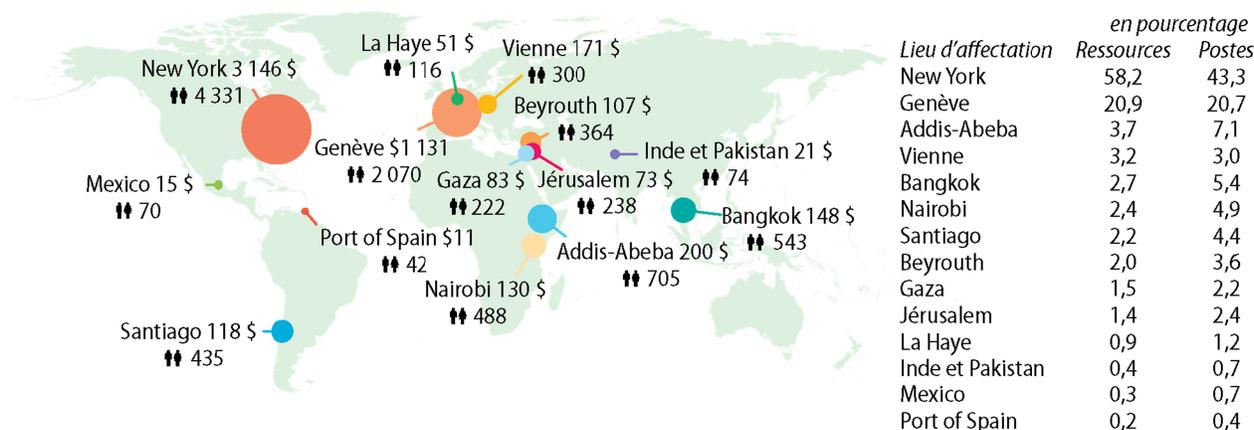
^b Sur la base des crédits ouverts pour 2016-2017.

^c Sur la base des prévisions.

50. Le graphique XVIII ci-après donne la répartition géographique des ressources demandées, y compris les postes, comme suite à la demande de l'Assemblée générale figurant au paragraphe 27 de sa résolution 70/247. D'autres détails sont indiqués dans le tableau complémentaire 11.

Graphique XVIII Répartition géographique des postes et des ressources^a

(En millions de dollars des États-Unis)



Note : Montants en millions de dollars des États-Unis. Montants avant actualisation des coûts.

^a Avant actualisation des coûts.

F. Actualisation des coûts

51. En application de la résolution 71/274 de l'Assemblée générale, les prévisions de dépenses pour 2018-2019, avant actualisation des coûts, sont établies à partir des prévisions aux taux révisés de 2016-2017 présentées dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017. Ces montants sont actualisés en fonction des taux d'inflation prévus pour 2018-2019, des coefficients d'ajustement, des taux d'ajustement au coût de la vie et des taux de change (voir annexe, tableaux 6 et 7).
52. L'Assemblée générale a décidé, à la section IX de sa résolution 69/274, que les taux de change à terme seraient utilisés aux fins de l'établissement des prévisions budgétaires à compter de l'élaboration du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017. Elle a également prié le Secrétaire général de communiquer les prévisions d'inflation les plus précises possible à la Commission de la fonction publique internationale pour lui permettre d'actualiser au mieux les coûts en fonction de l'inflation. Conformément à cette demande, les prévisions relatives aux taux d'inflation pour la composante médicale des coefficients d'ajustement pour 2018-2019 sont fondées sur les résultats de l'évaluation actuarielle, arrêtée au 31 décembre 2016, des prestations dues à la cessation de service et des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En outre, les taux de change ayant servi à établir les prévisions ont été calculés à partir des taux à terme approuvés pour 2017 qui figurent dans le premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2016-2017 (A/71/576).
53. Les dépenses communes de personnel inscrites au budget représentent un pourcentage du traitement net pour chaque lieu d'affectation. Elles comprennent les différentes indemnités

– indemnité pour charges de famille, prime de mobilité et de sujétion, indemnité pour frais d'études, congé dans les foyers, cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et au régime d'assurance maladie – et les dépenses liées à la nomination, aux réaffectations et à la cessation de service des fonctionnaires. Les taux appliqués dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 sont les mêmes que ceux utilisés dans le premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2016-2017. Toutefois, une réduction proportionnelle de 16,7 millions de dollars a été opérée pour tenir compte des incidences financières de la mise en œuvre de l'ensemble des prestations, comme indiqué à l'annexe III du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/70/961) (réduction de 18,7 millions de dollars) et des montants révisés des indemnités pour charges de famille et de la prime de départ, ainsi qu'il est précisé dans l'état présenté par le Secrétaire général sur les incidences administratives et financières des décisions et recommandations figurant dans le rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour l'année 2016 (A/C.5/71/3) (augmentation de 2,0 millions de dollars).

54. Les taux de vacance approuvés pour les postes reconduits (10,1 % pour les administrateurs, 7,1 % pour les agents des services généraux) et pour les nouveaux postes (50 %) sont maintenus, comme indiqué dans le premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2016-2017. À titre de comparaison, le taux de vacance moyen était de 9,9 % pour les postes d'administrateur et de 7,5 % pour les postes d'agent des services généraux pendant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2017.
55. Le montant estimatif préliminaire de 127,6 millions de dollars, qui représente 2,9 % du projet de budget ordinaire (missions politiques spéciales non comprises), sera actualisé en décembre 2017 en fonction des derniers taux disponibles avant le début de l'exercice biennal 2018-2019 et figurera dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions budgétaires révisées pour tenir compte des variations des taux de change et d'inflation.

G. Autres facteurs pris en considération dans les propositions budgétaires

Quotes-parts hors budget ordinaire

56. Les quotes-parts hors budget ordinaire concernent les prévisions relatives au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et au mécanisme appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux. Le montant total des prévisions pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élève à 670,5 millions de dollars, soit une augmentation de 5,2 millions de dollars (0,8 %) par rapport à 2016-2017. Cette augmentation s'explique principalement par les prévisions au titre du compte d'appui. La répartition des quotes-parts hors budget ordinaire, par chapitre, est indiquée dans le tableau 9.

Contributions extrabudgétaires

57. Le montant des ressources extrabudgétaires pour l'exercice biennal 2018-2019 est estimé à 21,3 milliards de dollars, soit une diminution de 178,4 millions de dollars (0,8 %) par rapport à 2016-2017. Cette baisse s'explique pour une large part par la réduction prévue au titre des travaux de construction entrepris dans la bande de Gaza après le conflit de 2014 au chapitre 26 (Réfugiés de Palestine). Elle est en partie contrebalancée par des augmentations prévues, principalement au chapitre 14 (Environnement), en ce qui concerne le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres fonds préaffectés.
58. Les ressources extrabudgétaires sont complétées par des contributions volontaires en nature. Comme suite aux recommandations formulées par le Comité consultatif selon lesquelles les

contributions en nature devraient figurer dans le projet de budget-programme (voir A/70/7, par. III.31), la part de contributions volontaires en nature est désormais précisée, lorsqu'il y a lieu, pour chaque chapitre. La présentation des quotes-parts hors budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires a été actualisée de façon à ce que les ressources soient réparties en deux catégories, à savoir les activités de fond et les activités d'appui, et non plus trois, la catégorie des activités opérationnelles ayant été supprimée.

59. La catégorie « activités de fond » concerne les contributions extrabudgétaires servant à financer des activités destinées à appuyer ou à compléter les programmes approuvés relevant du budget ordinaire et les programmes ayant pour objet de fournir un appui aux pays sous la forme d'activités de coopération technique, d'opérations de secours et de projets humanitaires divers. La catégorie « activités d'appui » comprend les quotes-parts hors budget ordinaire et les contributions extrabudgétaires qui couvrent les dépenses d'administration et les frais techniques liés à la mise en œuvre des programmes et projets financés au moyen de ressources extrabudgétaires.
60. La répartition des ressources extrabudgétaires prévues est indiquée, par chapitre du budget, dans le tableau 10.

Produits

61. En tout, 287 produits de l'exercice 2016-2017 ne seront pas reconduits en 2018-2019. Ils sont décrits dans les chapitres correspondants du projet de budget-programme et un récapitulatif est présenté dans le tableau 8 ci-dessous. Le nombre de produits non reconduits représente environ 0,6 % du nombre total de produits prévus en 2016-2017.

Tableau 8 **Récapitulatif des produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019, par chapitre du budget**

<i>Chapitre</i>	<i>Nombre de produits</i>
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	5
3. Affaires politiques	6
4. Désarmement	43
5. Opérations de maintien de la paix	6
6. Utilisations pacifiques de l'espace	5
8. Affaires juridiques	6
9. Affaires économiques et sociales	49
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	67
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	18
17. ONU-Femmes	5
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	13
20. Développement économique en Europe	32
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	6
27. Aide humanitaire	1
28. Information	6
29. Services communs d'appui	–
A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	3

Introduction

<i>Chapitre</i>	<i>Nombre de produits</i>
B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	3
E. Bureau de l'informatique et des communications	5
G. Administration (Vienne)	2
34. Sûreté et sécurité	6
Total	287

Suivi et évaluation

62. Dans sa résolution 58/269, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de désigner clairement dans tous les chapitres du projet de budget-programme les ressources nécessaires à l'exécution des activités de suivi et d'évaluation. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé un complément d'information sur les principales activités d'évaluation prévues par chaque département, ainsi que des informations sur les activités passées et les enseignements qui en ont été tirés (A/70/7, par. 59 à 61).
63. Des mesures ont été prises pour améliorer la présentation des informations concernant les ressources consacrées au suivi et à l'évaluation. En consultation avec le Bureau des services de contrôle interne, le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité a publié des principes directeurs révisés à l'intention des interlocuteurs spécialistes du budget et de l'évaluation sur les règles à suivre pour comptabiliser les ressources allouées aux activités d'évaluation. Ces directives précisent que les activités qui ne conduisent pas à la production de rapports d'évaluation doivent être qualifiées d'activités de suivi.
64. Dans ce contexte, le montant des ressources prévues au titre des activités de suivi et d'évaluation s'élève à 59,9 millions de dollars, soit une augmentation de 0,3 million de dollars par rapport aux prévisions pour l'exercice 2016-2017, comme indiqué dans le tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9 **Suivi et évaluation : ressources nécessaires**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2016-2017		2018-2019	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Budget ordinaire	28 329,0	47,5	24 910,1	41,6
Quotes-parts hors budget ordinaire	4 652,5	7,8	4 350,8	7,3
Ressources extrabudgétaires	26 614,8	44,7	30 653,2	51,2
Total	59 596,3	100,0	59 914,1	100,0

65. Chaque fascicule du budget comprend un récapitulatif des ressources que le département concerné prévoit de consacrer à ses activités de suivi et d'évaluation. Ces activités consistent en général à évaluer si le programme est en passe d'atteindre les résultats énoncés dans les cadres logiques approuvés pour 2018-2019, à évaluer la qualité des services fournis à l'aune de la satisfaction des clients, à mettre en regard la situation du début de la période d'exécution et les tâches qui restent à

accomplir, à apprécier la mesure dans laquelle les objectifs du programme ont été atteints et à envisager des reformulations du programme qui pourraient faciliter la réalisation desdits objectifs.

66. On trouvera ci-après des exemples des activités de suivi et d'évaluation prévues pour l'exercice biennal 2018-2019, ainsi que des renseignements sur les activités menées pendant l'exercice biennal en cours et leur incidence sur les programmes de travail concernés.

Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences)

- a) Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a fait porter ses évaluations sur quatre aspects de ses activités, à savoir : i) la distribution simultanée de documents; ii) le traitement des documents en retard; iii) la fusion de la Section de l'édition des documents officiels et des Services de traduction; et iv) l'évaluation de l'intégrité des rapports de production du système de traitement de la documentation (gDoc). Pour 2018-2019, le Département prévoit d'évaluer : i) la fusion de la Section de la préparation de copie et de la correction d'épreuves avec la Section des services de publication et son incidence sur la productivité, ii) l'uniformisation, dans les quatre centres de conférence, des tâches spéciales de traduction; et iii) l'uniformisation, dans les quatre centres de conférence, des tâches de traitement de texte. D'autres évaluations pourront s'y ajouter pendant le prochain exercice biennal, en fonction des résultats qui seront observés au cours de celui-ci;
- b) S'agissant des activités de suivi, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a créé le Groupe de coordination pendant l'exercice biennal 2016-2017 afin de coordonner les procédures internes et l'uniformisation des méthodes de suivi dans les quatre centres de conférence de l'Organisation, qui ont ainsi été en mesure de mieux harmoniser leurs activités et leurs modes de transmission de l'information. Les activités de suivi et d'évaluation entreprises par le Département ont abouti à la mise en œuvre de plusieurs initiatives, parmi lesquelles l'adoption en 2015 du système de planification et de traitement de la documentation (gDoc), dans lequel est consigné, depuis novembre 2016, le contrôle de la qualité de la traduction contractuelle;

Chapitre 9 (Affaires économiques et sociales)

- c) La politique d'évaluation du Département des affaires économiques et sociales fonde les activités qu'il mène en la matière et joue un rôle important dans l'amélioration de la sa fonction d'évaluation, dont il garantit l'utilité, la crédibilité et l'indépendance, ainsi que sa conformité avec les normes d'évaluation définies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. En outre, le Département a élaboré un guide d'application destiné à améliorer les pratiques d'évaluation, qui donne au personnel des directives pour la mise en œuvre des procédures d'évaluation et l'informe sur les différents types d'auto-évaluation définis dans la politique d'évaluation. Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, le Département continuera de renforcer ses activités d'évaluation, en mettant l'accent sur l'auto-évaluation aux fins d'améliorer l'exécution des programmes, de mettre au jour les lacunes et de recenser les enseignements tirés de l'expérience, ainsi que ses activités de suivi. Le Département entend veiller à ce que : i) les évaluations soient menées en temps voulu et soient pertinentes, professionnelles et utiles au Département, aux organismes intergouvernementaux qui bénéficient de ses services, à ses partenaires et aux autres parties concernées; ii) l'évaluation soit plus systématiquement utilisée comme outil d'appui à l'apprentissage et de renforcement de la planification, de la programmation et de la gestion; iii) la présentation de rapports sur les résultats et la transparence soient renforcées à tous les niveaux, notamment en ce qui

concerne la communication sur les réalisations du Département. En collaboration avec le Bureau des services de contrôle interne, le Département portera également son attention sur la qualité de ses rapports d'auto-évaluation, notamment ceux ayant trait aux projets menés dans le cadre du Compte pour le développement et du programme ordinaire de coopération technique;

Chapitre 14 (Environnement)

- d) Le PNUE poursuivra son programme d'évaluation des sept sous-programmes conformément au calendrier fixé. Le cycle d'évaluation étant solidement établi, tous les sous-programmes bénéficient également des conclusions des évaluations qui aident à répondre aux obligations de transparence et à déterminer les possibilités d'amélioration sur le plan opérationnel. L'évaluation de chaque sous-programme permettra de mesurer les résultats obtenus, ainsi que la viabilité, l'efficacité et l'efficacité de l'exécution du sous-programme concerné. Les évaluations prendront en compte les évaluations des objectifs, des résultats escomptés et des indicateurs de succès et contribueront à l'analyse de l'exécution globale du sous-programme concerné et de ses résultats. Elles seront complétées par des informations sur l'exécution du programme issues du dispositif global de suivi coordonné par le Bureau des opérations. Les projets seront évalués une fois qu'ils seront achevés, l'objectif étant de jauger l'action entreprise et d'en recenser les produits et les résultats;

Chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique)

- e) La Commission économique pour l'Afrique (CEA) prévoit de mener des évaluations thématiques périodiques, portant notamment sur la performance institutionnelle, qui seront consacrées aux principaux domaines d'intervention de la Commission et aux produits qu'elle doit fournir. Dans le cadre de ses activités de suivi, la CEA analyse ses opérations en vue de déterminer si les résultats attendus du programme pourront être atteints conformément à ce qui est prévu dans les cadres logiques approuvés pour 2018-2019. Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, la CEA a mené une série d'activités d'évaluation qui ont démontré son aptitude à fournir efficacement un appui consultatif de qualité et des produits et outils axés sur le savoir, et ont mis en exergue le rôle qu'elle jouait en tant que laboratoire d'idées et sa capacité à influencer les politiques régionales dans tous ses domaines d'intervention. Elles ont en outre mis en évidence que son plan d'action était en adéquation avec le programme de transformation du continent, que ses projets étaient bien conçus et permettaient d'atteindre les objectifs fixés, et qu'en intégrant une dimension liée au renforcement des capacités, ils accroissaient l'efficacité et l'efficacité des institutions, contribuant ainsi à inscrire les interventions dans une durée supérieure à celle des projets. Pendant l'exercice biennal 2018-2019, la Commission s'attachera tout particulièrement à appliquer les deux principales recommandations qui lui ont été adressées, à savoir améliorer la cohérence de son cadre de résultats pour relier les objectifs des sous-programmes aux grands objectifs de son programme, et mieux prendre en compte la problématique hommes-femmes lors de l'élaboration et de l'exécution des projets;

Chapitre 20 (Développement économique en Europe)

- f) Conformément au plan de travail de la Commission économique pour l'Europe (CEE) concernant l'évaluation biennale pour 2016-2017, des consultants indépendants ont procédé à trois évaluations, une concernant l'ensemble du programme, les autres étant consacrées à deux de ses sous-programmes. La CEE a évalué 12 projets en 2016-2017. Chaque évaluation était assortie d'observations de ses responsables et d'un rapport d'étape rendant compte de la suite donnée à chaque recommandation. Elle a également organisé une table ronde sur

l'évaluation et les enseignements à en tirer au niveau institutionnel, à laquelle ont participé des organisations internationales et des délégations de missions permanentes, l'objet étant de dégager des bonnes pratiques susceptibles d'étayer le caractère indépendant et la pertinence des évaluations dans le système des Nations Unies;

- g) Le plan de travail d'évaluation établi par la CEE pour l'exercice biennal 2018-2019 a été approuvé en septembre 2016 par le Comité exécutif, qui a demandé au secrétariat de renforcer la fonction d'évaluation de la Commission et d'accroître ses effectifs, ce que prévoit son projet de budget pour 2018-2019. La CEE prévoit de mener une évaluation au niveau du programme sur l'efficacité et les incidences de la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble de ses huit sous-programmes, et d'évaluer trois de ses sous-programmes, comme suit : i) évaluation du sous-programme 1 (Environnement), axée sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'incidence des études de la performance environnementale; ii) évaluation du sous-programme 6 (Commerce), axée sur la pertinence des études sur les obstacles d'ordre réglementaire et procédural au commerce au Kirghizistan; et iii) évaluation du sous-programme 2 (Transports), axée sur l'efficacité de l'appui fourni par la Commission aux gouvernements dans la lutte contre les changements climatiques. La CEE évaluera également tous les projets d'un montant égal ou supérieur à 250 000 dollars, dont 6 qui relèvent du sous-programme 1, 2 du sous-programme 6, 2 du sous-programme 3 (Statistique) et 2 du sous-programme 8 (Logement, aménagement du territoire et population). Le Comité exécutif a en outre demandé qu'un rapport d'évaluation analytique portant sur les enseignements tirés des évaluations et les modifications qui ont apportées au programme de travail à la suite de ces évaluations soit élaboré chaque année et soumis à son examen. Tous les rapports d'évaluation, accompagnés d'observations de ses responsables, ainsi que les rapports d'activité de la CEE sont publiés sur son site Web;

Chapitre 27 (Aide humanitaire)

- h) En 2016, le Groupe de l'évaluation, qui relève du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, a publié deux rapports d'évaluation interorganisations de l'action humanitaire, portant l'un sur les mesures prises face à la crise au Soudan du Sud et l'autre sur les interventions en République centrafricaine. Les recommandations relatives au Soudan du Sud ne sont plus d'actualité en raison du regain de violence dans ce pays; en revanche, en République centrafricaine, l'équipe de pays pour l'action humanitaire était, au moment de la rédaction du présent rapport, en train d'élaborer des mesures comme suite aux conclusions de l'évaluation;
- i) En 2018-2019, les ressources allouées aux activités d'évaluation serviront à financer des évaluations externes menées par des consultants indépendants. Les évaluations interorganisations de l'action humanitaire s'intéressent aux résultats obtenus collectivement dans une situation d'urgence humanitaire et à la mesure dans laquelle les interventions ont été facilitées par la coordination. Elles sont obligatoires pour toutes les situations d'urgence de niveau 3. Durant l'exercice 2018-2019, chaque situation d'urgence de niveau 3 fera l'objet d'une telle évaluation. Les ressources allouées aux activités d'évaluation serviront aussi à financer huit évaluations internes : quatre portant sur des interventions d'urgence sur le terrain et quatre autres sur des thèmes importants qui seront déterminés par l'équipe de direction. Ces évaluations internes visent à fournir au Coordonnateur des secours d'urgence des informations sur les résultats obtenus dans les principaux domaines d'activité, à tirer des enseignements qui pourront servir par la suite, à cerner les problèmes à traiter et à recommander les mesures à prendre pour améliorer les opérations du Bureau;

Chapitre 29B (Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité)

- j) Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité a effectué des examens périodiques et une analyse des résultats et mené régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès des clients, sans recours à des effectifs supplémentaires. Les examens ont abouti à l'automatisation de diverses procédures comptables, notamment celles relatives aux états de paie, à l'impôt sur le revenu, à l'assurance maladie et à l'assurance-vie, aux remboursements pour frais de voyage et aux créances des fournisseurs, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité et le suivi de la prestation de services. Pendant l'exercice biennal en cours et sur la base des commentaires formulés par ses clients, y compris les recommandations du Comité des commissaires aux comptes, le Bureau a mis en ligne dans Umoja plusieurs rapports destinés à faciliter la prise de décisions de gestion concernant le contrôle des dépenses, l'exécution du budget et la présentation des informations y relatives. Le suivi de l'exécution des programmes au regard du plan-programme biennal approuvé est effectué tout au long de l'exercice biennal : les indicateurs de succès et les produits de l'exercice biennal en cours servent alors de base pour déterminer les produits prévus pour l'exercice suivant;

Chapitre 29F [Administration, (Genève)]

- k) Dans le cadre de ses activités de suivi et d'évaluation, l'Office des Nations Unies à Genève continue d'examiner les opérations de chacun de ses services (Service de la gestion des ressources financières, Service des technologies de l'information et de la communication, Services centraux d'appui, Service de gestion des ressources humaines et Service de la sécurité et de la sûreté) en menant des enquêtes et en recueillant des avis auprès des clients, et en procédant au suivi de l'exécution de ses programmes au regard du plan-programme biennal approuvé. Ces mesures contribuent à améliorer la prestation de services grâce à l'examen de la structure des services de l'Office et des procédures en la matière, de son organigramme ainsi que de l'organisation des services aux clients, l'objectif étant de définir les améliorations pouvant être apportées aux services et les gains d'efficacité potentiels, dont certains sont susceptibles d'entraîner une diminution des prévisions de dépense, comme indiqué au chapitre 29F. Le suivi de l'exécution des programmes au regard du plan-programme biennal approuvé est effectué en continu et les indicateurs de succès et les produits de l'exercice biennal en cours servent de base pour déterminer les produits prévus pour l'exercice suivant;

Chapitre 30 (Contrôle interne)

- l) Les activités de suivi et d'évaluation du Bureau des services de contrôle interne portent notamment sur l'exécution de ses programmes au regard du plan-programme biennal, sur la qualité de ses rapports et, de façon périodique, sur ses activités. Ces évaluations permettent de cerner les dispositifs internes qui peuvent être perfectionnés pour garantir l'efficacité du Bureau et accroître la responsabilisation envers les États Membres. De plus, elles contribuent à améliorer les rapports que le Bureau établit et à en rehausser la qualité, en ce sens que les conclusions et recommandations sont mieux étayées;

Chapitre 34 (Sûreté et sécurité)

- m) La Section de la mise aux normes, de l'évaluation et du suivi du Département de la sûreté et de la sécurité procédera à six évaluations de l'exécution du programme de sécurité dans des zones qui seront désignées au début de l'exercice biennal. La Section effectuera trois

évaluations par an et réalisera des études de cas mettant en avant les enseignements tirés et les pratiques exemplaires. Elle s'attachera en outre à suivre l'exécution des politiques, notamment les mesures d'atténuation définies dans le cadre du dispositif de gestion des risques de sécurité. Une plateforme en ligne destinée à faciliter la collecte de données à l'échelle mondiale est actuellement mise au point. Le recensement des enseignements tirés améliorera l'exécution du programme de sécurité dans les zones désignées, facilitera l'adaptation des méthodes de travail là où c'est nécessaire, et contribuera à renforcer le programme de sécurité. Il sera tenu compte de ces enseignements pour l'élaboration des politiques et les activités de formation.

Autres éléments d'information

67. Le tableau 11 de l'annexe donne des informations sur les ressources demandées dans tous les lieux d'affectation, conformément à la résolution [70/247](#) de l'Assemblée générale.
68. Les ressources proposées au titre de la formation pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentées dans le tableau 12.
69. La répartition des ressources affectées aux technologies de l'information pour les exercices bienneaux 2014-2015 à 2018-2019, par chapitre, est indiquée dans le tableau 13, conformément à la demande du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/66/7](#), par. 116). La méthode de compilation et de notification de ces coûts a été améliorée grâce à Umoja. Les estimations incluent désormais les coûts liés aux postes et aux emplois de temporaire (autre que pour les réunions) qui relèvent de la famille d'emplois du réseau Technologies de l'information et télécommunications. En outre, des estimations relatives aux communications figurent désormais parmi les informations répertoriées.
70. Les emplois de temporaires (autres que pour les réunions), par titre et par chapitre du budget, au 31 mars 2017 sont recensés dans le tableau 14, conformément à la demande du Comité consultatif ([A/65/611](#), par. 7).
71. Les postes autorisés au titre du budget ordinaire qui sont restés vacants pendant deux ans ou plus sont recensés dans le tableau 15, par chapitre du budget.
72. Les propositions concernant les voyages des fonctionnaires, par chapitre du budget, sont présentées dans le tableau 16.
73. Les chapitres du budget pour lesquels les organes compétents ont évalué le programme de travail sont recensés dans le tableau 17.
74. Les mesures prises pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif sur des questions transversales sont récapitulées dans le tableau 18.

Annexes

Tableaux complémentaires

I. Récapitulatif des ressources financières et des postes nécessaires

Tableau complémentaire 1 Budget total et postes

a) Budget total

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2016-2017	2018-2019	Augmentation (diminution)	
	crédits ouverts	montant prévu	Montant	Pourcentage
Budget ordinaire				
Dépenses	5 620 221,6	5 532 627,7	(87 593,9)	(1,6)
Recettes générales	39 171,2	48 385,8	9 214,6	23,5
Total partiel, budget ordinaire	5 581 050,4	5 484 241,9	(96 808,5)	(1,7)
Recettes provenant des contributions du personnel	500 007,9	505 680,9	5 673,0	1,1
Budget ordinaire : montant net	5 081 042,5	4 978 561,0	(102 481,5)	(2,0)
Quotes-parts hors budget ordinaire				
Activités d'appui	665 314,4	670 525,1	5 210,7	0,8
Total partiel, quotes-parts hors budget ordinaire	665 314,4	670 525,1	5 210,7	0,8
Ressources extrabudgétaires				
Activités d'appui	4 473 480,7	4 187 480,6	(286 000,1)	(6,4)
Activités de fond	17 018 397,2	17 125 958,5	107 561,3	0,6
Total partiel, ressources extrabudgétaires	21 491 877,9	21 313 439,1	(178 438,8)	(0,8)
Budget total (montant net)	27 238 234,8	26 962 525,2	(275 709,6)	(1,0)

b) Postes par source de financement

	2016-2017	2018-2019	Augmentation (diminution)	
			Postes	Pourcentage
Budget ordinaire				
Chapitres des dépenses	10 090	9 998	(92)	(0,9)
Chapitres des recettes	80	68	(12)	(15,0)
Total partiel	10 170	10 066	(104)	(1,0)
Quotes-parts hors budget ordinaire				
Activités d'appui	1 375	1 366	(9)	(0,7)
Total partiel	1 375	1 366	(9)	(0,7)
Ressources extrabudgétaires				
Activités de fond	9 687	9 775	88	0,9
Activités d'appui	8 817	8 762	(55)	(0,6)
Total partiel	18 504	18 537	33	0,2
Total	30 049	29 969	(80)	(0,3)

Tableau complémentaire 2 **Récapitulatif du projet de budget-programme, 2018-2019**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Variation										
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements technique (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Variation totale	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
Titre I											
Politiques, direction et coordination d'ensemble	770 935,9	748 474,4	(16 710,4)	16 082,1	983,7	(7 046,8)	(6 691,4)	(0,9)	741 783,0	21 244,7	763 027,7
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	115 540,7	117 372,9	(3 780,6)	386,5	3 477,4	92,2	175,5	0,1	117 548,4	3 159,2	120 707,6
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	655 395,2	631 101,5	(12 929,8)	15 695,6	(2 493,7)	(7 139,0)	(6 866,9)	(1,1)	624 234,6	18 085,5	642 320,1
Titre II											
Affaires politiques	1 369 675,2	1 487 785,2	(108 738,0)	1 955,6	(318,0)	(17 564,6)	(124 665,0)	(8,4)	1 363 120,2	7 790,9	1 370 911,1
3. Affaires politiques	1 227 686,0	1 346 045,3	(105 246,8)	–	–	(15 740,1)	(120 986,9)	(9,0)	1 225 058,4	3 237,4	1 228 295,8
4. Désarmement	26 116,1	24 868,9	(883,0)	1 955,6	(63,7)	(315,9)	693,0	2,8	25 561,9	765,4	26 327,3
5. Opérations de maintien de la paix	108 098,8	109 648,4	(2 608,2)	–	(254,3)	(1 447,9)	(4 310,4)	(3,9)	105 338,0	3 568,4	108 906,4
6. Utilisations pacifiques de l'espace	7 774,3	7 222,6	–	–	–	(60,7)	(60,7)	(0,8)	7 161,9	219,7	7 381,6
Titre III											
Justice internationale et droit international	97 148,0	107 354,3	(13 390,3)	551,2	–	2 230,3	(10 608,8)	(9,9)	96 745,5	2 402,6	99 148,1
7. Cour internationale de Justice	49 339,9	45 814,7	(1 629,7)	–	–	2 778,7	1 149,0	2,5	46 963,7	957,7	47 921,4
8. Affaires juridiques	47 808,1	61 539,6	(11 760,6)	551,2	–	(548,4)	(11 757,8)	(19,1)	49 781,8	1 444,9	51 226,7
Titre IV											
Coopération internationale pour le développement	477 815,5	476 524,1	(923,4)	16 660,9	(140,3)	(6 059,4)	9 537,8	2,0	486 061,9	12 824,2	498 886,1
9. Affaires économiques et sociales	159 095,9	162 147,6	(3 130,8)	13 974,8	–	(1 725,1)	9 118,9	5,6	171 266,5	4 359,0	175 625,5
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	8 602,7	10 763,0	–	–	–	(113,6)	(113,6)	(1,1)	10 649,4	330,5	10 979,9

	Variation										
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements technique (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Variation totale	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	13 581,9	16 605,8	–	–	–	(153,8)	(153,8)	(0,9)	16 452,0	542,9	16 994,9
12. Commerce et développement	144 641,6	138 422,2	1 475,3	–	(140,3)	(1 698,1)	(363,1)	(0,3)	138 059,1	2 902,3	140 961,4
13. Centre du commerce international ^a	38 895,7	37 091,8	–	–	–	(406,5)	(406,5)	(1,1)	36 685,3	1 321,3	38 006,6
14. Environnement	32 000,2	37 097,3	2 880,0	–	–	(613,0)	2 267,0	6,1	39 364,3	981,6	40 345,9
15. Établissements humains	24 588,0	22 074,4	(1 888,2)	624,1	–	(282,3)	(1 546,4)	(7,0)	20 528,0	749,7	21 277,7
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	41 252,0	37 232,3	(259,7)	756,3	–	(967,4)	(470,8)	(1,3)	36 761,5	1 131,8	37 893,3
17. ONU-Femmes	15 157,4	15 089,7	–	1 305,7	–	(99,6)	1 206,1	8,0	16 295,8	505,1	16 800,9
Titre V											
Coopération régionale pour le développement	557 030,8	551 250,3	1 992,4	5 711,2	(175,8)	(7 478,3)	49,5	0,0	551 299,8	23 801,0	575 100,8
18. Développement économique et social en Afrique	142 228,1	153 449,1	(218,6)	–	(160,1)	(2 200,6)	(2 579,3)	(1,7)	150 869,8	11 378,5	162 248,3
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	99 477,5	95 411,4	791,9	325,7	(15,7)	(1 385,4)	(283,5)	(0,3)	95 127,9	1 646,0	96 773,9
20. Développement économique en Europe	73 573,7	65 938,5	(83,8)	–	–	(1 015,0)	(1 098,8)	(1,7)	64 839,7	1 285,0	66 124,7
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	114 239,3	106 931,0	483,7	–	–	(1 304,1)	(820,4)	(0,8)	106 110,6	4 340,6	110 451,2
22. Développement économique et social en Asie occidentale	72 773,2	70 088,3	1 019,2	385,5	–	(969,3)	435,4	0,6	70 523,7	1 697,5	72 221,2
23. Programme ordinaire de coopération technique	54 739,0	59 432,0	–	5 000,0	–	(603,9)	4 396,1	7,4	63 828,1	3 453,4	67 281,5

	Variation										
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements technique (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Variation totale	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
Titre VI											
Droits de l'homme et affaires humanitaires	461 934,3	389 480,3	(22 483,1)	13 274,6	–	(3 286,6)	(12 495,1)	(3,2)	376 985,2	9 079,1	386 064,3
24. Droits de l'homme	200 902,8	212 034,3	(16 860,1)	5 767,9	–	(2 443,0)	(13 535,2)	(6,4)	198 499,1	4 741,6	203 240,7
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	89 876,2	85 362,6	–	–	–	(717,5)	(717,5)	(0,8)	84 645,1	3 039,9	87 685,0
26. Réfugiés de Palestine	55 818,7	55 137,3	820,2	–	–	653,1	1473,3	2,7	56 610,6	374,1	56 984,7
27. Aide humanitaire	115 336,6	36 946,1	(6 443,2)	7 506,7	–	(779,2)	284,3	0,8)	37 230,4	923,5	38 153,9
Titre VII											
Information	186 312,5	187 570,1	(63,4)	4 237,9	(3 477,4)	(2 047,7)	(1 350,6)	(0,7)	186 219,5	4 784,6	191 004,1
28. Information	186 312,5	187 570,1	(63,4)	4 237,9	(3 477,4)	(2 047,7)	(1 350,6)	(0,7)	186 219,5	4 784,6	191 004,1
Titre VIII											
Services communs d'appui	677 125,1	595 287,0	(12 021,0)	20 076,9	2 099,9	(9 543,9)	611,9	0,1	595 898,9	19 363,5	615 262,4
29. Services de gestion et d'appui	677 125,1	595 287,0	(12 021,0)	20 076,9	2 099,9	(9 543,9)	611,9	0,1	595 898,9	19 363,5	615 262,4
A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	56 971,1	22 710,9	(8 143,7)	11 880,1	–	(275,6)	3 460,8	15,2	26 171,7	357,7	26 529,4
B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	49 254,3	34 706,1	(274,1)	–	–	(500,0)	(774,1)	(2,2)	33 932,0	860,0	34 792,0
C. Bureau de la gestion des ressources humaines	75 690,6	70 288,3	(542,5)	–	–	(405,7)	(948,2)	(1,3)	69 340,1	2 112,2	71 452,3
D. Bureau des services centraux d'appui	196 929,8	166 996,3	(2 811,8)	1 012,0	–	(1 422,3)	(3 222,1)	(1,9)	163 774,2	4 768,7	168 542,9
E. Bureau de l'informatique et des communications	73 328,6	97 771,0	41,3	7 074,3	2 099,9	(3 718,3)	5 497,2	5,6	103 268,2	3 283,7	106 551,9
F. Administration (Genève)	158 718,8	139 377,9	(63,7)	110,5	–	(1 972,4)	(1 925,6)	(1,4)	137 452,3	4 618,7	142 071,0
G. Administration (Vienne)	36 265,0	34 030,8	–	–	–	(558,4)	(558,4)	(1,6)	33 472,4	1 697,5	35 169,9
H. Administration (Nairobi)	29 966,9	29 405,7	(226,5)	–	–	(691,2)	(917,7)	(3,1)	28 488,0	1 665,0	30 153,0

	Variation										
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements technique (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Variation totale	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
Titre IX											
Contrôle interne	39 779,6	40 148,4	231,6	–	–	(453,1)	(221,5)	(0,6)	39 926,9	1 189,4	41 116,3
30. Contrôle interne	39 779,6	40 148,4	231,6	–	–	(453,1)	(221,5)	(0,6)	39 926,9	1 189,4	41 116,3
Titre X											
Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	153 220,4	164 748,4	698,2	–	–	(212,4)	485,8	0,3	165 234,2	3 757,4	168 991,6
31. Activités administratives financées en commun	11 201,3	11 503,6	698,2	–	–	(13,4)	684,8	6,0	12 188,4	382,8	12 571,2
32. Dépenses spéciales	142 019,1	153 244,8	–	–	–	(199,0)	(199,0)	(0,1)	153 045,8	3 374,6	156 420,4
Titre XI											
Dépenses d'équipement	110 977,5	109 309,0	(56 502,4)	–	–	(670,9)	(57 173,3)	(52,3)	52 135,7	2 814,3	54 950,0
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	110 977,5	109 309,0	(56 502,4)	–	–	(670,9)	(57 173,3)	(52,3)	52 135,7	2 814,3	54 950,0
Titre XII											
Sûreté et sécurité	250 950,8	238 283,4	(4 246,6)	–	(2 099,9)	(2 077,7)	(8 424,2)	(3,5)	229 859,2	8 317,1	238 176,3
34. Sûreté et sécurité	250 950,8	238 283,4	(4 246,6)	–	(2 099,9)	(2 077,7)	(8 424,2)	(3,5)	229 859,2	8 317,1	238 176,3
Titre XIII											
Compte pour le développement	28 398,8	28 398,8	–	–	–	–	–	–	28 398,8	–	28 398,8
35. Compte pour le développement	28 398,8	28 398,8	–	–	–	–	–	–	28 398,8	–	28 398,8
Titre XIV											
Contributions du personnel											
36. Contributions du personnel	507 231,1	495 607,9	478,0	871,0	(907,0)	(4 668,7)	(4 226,7)	(0,9)	491 381,2	10 208,9	501 590,1
Total, budget ordinaire	507 231,1	495 607,9	478,0	871,0	(907,0)	(4 668,7)	(4 226,7)	(0,9)	491 381,2	10 208,9	501 590,1
Total, budget ordinaire	5 688 535,5	5 620 221,6	(231 678,4)	79 421,4	(4 034,8)	(58 879,8)	(215 171,6)	(3,8)	5 405 050,0	127 577,7	5 532 627,7

^a Les montants indiqués tiennent compte du montant des ressources demandées, soit 36 685 300 dollars (35 217 888 francs suisses) avant actualisation des coûts et 38 006 600 dollars (36 486 336 francs suisses) après actualisation des coûts, calculé sur la base des taux indiqués dans le tableau 6.

Tableau complémentaire 3 **Budget ordinaire : récapitulatif des prévisions de dépenses pour 2018-2019, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Variation</i>										
	<i>2014-2015 (dépenses effectives)</i>	<i>2016-2017 (crédits ouverts)</i>	<i>Ajustements technique (Élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)</i>	<i>Nouveaux mandats ou mandats élargis</i>	<i>Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres</i>	<i>Autres variations</i>	<i>Total</i>	<i>Pour- centage</i>	<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actualisation des coûts</i>	<i>2018-2019 (montant prévu)</i>
Postes	2 522 506,4	2 441 731,8	14 828,3	6 674,3	(3 222,4)	(21 412,0)	(3 131,8)	(0,1)	2 438 600,0	59 332,8	2 497 932,8
Autres dépenses de personnel	376 097,3	369 907,2	(45 980,4)	24 573,3	(3 775,1)	(2 120,4)	(27 302,6)	(7,4)	342 604,6	13 271,1	355 875,7
Émoluments des non-fonctionnaires	19 614,5	20 758,6	(1 563,8)	–	–	22,3	(1 541,5)	(7,4)	19 217,1	237,9	19 455,0
Consultants	40 298,9	29 230,8	(8 827,5)	1 382,3	1 527,6	380,1	(5 537,5)	(18,9)	23 693,3	1 731,9	25 425,2
Experts	1 520,9	21 205,8	(2 929,7)	816,9	(912,2)	(328,0)	(3 353,0)	(15,8)	17 852,8	1 503,8	19 356,6
Voyages des représentants	39 042,7	50 288,0	(1 941,1)	2 524,7	(1 439,4)	(165,8)	(1 021,6)	(2,0)	49 266,4	1 938,3	51 204,7
Voyages du personnel	60 138,5	44 756,8	(3 855,0)	1 416,1	1 039,1	(731,6)	(2 131,4)	(4,8)	42 625,4	1 685,5	44 310,9
Services contractuels	142 134,1	164 898,6	(14 104,6)	5 994,8	7 569,4	(5 127,6)	(5 668,0)	(3,4)	159 230,6	8 023,1	167 253,7
Frais généraux de fonctionnement	308 207,7	262 205,6	(11 563,9)	1 991,7	337,5	(5 181,0)	(14 415,7)	(5,5)	247 789,9	11 861,3	259 651,2
Dépenses de représentation	1 061,9	1 242,7	(9,2)	1,0	1,2	(2,6)	(9,6)	(0,8)	1 233,1	64,1	1 297,2
Fournitures et accessoires	21 725,6	26 394,7	(727,2)	185,5	(2 037,5)	(1 163,0)	(3 742,2)	(14,2)	22 652,5	1 584,9	24 237,4
Mobilier et matériel	37 771,7	36 418,8	(1 359,7)	3 146,1	569,7	(977,3)	1 378,8	3,8	37 797,6	2 561,4	40 359,0
Aménagement des locaux	57 812,3	77 950,8	(24 579,2)	–	(5 501,5)	(670,9)	(30 751,6)	(39,5)	47 199,2	2 332,4	49 531,6
Subventions et contributions	376 356,4	348 231,6	(24 551,5)	29 843,7	2 715,8	(1 946,2)	6 061,8	1,7	354 293,4	11 240,3	365 533,7
Autres ^a	1 684 246,4	1 724 999,8	(104 513,9)	871,0	(907,0)	(19 455,8)	(124 005,7)	(7,2)	1 600 994,1	10 208,9	1 611 203,0
Total	5 688 535,3	5 620 221,6	(231 678,4)	79 421,4	(4 034,8)	(58 879,8)	(215 171,6)	(3,8)	5 405 050,0	127 577,7	5 532 627,7

^a Le montant comprend une somme forfaitaire au titre des missions politiques spéciales.

Tableau complémentaire 4 **Budget ordinaire : postes permanents et temporaires approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017 et proposés pour l'exercice 2018-2019, par chapitre du budget**

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents du Service de sécurité	Agents locaux	Agents du Service mobile	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel	
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble																		
2016-2017	6	3	8	16	30	33	28	5	129	12	75	–	8	–	–	–	95	224
Nouveaux postes	1	–	–	1	–	1	–	–	3	–	–	–	–	–	–	–	–	3
Transferts	–	–	1	–	1	2	2	–	6	2	4	–	–	–	–	–	6	12
Suppressions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–	(1)	(1)
2018-2019	7	3	9	17	31	36	30	5	138	14	78	–	8	–	–	–	100	238
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences																		
2016-2017	1	1	6	19	191	389	385	9	1 001	82	625	–	14	–	–	–	721	1 722
Nouveaux postes	–	–	–	–	7	4	3	–	14	4	–	–	–	–	–	–	4	18
Reclassements	–	–	–	–	6	21	(27)	–	–	3	(3)	–	–	–	–	–	–	–
Suppressions	–	–	–	(1)	–	(2)	(12)	–	(15)	(6)	(37)	–	–	–	–	–	(43)	(58)
2018-2019	1	1	6	18	204	412	349	9	1 000	83	585	–	14	–	–	–	682	1 682
3. Affaires politiques																		
2016-2017	3	3	13	16	48	64	52	22	221	5	100	6	32	7	5	–	155	376
Reclassements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(6)	1	5	–	–	–	–
Suppressions	–	–	–	–	(1)	–	–	–	(1)	–	(2)	–	–	–	–	–	(2)	(3)
2018-2019	3	3	13	16	47	64	52	22	220	5	98	–	33	12	5	–	153	373
4. Désarmement																		
2016-2017	1	–	2	3	13	8	7	4	38	4	14	–	4	–	–	–	22	60
2018-2019	1	–	2	3	13	8	7	4	38	4	14	–	4	–	–	–	22	60
5. Opérations de maintien de la paix																		
2016-2017	2	5	6	7	9	6	7	9	51	–	19	–	200	102	2	–	323	374
Nouveaux postes	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	–	–	1	–	–	1	2
Reclassements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	5	(5)	–	–	–	–
Suppressions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(5)	(3)	–	–	(9)	(9)
2018-2019	2	5	6	7	9	6	8	9	52	–	18	–	200	95	2	–	315	367

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées							Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents du Service de sécurité	Agents locaux	Agents du Service mobile	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier		Total partiel
6. Utilisations pacifiques de l'espace																		
2016-2017	-	-	1	1	2	7	4	3	18	-	5	-	-	-	-	-	5	23
2018-2019	-	-	1	1	2	7	4	3	18	-	5	-	-	-	-	-	5	23
7. Cour internationale de Justice																		
2016-2017	-	1	1	1	4	14	19	20	60	6	50	-	-	-	-	-	56	116
Reclassements	-	-	-	-	-	2	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2018-2019	-	1	1	1	4	16	17	20	60	6	50	-	-	-	-	-	56	116
8. Affaires juridiques																		
2016-2017	1	1	4	7	19	23	23	14	92	11	44	-	-	-	-	-	55	147
Reclassements	-	-	-	-	-	(1)	2	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Transformations	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1	-	-	-	-	-	1	2
2018-2019	1	1	4	7	19	22	26	13	93	11	42	-	-	-	-	-	53	146
9. Affaires économiques et sociales																		
2016-2017	1	2	9	31	67	89	67	43	309	33	160	-	-	-	-	-	193	502
Suppressions	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(9)	-	-	-	-	-	(9)	(10)
Transformations	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
2018-2019	1	2	9	31	67	90	67	43	310	33	151	-	-	-	-	-	184	494
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement																		
2016-2017	1	-	1	1	6	8	4	1	22	-	6	-	-	-	-	-	6	28
2018-2019	1	-	1	1	6	8	4	1	22	-	6	-	-	-	-	-	6	28
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique																		
2016-2017	1	-	1	2	6	10	13	1	34	1	8	-	1	-	-	-	10	44
2018-2019	1	-	1	2	6	10	13	1	34	1	8	-	1	-	-	-	10	44
12. Commerce et développement																		
2016-2017	1	1	5	20	50	65	74	33	249	10	131	-	-	-	-	-	141	390
Nouveaux postes	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Suppressions	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(2)	-	(5)	-	-	-	-	-	(5)	(7)
2018-2019	1	1	5	20	50	65	74	32	248	10	126	-	-	-	-	-	136	384

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées							Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents du Service de sécurité	Agents locaux	Agents du Service mobile	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier		Total partiel
14. Environnement																		
2016-2017	1	1	4	11	25	41	13	2	98	1	5	–	10	–	–	–	16	114
Suppressions	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)
2018-2019	1	1	4	11	25	41	13	1	97	1	5	–	10	–	–	–	16	113
15. Établissements humains																		
2016-2017	1	–	1	4	9	16	14	5	50	–	2	–	23	–	–	–	25	75
Suppressions	–	–	–	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	–	(1)	–	–	–	(1)	(2)
2018-2019	1	–	1	4	9	15	14	5	49	–	2	–	22	–	–	–	24	73
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale																		
2016-2017	1	–	3	7	14	32	24	14	95	3	25	–	–	–	–	–	28	123
Nouveaux postes	–	–	–	–	–	1	2	–	3	–	–	–	–	–	–	–	–	3
Suppressions	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)
2018-2019	1	–	3	7	14	33	26	13	97	3	25	–	–	–	–	–	28	125
17. ONU-Femmes																		
2016-2017	1	1	2	3	6	7	7	5	32	–	13	–	–	–	–	–	13	45
Nouveaux postes	–	–	1	1	1	1	1	–	5	–	–	–	–	–	–	–	–	5
Suppressions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–	(1)	(1)
2018-2019	1	1	3	4	7	8	8	5	37	–	12	–	–	–	–	–	12	49
18. Développement économique et social en Afrique																		
2016-2017	1	–	2	16	42	73	77	29	240	–	2	–	297	–	15	–	314	554
Nouveaux postes	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Reclassements	–	–	–	–	1	(3)	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Suppressions	–	–	–	–	–	–	(1)	(2)	(3)	–	–	–	(9)	–	–	–	(9)	(12)
2018-2019	1	–	2	16	44	70	78	27	238	–	2	–	288	–	15	–	305	543
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique																		
2016-2017	1	–	2	14	36	63	51	35	202	–	–	–	226	–	3	–	229	431
Reclassements	–	–	–	1	(1)	1	1	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents du Service de sécurité	Agents locaux	Agents du Service mobile	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel	
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(12)	-	-	-	(12)	(12)
2018-2019	1	-	2	15	35	64	52	33	202	-	-	-	214	-	3	-	217	419
20. Développement économique en Europe																		
2016-2017	1	-	1	9	23	34	36	21	125	6	59	-	-	-	-	-	65	190
Nouveaux postes	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Suppressions	-	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	(2)	-	-	-	-	-	(2)	(3)
2018-2019	1	-	1	8	23	35	36	21	125	6	57	-	-	-	-	-	63	188
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes																		
2016-2017	1	-	2	13	31	62	62	48	219	-	4	-	261	-	3	-	268	487
Suppressions	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(2)	-	-	-	(4)	-	-	-	(4)	(6)
2018-2019	1	-	2	13	31	61	62	47	217	-	4	-	257	-	3	-	264	481
22. Développement économique et social en Asie occidentale																		
2016-2017	1	-	2	8	25	37	33	17	123	-	-	-	131	1	3	-	135	258
Nouveaux postes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-	-	(1)	(1)	1	(1)	-	-	-	-	-	1	-	1	-
Suppressions	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(2)	-	-	-	(2)	(3)
2018-2019	1	-	2	8	25	35	32	18	121	-	-	-	129	1	4	-	134	255
24. Droits de l'homme																		
2016-2017	1	2	3	10	44	99	141	22	322	4	82	-	4	-	1	-	91	413
Nouveaux postes	-	-	-	-	1	-	10	-	11	-	1	-	-	-	-	-	1	12
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(3)
2018-2019	1	2	3	10	45	99	151	22	333	4	80	-	4	-	1	-	89	422
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance																		
2016-2017	1	1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
2018-2019	1	1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
26. Réfugiés de Palestine																		
2016-2017	1	1	8	11	28	61	33	2	145	-	10	-	-	-	-	-	10	155
Nouveaux postes	-	-	-	-	1	1	1	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents du Service de sécurité	Agents locaux	Agents du Service mobile	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel	
Reclassements	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2018-2019	1	1	8	12	28	62	34	2	148	-	10	-	-	-	-	-	10	158
27. Aide humanitaire																		
2016-2017	1	1	3	4	11	16	14	5	55	2	15	-	-	-	-	-	17	72
2018-2019	1	1	3	4	11	16	14	5	55	2	15	-	-	-	-	-	17	72
28. Information																		
2016-2017	1	-	4	18	35	74	106	60	298	9	212	-	149	-	50	-	420	718
Nouveaux postes	-	-	-	-	1	-	4	4	9	-	9	-	-	-	-	-	9	18
Transferts	-	-	(1)	-	(1)	(2)	(2)	-	(6)	(2)	(4)	-	-	-	-	-	(6)	(12)
Suppressions	-	-	-	-	(1)	-	-	(3)	(4)	-	(3)	-	(1)	-	-	-	(4)	(8)
2018-2019	1	-	3	18	34	72	108	61	297	7	214	-	148	-	50	-	419	716
29. Services de gestion et d'appui																		
2016-2017	1	4	15	33	76	108	124	71	432	69	605	-	73	-	1	97	845	1 277
Nouveaux postes	-	-	-	1	1	5	-	2	9	1	1	-	1	-	-	-	3	12
Reclassements	-	-	-	1	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	1	2	1	1	5	-	2	-	-	-	-	-	2	7
Suppressions	-	-	-	-	-	-	(2)	(1)	(3)	-	(13)	-	(7)	-	-	(1)	(21)	(24)
2018-2019	1	4	15	35	78	114	123	73	443	70	595	-	67	-	1	96	829	1 272
29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion																		
2016-2017	1	-	2	3	9	6	2	1	24	4	19	-	-	-	-	-	23	47
2018-2019	1	-	2	3	9	6	2	1	24	4	19	-	-	-	-	-	23	47
29B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité																		
2016-2017	-	1	3	8	10	18	16	8	64	8	46	-	-	-	-	-	54	118
Suppressions	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	(2)
2018-2019	-	1	3	8	10	18	15	8	63	8	45	-	-	-	-	-	53	116
29C. Bureau de la gestion des ressources humaines																		
2016-2017	-	1	3	5	15	20	18	13	75	8	65	-	-	-	-	-	73	148
Nouveaux postes	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées							Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents du Service de sécurité	Agents locaux	Agents du Service mobile	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier		Total partiel
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	(1)
2018-2019	-	1	3	5	16	21	18	13	77	8	64	-	-	-	-	-	72	149
29D. Bureau des services centraux d'appui																		
2016-2017	-	1	2	3	7	11	11	8	43	8	142	-	-	-	-	96	246	289
Nouveaux postes	-	-	-	-	-	-	-	2	2	1	1	-	-	-	-	-	2	4
Reclassements	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(1)	-	-	-	-	(1)	(2)	(3)
2018-2019	-	1	2	4	6	11	11	9	44	9	142	-	-	-	-	95	246	290
29E. Bureau de l'informatique et des communications																		
2016-2017	-	1	2	5	15	22	34	10	89	17	61	-	-	-	-	1	79	168
Nouveaux postes	-	-	-	1	-	4	-	-	5	-	-	-	1	-	-	-	1	6
Transferts	-	-	-	-	1	2	1	1	5	-	2	-	-	-	-	-	2	7
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(3)
2018-2019	-	1	2	6	16	28	35	11	99	17	60	-	1	-	-	1	79	178
29F. Administration (Genève)																		
2016-2017	-	-	1	4	10	16	19	21	71	18	214	-	-	-	-	-	232	303
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(6)	-	-	-	-	-	(6)	(6)
2018-2019	-	-	1	4	10	16	19	21	71	18	208	-	-	-	-	-	226	297
29G. Administration (Vienne)																		
2016-2017	-	-	1	1	4	5	7	3	21	6	58	-	-	-	-	-	64	85
Suppressions	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	(2)
2018-2019	-	-	1	1	4	5	6	3	20	6	57	-	-	-	-	-	63	83
29H. Administration (Nairobi)																		
2016-2017	-	-	1	4	6	10	17	7	45	-	-	-	73	-	1	-	74	119
Reclassements	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(7)	-	-	-	(7)	(7)
2018-2019	-	-	1	4	7	9	17	7	45	-	-	-	66	-	1	-	67	112

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Agents du Service de sécurité	Agents locaux	Agents du Service mobile	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des corps de métier	Total partiel	
30. Contrôle interne																		
2016-2017	1	1	3	3	13	28	22	14	85	8	22	–	1	–	–	–	31	116
Suppressions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	(2)	(2)
2018-2019	1	1	3	3	13	28	22	14	85	8	20	–	1	–	–	–	29	114
34. Sûreté et sécurité																		
2016-2017	1	1	1	4	7	19	17	7	57	8	167	307	515	–	–	–	997	1 054
Transferts	–	–	–	–	(1)	(2)	(1)	(1)	(5)	–	(2)	–	–	–	–	–	(2)	(7)
Suppressions	–	–	–	–	–	(1)	(1)	–	(2)	–	(1)	–	(3)	–	–	–	(4)	(6)
2018-2019	1	1	1	4	6	16	15	6	50	8	164	307	512	–	–	–	991	1 041
Total	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2016-2017	35	30	113	292	870	1 486	1 457	521	4 804	274	2 460	313	1 949	110	83	97	5 286	10 090
Nouveaux postes	1	–	1	3	13	14	23	6	61	5	11	–	1	1	–	–	18	79
Reclassements	–	–	–	3	5	18	(25)	(2)	(1)	3	(3)	(6)	6	–	1	–	1	–
Suppressions	–	–	–	(2)	(2)	(6)	(18)	(10)	(38)	(6)	(83)	–	(44)	(3)	–	(1)	(137)	(175)
Transformations	–	–	–	–	–	1	2	–	3	–	1	–	–	–	–	–	1	4
2018-2019	36	30	114	296	886	1 513	1 439	515	4 829	276	2 386	307	1 912	108	84	96	5 169	9 998
Chapitre 3 des recettes																		
2016-2017	–	–	–	–	2	4	4	3	13	9	56	2	–	–	–	–	67	80
Suppressions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(2)	(10)	–	–	–	–	–	(12)	(12)
2018-2019	–	–	–	–	2	4	4	3	13	7	46	2	–	–	–	–	55	68
Total, budget ordinaire et chapitre 3 des recettes																		
2016-2017	35	30	113	292	872	1 490	1 461	524	4 817	283	2 516	315	1 949	110	83	97	5 353	10 170
Nouveaux postes	1	–	1	3	13	14	23	6	61	5	11	–	1	1	–	–	18	79
Reclassements	–	–	–	3	5	18	(25)	(2)	(1)	3	(3)	(6)	6	–	1	–	1	–
Suppressions	–	–	–	(2)	(2)	(6)	(18)	(10)	(38)	(8)	(93)	–	(44)	(3)	–	(1)	(149)	(187)
Transformations	–	–	–	–	–	1	2	–	3	–	1	–	–	–	–	–	1	4
2018-2019	36	30	114	296	888	1 517	1 443	518	4 842	283	2 432	309	1 912	108	84	96	5 224	10 066

Tableau complémentaire 5 **Ressources demandées, par domaine prioritaire^a**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Domaine prioritaire	Titre et chapitre du budget	Ressources nécessaires				Nombre de postes			
		2016-2017 (crédits ouverts)	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	Variation	Variation en pourcentage	2016-2017 (effectif approuvé)	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	Variation	Variation en pourcentage
Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies	Titre IV (Coopération internationale pour le développement), chapitres 9, 10, 12, 13, 14, 15 et 17 Titre V (Coopération régionale pour le développement), chapitres 19 à 23 Titre XIII (Compte pour le développement), chapitre 35	955 248,7	966 135,8	10 887,0	1,1	2 484	2 520	36	1,4
Maintien de la paix et de la sécurité internationales	Titre II (Affaires politiques), chapitres 3, 5 et 6	1 576 680,0	1 456 611,6	(120 068,4)	(7,6)	763	773	10	1,3
Développement de l'Afrique	Titre IV (Coopération internationale pour le développement), chapitre 11 Titre V (Coopération régionale pour le développement), chapitre 18	187 766,6	185 365,9	(2 400,7)	(1,3)	587	598	11	1,8
Promotion des droits de l'homme	Titre VI (Droits de l'homme et affaires humanitaires), chapitre 24	234 111,3	220 612,0	(13 499,3)	(5,8)	422	413	(9)	(2,2)
Coordination efficace des opérations d'assistance humanitaire	Titre VI (Droits de l'homme et affaires humanitaires), chapitres 25 à 27	126 508,4	126 006,6	(501,8)	(0,4)	74	74	–	–
Promotion de la justice et du droit international	Titre III (Justice internationale et droit international), chapitres 7 et 8	117 850,5	107 113,2	(10 737,4)	(9,1)	262	263	1	0,4
Désarmement	Titre II (Affaires politiques), chapitre 4	27 828,5	28 483,6	655,0	2,4	60	60	–	–

<i>Domaine prioritaire</i>	<i>Titre et chapitre du budget</i>	<i>Ressources nécessaires</i>				<i>Nombre de postes</i>			
		<i>2016-2017 (crédits ouverts)</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>Variation</i>	<i>Variation en pourcentage</i>	<i>2016-2017 (effectif approuvé)</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>Variation</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations	Titre IV (Coopération internationale pour le développement), chapitre 16	42 732,7	41 976,6	(756,1)	(1,8)	125	123	(2)	(1,6)

^a Les contributions du personnel sont établies proportionnellement aux dépenses de personnel.

Introduction

Tableau complémentaire 6 **Taux de change de diverses monnaies par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation annuels, de 2016 à 2019, pour les principaux lieux d'affectation**

<i>Lieu d'affectation (monnaie)</i>	<i>Taux de change</i>				<i>Taux annuel moyen d'inflation</i>			
					<i>(Pourcentage)</i>			
	<i>2016^a</i>	<i>2017^a</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2016^a</i>	<i>2017^a</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>
Vienne (euro)	0,906	0,881	0,881	0,881	0,9	1,8	2,2	2,1
Santiago (peso chilien)	680,459	678,753	678,753	678,753	3,9	3,2	2,6	2,8
Addis-Abeba (birr éthiopien)	21,816	22,250	22,250	22,250	8,1	7,9	7,7	8,0
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupie)	67,464	68,741	68,741	68,741	5,5	5,1	5,0	4,6
Beyrouth (livre libanaise)	1 513,796	1 514,000	1 514,000	1 514,000	(1,0)	2,2	3,5	2,9
Gaza/Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient/Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (shekel)	3,831	3,797	3,797	3,797	(0,4)	1,1	2,5	1,6
Nairobi (shilling kényan)	102,059	104,942	104,942	104,942	6,2	5,5	5,0	5,1
Mexique (peso mexicain)	18,378	19,025	19,025	19,025	2,7	3,4	3,5	3,4
La Haye (euro)	0,906	0,881	0,881	0,881	0,2	1,0	1,3	1,7
Bangkok (baht thaïlandais)	35,250	35,034	35,034	35,034	0,3	1,1	1,6	2,3
Port of Spain (dollar de la Trinité-et-Tobago)	6,618	6,705	6,705	6,705	3,7	4,5	4,7	4,7
New York (dollar des États-Unis) ^b	1,000	1,000	1,000	1,000	1,1	2,1	2,2	1,3
Genève (franc suisse)	0,989	0,960	0,960	0,960	(0,3)	0,5	1,1	1,5

^a Aux taux révisés de 2016-2017.

^b Les paramètres de New York s'appliquent aux centres d'information des Nations Unies et aux bureaux extérieurs du Département de la sûreté et de la sécurité.

Tableau complémentaire 7 **Coefficient d'ajustement et ajustement au coût de la vie, de 2016 à 2019, pour les principaux lieux d'affectation**

	<i>Coefficient d'ajustement (administrateurs)</i>				<i>Ajustement au coût de la vie (agents des services généraux)</i>			
	<i>2016^a</i>	<i>2017^a</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2016^a</i>	<i>2017^a</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>
Vienne	39,2	40,7	42,6	44,9	1,1	1,8	2,2	2,1
Santiago	27,7	26,9	30,0	32,3	2,3	3,2	2,6	2,8
Addis-Abeba	39,0	36,8	38,9	41,5	1,4	7,9	7,7	8,0
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	35,2	33,0	28,2	29,6	3,6	5,1	5,0	4,6
Beyrouth	52,0	50,4	50,5	51,5	–	2,2	3,5	2,9
Gaza/Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient/ Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	52,9	52,0	54,2	54,8	1,7	1,1	2,5	1,6
Nairobi	31,4	28,3	31,9	34,9	3,8	5,5	5,0	5,1
Mexico	39,0	36,2	40,0	40,0	–	3,4	3,5	3,4
La Haye	32,6	34,0	35,4	35,9	–	1,0	1,3	1,7

Introduction

	<i>Coefficient d'ajustement (administrateurs)</i>				<i>Ajustement au coût de la vie (agents des services généraux)</i>			
	<i>2016^a</i>	<i>2017^a</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2016^a</i>	<i>2017^a</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>
Bangkok	36,2	35,1	36,7	36,7	–	1,1	1,6	2,3
Port-of-Spain	44,0	42,0	47,7	51,2	8,2	4,5	4,7	4,7
New York	64,9	63,5	69,2	72,6	–	–	–	–
Service de sécurité des bureaux extérieurs	47,7	50,8	54,1	57,7	–	–	–	–
Genève	85,3	87,3	89,2	89,2	–	–	1,1	1,5
Centres d'information des Nations Unies	54,0	55,6	59,0	62,7	–	–	–	–

^a Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau complémentaire 8 **Effet-report sur l'exercice biennal 2020-2021 de postes créés en 2018-2019, par chapitre du budget**

	<i>Nombre de postes</i>	<i>En milliers de dollars É.-U.</i>
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	3	631,9
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	18	2 719,3
5. Opérations de maintien de la paix	2	254,3
12. Commerce et développement	1	140,3
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	3	344,3
17. ONU-Femmes	5	895,2
18. Développement économique et social en Afrique	1	172,4
20. Développement économique en Europe	1	169,9
24. Droits de l'homme	12	1 716,5
26. Réfugiés de Palestine	3	477,5
28. Information	18	1 807,0
29C. Bureau de la gestion des ressources humaines	2	337,9
29D. Bureau des services centraux d'appui	4	382,4
29E. Bureau de l'informatique et des communications	6	858,2
36. Contributions du personnel	–	1 406,8
Total	79	12 313,9

II. Autres facteurs pris en considération dans les propositions budgétaires

Tableau complémentaire 9 **Montant estimatif des quotes-parts hors budget ordinaire^a pour les exercices biennaux 2016-2017 et 2018-2019, par titre et chapitre du budget**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités d'appui</i>	<i>Activités de fond</i>	<i>Total</i>
Titre I. Politiques, direction et coordination d'ensemble			
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble			
2016-2017	18 575,9	–	18 575,9
2018-2019	19 088,2	–	19 088,2
Titre II. Affaires politiques			
3. Affaires politiques			
2016-2017	14 139,8	–	14 139,8
2018-2019	15 674,6	–	15 674,6
5. Opérations de maintien de la paix			
2016-2017	326 220,7	–	326 220,7
2018-2019	331 383,5	–	331 383,5
Titre III. Justice internationale et droit international			
8. Affaires juridiques			
2016-2017	7 585,9	–	7 585,9
2018-2019	7 671,4	–	7 671,4
Titre VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires			
24. Droits de l'homme			
2016-2017	4 651,2	-	4 651,2
2018-2019	4 933,2	-	4 933,2
Titre VII. Information			
28. Information			
2016-2017	1 486,7	–	1 486,7
2018-2019	1 486,7	–	1 486,7
Titre VIII. Services communs d'appui			
29. Services de gestion et d'appui			
A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion			
2016-2017	77 929,4	–	77 929,4
2018-2019	79 628,5	–	79 628,5
B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité			
2016-2017	39 118,7	–	39 118,7
2018-2019	34 894,5	–	34 894,5
C. Bureau de la gestion des ressources humaines			
2016-2017	15 462,0	–	15 462,0

Introduction

	<i>Activités d'appui</i>	<i>Activités de fond</i>	<i>Total</i>
2018-2019	15 352,0	–	15 352,0
D. Bureau des services centraux d'appui			
2016-2017	71 881,2	–	71 881,2
2018-2019	71 670,1	–	71 670,1
E. Bureau de l'informatique et des communications			
2016-2017	19 960,8	–	19 960,8
2018-2019	21 327,2	–	21 327,2
Titre IX. Contrôle interne			
30. Contrôle interne			
2016-2017	60 476,0	–	60 476,0
2018-2019	59 533,0	–	59 533,0
Titre XII. Sûreté et sécurité			
34. Sûreté et sécurité			
2016-2017	7 826,1	–	7 826,1
2018-2019	7 882,2	–	7 882,2
Total			
2016-2017	665 314,4	–	665 314,4
2018-2019	670 525,1	–	670 525,1

^a Financées au moyen des quotes-part hors budget ordinaire concernant les opérations de maintien de la paix, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux.

Tableau complémentaire 10 Montant estimatif des ressources extrabudgétaires pour les exercices biennaux 2016-2017 et 2018-2019, par titre et chapitre du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités d'appui^a</i>	<i>Activités de fond^b</i>	<i>Total</i>
Titre I. Politiques, direction et coordination d'ensemble			
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble			
2016-2017	23 575,3	89 056,3	112 631,6
2018-2019	23 687,3	87 094,2	110 781,5
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences			
2016-2017	34 823,9	6 836,8	41 660,7
2018-2019	34 305,1	4 564,4	38 869,5
Titre II. Affaires politiques			
3. Affaires politiques			
2016-2017	2 479,0	92 107,6	94 586,6
2018-2019	2 479,0	90 577,8	93 056,8

Introduction

	<i>Activités d'appui^a</i>	<i>Activités de fond^b</i>	<i>Total</i>
4. Désarmement			
2016-2017	954,9	29 473,8	30 428,7
2018-2019	985,0	24 057,5	25 042,5
5. Opérations de maintien de la paix			
2016-2017	2 853,6	113 515,6	116 369,2
2018-2019	2 762,5	115 110,6	117 873,1
6. Utilisations pacifiques de l'espace			
2016-2017	95,7	1 762,2	1 857,9
2018-2019	151,3	1 882,6	2 033,9
Titre III. Justice internationale et droit international			
8. Affaires juridiques			
2016-2017	5 102,9	5 528,4	10 631,3
2018-2019	5 110,8	5 919,2	11 030,0
Titre IV. Coopération internationale pour le développement			
9. Affaires économiques et sociales			
2016-2017	10 961,1	127 283,1	138 244,2
2018-2019	10 088,5	127 617,2	137 705,7
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement			
2016-2017	–	3 320,6	3 320,6
2018-2019	–	3 000,0	3 000,0
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique			
2016-2017	–	200,0	200,0
2018-2019	–	200,0	200,0
12. Commerce et développement			
2016-2017	7 243,4	75 526,5	82 769,9
2018-2019	7 243,4	73 167,3	80 410,7
14. Environnement			
2016-2017	47 419,5	590 424,0	637 843,5
2018-2019	56 230,0	693 642,6	749 872,6
15. Établissements humains			
2016-2017	29 412,0	431 160,9	460 572,9
2018-2019	26 813,0	453 560,8	480 373,8
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale			
2016-2017	52 010,3	515 923,9	567 934,2
2018-2019	52 644,7	514 889,5	567 534,2
17. ONU-Femmes			
2016-2017	–	880 000,0	880 000,0
2018-2019	–	870 000,0	870 000,0

Introduction

	<i>Activités d'appui^a</i>	<i>Activités de fond^b</i>	<i>Total</i>
Titre V. Coopération régionale pour le développement			
18. Développement économique et social en Afrique			
2016-2017	8 079,1	41 394,7	49 473,8
2018-2019	6 403,5	41 150,4	47 553,9
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique			
2016-2017	3 145,5	28 642,3	31 787,8
2018-2019	3 365,7	30 256,9	33 622,6
20. Développement économique en Europe			
2016-2017	3 407,6	32 293,0	35 700,6
2018-2019	3 821,6	30 701,2	34 522,8
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes			
2016-2017	2 342,5	24 970,0	27 312,5
2018-2019	2 342,5	23 008,6	25 351,1
22. Développement économique et social en Asie occidentale			
2016-2017	–	12 247,4	12 247,4
2018-2019	–	12 674,9	12 674,9
Titre VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires			
24. Droits de l'homme			
2016-2017	25 876,1	231 316,9	257 193,0
2018-2019	22 520,5	240 668,0	263 188,5
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance			
2016-2017	1 366 271,8	13 042 770,5	14 409 042,3
2018-2019	1 363 949,4	13 042 770,5	14 406 719,9
26. Réfugiés de Palestine			
2016-2017	2 361 547,1	–	2 361 547,1
2018-2019	2 081 059,4	–	2 081 059,4
27. Aide humanitaire			
2016-2017	77 741,4	635 100,2	712 841,6
2018-2019	75 096,7	631 928,3	707 025,0
Titre VII. Information			
28. Information			
2016-2017	336,9	6 959,7	7 296,6
2018-2019	336,9	7 011,6	7 348,5
Titre VIII. Services communs d'appui			
29. Services de gestion et d'appui			
A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion			
2016-2017	20 189,4		20 189,4
2018-2019	19 751,9		19 751,9

Introduction

	<i>Activités d'appui^a</i>	<i>Activités de fond^b</i>	<i>Total</i>
B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité			
2016-2017	30 455,0		30 455,0
2018-2019	27 419,4		27 419,4
C. Bureau de la gestion des ressources humaines			
2016-2017	9 367,9		9 367,9
2018-2019	9 529,4		9 529,4
D. Bureau des services centraux d'appui			
2016-2017	61 373,8		61 373,8
2018-2019	61 485,6		61 485,6
E. Bureau de l'informatique et des communications			
2016-2017	70 968,2		70 968,2
2018-2019	70 968,2		70 968,2
F. Administration (Genève)			
2016-2017	67 459,7		67 459,7
2018-2019	63 267,0		63 267,0
G. Administration (Vienne)			
2016-2017	35 319,1		35 319,1
2018-2019	37 053,4		37 053,4
H. Administration (Nairobi)			
2016-2017	41 161,7		41 161,7
2018-2019	43 630,4		43 630,4
Titre IX. Contrôle interne			
30. Contrôle interne			
2016-2017	17 024,1	504,4	17 528,5
2018-2019	17 243,2	504,4	17 747,6
Titre X. Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales			
32. Dépenses spéciales			
2016-2017	33 729,2	–	33 729,2
2018-2019	33 729,2	–	33 729,2
Titre XII. Sûreté et sécurité			
34. Sûreté et sécurité			
2016-2017	20 753,0	78,4	20 831,4
2018-2019	22 006,1	–	22 006,1
Total			
2016-2017	4 462 938,2	17 028 939,7	21 491 877,9
2018-2019	4 179 714,8	17 133 724,3	21 313 439,1

^a Les dépenses d'appui aux programmes sont les dépenses engagées par les services administratifs pour assurer l'exécution des programmes et projets financés au moyen de ressources extrabudgétaires.

^b Les activités de fond appuient ou complètent les programmes approuvés (budget ordinaire) et les programmes destinés à fournir un appui aux pays, par exemple sous forme de coopération technique, d'opérations de secours et de projets humanitaires divers.

Tableau complémentaire 11 **Montants demandés, par lieu d'affectation**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	2016-2017 (crédits ouverts)	Variation						Total avant actualisation des coûts
		Ajustements techniques (dépenses non renouvelables; effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Variation totale	Pourcen- tage	
Addis-Abeba								
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	299,0	–	–	–	–	–	–	299,0
3. Affaires politiques	1 957,1	–	–	–	–	–	–	1 957,1
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	1 893,3	–	–	–	(15,9)	(15,9)	(0,8)	1 877,4
18. Développement économique et social en Afrique	151 488,1	(218,6)	–	(175,8)	(2 200,6)	(2 595,0)	(1,7)	148 893,1
23. Programme ordinaire de coopération technique	13 428,9	–	1 164,8	–	(122,7)	1 042,1	7,8	14 471,0
24. Droits de l'homme	5 059,6	–	–	19,1	–	19,1	0,4	5 078,7
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	15 969,8	(12 185,3)	–	–	(31,8)	(12 217,1)	(76,5)	3 752,7
34. Sûreté et sécurité	8 374,6	–	–	–	–	–	–	8 374,6
36. Contributions du personnel	15 021,6	121,6	–	(20,0)	(114,7)	(13,1)	(0,1)	15 008,5
Total partiel (Addis-Abeba)	213 492,0	(12 282,3)	1 164,8	(176,7)	(2 485,7)	(13 779,9)	(6,5)	199 712,1
Bangkok								
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	486,0	–	–	–	(4,1)	(4,1)	(0,8)	481,9
14. Environnement	2 055,6	533,6	–	–	–	533,6	26,0	2 589,2
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	95 411,4	791,9	325,7	(15,7)	(1 385,4)	(283,5)	(0,3)	95 127,9
20. Développement économique en Europe	239,5	–	–	–	–	–	–	239,5
23. Programme ordinaire de coopération technique	5 747,3	–	480,1	–	(52,3)	427,8	7,4	6 175,1
24. Droits de l'homme	7 922,4	–	–	282,1	–	282,1	3,6	8 204,5
29C. Bureau de la gestion des ressources humaines	590,6	1,5	–	–	–	1,5	0,3	592,1
29E. Bureau de l'informatique et des communications	3 167,1	–	167,4	2 949,0	552,1	3 668,5	115,8	6 835,6

Chapitre	2016-2017 (crédits ouverts)	Variation					Variation totale	Pourcen- tage	Total avant actualisation des coûts
		Ajustements techniques (dépenses non renouvelables; effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations				
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	2 901,3	(750,4)	–	–	(18,1)	(768,5)	(26,5)	2 132,8	
34. Sûreté et sécurité	8 306,8	–	–	–	(86,0)	(86,0)	(1,0)	8 220,8	
36. Contributions du personnel	17 021,0	249,7	22,0	(101,5)	(181,6)	(11,4)	(0,1)	17 009,6	
Total partiel (Bangkok)	143 849,0	826,3	995,2	3 113,9	(1 175,4)	3 760,0	2,6	147 609,0	
Beyrouth									
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	301,1	–	–	–	–	–	–	301,1	
14. Environnement	1 724,9	512,4	–	–	–	512,4	29,7	2 237,3	
22. Développement économique et social en Asie occidentale	70 088,3	1 019,2	385,5	–	(969,3)	435,4	0,6	70 523,7	
23. Programme ordinaire de coopération technique	5 453,2	–	468,0	–	(49,8)	418,2	7,7	5 871,4	
24. Droits de l'homme	2 089,8	–	–	122,5	–	122,5	5,9	2 212,3	
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	539,0	–	–	–	(4,5)	(4,5)	(0,8)	534,5	
34. Sûreté et sécurité	13 084,7	–	–	1,3	(112,9)	(111,6)	(0,9)	12 973,1	
36. Contributions du personnel	13 094,7	188,4	–	–	(114,2)	74,2	0,6	13 168,9	
Total partiel (Beyrouth)	106 375,7	1 720,0	853,5	123,8	(1 250,7)	1 446,6	1,4	107 822,3	
Gaza									
3. Affaires politiques	16 992,5	(24,4)	–	–	(72,8)	(97,2)	(0,6)	16 895,3	
24. Droits de l'homme	1 820,9	1 455,2	1 258,8	–	–	2 714,0	149,0	4 534,9	
26. Réfugiés de Palestine	52 553,2	822,0	–	–	653,1	1 475,1	2,8	54 028,3	
36. Contributions du personnel	7 924,9	163,7	–	–	(6,4)	157,3	2,0	8 082,2	
Total partiel (Gaza)	79 291,5	2 416,5	1 258,8	–	573,9	4 249,2	5,4	83 540,7	

Chapitre	Variation							
	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (dépenses non renouvelables; effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Variation totale	Pourcen- tage	Total avant actualisation des coûts
Genève								
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	10 675,1	(1 128,5)	–	–	(6,1)	(1 134,6)	(10,6)	9 540,5
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	230 925,6	(4 024,1)	12 602,7	(734,5)	(2 262,9)	5 581,2	2,4	236 506,8
4. Désarmement	3 629,9	–	1 955,6	(90,2)	(15,6)	1 849,8	51,0	5 479,7
8. Affaires juridiques	2 840,0	–	–	(213,1)	–	(213,1)	(7,5)	2 626,9
12. Commerce et développement	137 194,9	1 475,3	–	(140,3)	(1 698,1)	(363,1)	(0,3)	136 831,8
13. Centre du commerce international	37 091,8	–	–	–	(406,5)	(406,5)	(1,1)	36 685,3
14. Environnement	4 219,5	1 130,1	–	–	(29,7)	1 100,4	26,1	5 319,9
20. Développement économique en Europe	65 699,0	(83,8)	–	–	(1 015,0)	(1 098,8)	(1,7)	64 600,2
23. Programme ordinaire de coopération technique	10 243,9	–	802,4	–	(152,6)	649,8	6,3	10 893,7
24. Droits de l'homme	185 820,6	(18 315,3)	4 509,1	(2 832,5)	(2 388,3)	(19 027,0)	(10,2)	166 793,6
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	85 362,6	–	–	–	(717,5)	(717,5)	(0,8)	84 645,1
26. Réfugiés de Palestine	828,9	–	–	–	–	–	–	828,9
27. Aide humanitaire	16 702,1	(6 443,2)	7 506,7	–	(315,5)	748,0	4,5	17 450,1
28. Information	8 895,9	(11,4)	3,1	–	–	(8,3)	(0,1)	8 887,6
29E. Bureau de l'informatique et des communications	–	–	213,2	–	–	213,2	–	213,2
29F. Administration (Genève)	139 377,9	(63,7)	110,5	–	(1 972,4)	(1 925,6)	(1,4)	137 452,3
30. Contrôle interne	3 572,3	–	–	(39,8)	–	(39,8)	(1,1)	3 532,5
31. Activités administratives financées en commun	1 835,1	60,0	–	(3,2)	–	56,8	3,1	1 891,9
32. Dépenses spéciales	23 932,3	–	–	–	110,4	110,4	0,5	24 042,7
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	57 123,0	(43 566,7)	–	–	(166,3)	(43 733,0)	(76,6)	13 390,0
34. Sûreté et sécurité	39 139,6	(725,6)	–	0,4	(235,4)	(960,6)	(2,5)	38 179,0

Chapitre	2016-2017 (crédits ouverts)	Variation						Total avant actualisation des coûts
		Ajustements techniques (dépenses non renouvelables; effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Variation totale	Pourcen- tage	
36. Contributions du personnel	127 574,2	353,9	234,2	(843,3)	(1 854,5)	(2 109,7)	(1,7)	125 464,5
Total partiel (Genève)	1 192 684,2	(71 343,0)	27 937,5	(4 896,5)	(13 126,0)	(61 428,0)	(5,2)	1 131 256,2
Islamabad								
5. Opérations de maintien de la paix	22 293,6	(2 536,9)	–	–	(338,8)	(2 875,7)	(12,9)	19 417,9
36. Contributions du personnel	1 132,4	–	–	–	–	–	–	1 132,4
Total partiel (Islamabad)	23 426,0	(2 536,9)	–	–	(338,8)	(2 875,7)	(12,3)	20 550,3
Jérusalem								
5. Opérations de maintien de la paix	68 196,7	151,0	–	(254,3)	(902,9)	(1 006,2)	(1,5)	67 190,5
36. Contributions du personnel	5 788,4	17,8	–	(97,8)	(95,2)	(175,2)	(3,0)	5 613,2
Total partiel (Jérusalem)	73 985,1	168,8	–	(352,1)	(998,1)	(1 181,4)	(1,6)	72 803,7
Mexico								
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	12 670,5	–	–	–	(83,7)	(83,7)	(0,7)	12 586,8
23. Programme ordinaire de coopération technique	347,8	–	15,0	14,8	(6,1)	23,7	6,8	371,5
34. Sûreté et sécurité	170,6	–	–	(3,5)	–	(3,5)	(2,1)	167,1
36. Contributions du personnel	1 776,0	–	–	–	(16,6)	(16,6)	(0,9)	1 759,4
Total partiel (Mexico)	14 964,9	–	15,0	11,3	(106,4)	(80,1)	(0,5)	14 884,8
Nairobi								
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	5 572,4	(874,1)	–	–	(21,4)	(895,5)	(16,1)	4 676,9
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	20 227,4	–	–	2,1	(9,6)	(7,5)	(0,0)	20 219,9
3. Affaires politiques	195,2	158,4	–	–	–	158,4	81,1	353,6
14. Environnement	21 080,6	261,7	–	–	(562,8)	(301,1)	(1,4)	20 779,5
15. Établissements humains	19 927,1	(1 055,3)	624,1	–	(282,3)	(713,5)	(3,6)	19 213,6

Chapitre	Variation							
	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (dépenses non renouvelables; effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Variation totale	Pourcen- tage	Total avant actualisation des coûts
23. Programme ordinaire de coopération technique	1 542,0	–	127,8	–	(14,0)	113,8	7,4	1 655,8
29E. Bureau de l'informatique et des communications	–	–	175,1	–	–	175,1	–	175,1
29H. Administration (Nairobi)	29 405,7	(226,5)	–	–	(691,2)	(917,7)	(3,1)	28 488,0
30. Contrôle interne	2 608,5	139,5	–	(5,5)	–	134,0	5,1	2 742,5
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	5 880,9	–	–	–	(49,5)	(49,5)	(0,8)	5 831,4
34. Sûreté et sécurité	12 551,6	–	–	(5,8)	(56,3)	(62,1)	(0,5)	12 489,5
36. Contributions du personnel	13 071,9	14,2	20,3	6,6	(177,2)	(136,1)	(1,0)	12 935,8
Total partiel (Nairobi)	132 063,3	(1 582,1)	947,3	(2,6)	(1 864,3)	(2 501,7)	(1,9)	129 561,6
New York								
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	97 301,5	(1 778,0)	386,5	3 477,4	151,2	2 237,1	2,3	99 538,6
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	334 832,2	(8 879,7)	2 339,5	(1 761,3)	(4 696,0)	(12 997,5)	(3,9)	321 834,7
3. Affaires politiques	1 321 562,8	(105 380,8)	–	–	(15 562,0)	(120 942,8)	(9,2)	1 200 620,0
4. Désarmement	21 239,0	(883,0)	–	(319,5)	(300,3)	(1 502,8)	(7,1)	19 736,2
5. Opérations de maintien de la paix	19 158,1	(222,3)	–	–	(206,2)	(428,5)	(2,2)	18 729,6
8. Affaires juridiques	52 618,0	(11 760,6)	551,2	213,1	(488,3)	(11 484,6)	(21,8)	41 133,4
9. Affaires économiques et sociales	162 147,6	(3 130,8)	13 974,8	–	(1 725,1)	9 118,9	5,6	171 266,5
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	10 763,0	–	–	–	(113,6)	(113,6)	(1,1)	10 649,4
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	14 712,5	–	–	–	(137,9)	(137,9)	(0,9)	14 574,6
12. Commerce et développement	1 227,3	–	–	–	–	–	–	1 227,3
14. Environnement	3 457,3	199,6	–	–	(20,5)	179,1	5,2	3 636,4
15. Établissements humains	2 147,3	(832,9)	–	–	–	(832,9)	(38,8)	1 314,4
17. ONU-Femmes	15 089,7	–	1 305,7	–	(99,6)	1 206,1	8,0	16 295,8

Chapitre	2016-2017 (crédits ouverts)	Variation						Total avant actualisation des coûts
		Ajustements techniques (dépenses non renouvelables; effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Variation totale	Pourcen- tage	
18. Développement économique et social en Afrique	1 961,0	–	–	15,7	–	15,7	0,8	1 976,7
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	2 226,6	–	–	–	–	–	–	2 226,6
23. Programme ordinaire de coopération technique	14 800,3	–	1 270,5	–	(137,6)	1 132,9	7,7	15 933,2
24. Droits de l'homme	6 239,1	–	–	1 923,6	(54,7)	1 868,9	30,0	8 108,0
26. Réfugiés de Palestine	1 755,2	(1,8)	–	–	–	(1,8)	(0,1)	1 753,4
27. Aide humanitaire	20 244,0	–	–	–	(463,7)	(463,7)	(2,3)	19 780,3
28. Information	176 222,0	(52,0)	4 234,8	(3 477,4)	(2 047,7)	(1 342,3)	(0,8)	174 879,7
29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	22 710,9	(8 143,7)	11 880,1	–	(275,6)	3 460,8	15,2	26 171,7
29B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	34 706,1	(274,1)	–	–	(500,0)	(774,1)	(2,2)	33 932,0
29C. Bureau de la gestion des ressources humaines	69 697,7	(544,0)	–	–	(405,7)	(949,7)	(1,4)	68 748,0
29D. Bureau des services centraux d'appui	166 996,3	(2 811,8)	1 012,0	–	(1 422,3)	(3 222,1)	(1,9)	163 774,2
29E. Bureau de l'informatique et des communications	94 603,9	41,3	6 518,6	(849,1)	(4 270,4)	1 440,4	1,5	96 044,3
30. Contrôle interne	32 436,3	(40,4)	–	49,1	(453,1)	(444,4)	(1,4)	31 991,9
31. Activités administratives financées en commun	9 668,5	624,8	–	3,2	–	628,0	6,5	10 296,5
32. Dépenses spéciales	125 141,2	–	–	–	(309,4)	(309,4)	(0,2)	124 831,8
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	21 834,6	–	–	–	(183,0)	(183,0)	(0,8)	21 651,6
34. Sûreté et sécurité	144 047,0	(3 488,8)	–	(2 100,0)	(1 587,1)	(7 175,9)	(5,0)	136 871,1
35. Compte de l'ONU pour le développement	28 398,8	–	–	–	–	–	–	28 398,8
36. Contributions du personnel	260 281,7	(780,2)	536,0	100,8	(1 829,2)	(1 972,6)	(0,8)	258 309,1
Total partiel (New York)	3 290 227,5	(148 139,2)	44 009,7	(2 724,4)	(37 137,8)	(143 991,7)	(4,4)	3 146 235,8
Port-of-Spain								
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	9 163,3	–	–	–	(5,3)	(5,3)	(0,1)	9 158,0
23. Programme ordinaire de coopération technique	438,9	–	35,0	34,0	(6,1)	62,9	14,3	501,8

Chapitre	2016-2017 (crédits ouverts)	Variation						Total avant actualisation des coûts	
		Ajustements techniques (dépenses non renouvelables; effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Variation totale	Pourcen- tage		
34. Sûreté et sécurité	165,1	–	–	(0,5)	–	(0,5)	(0,3)	164,6	
36. Contributions du personnel	1 130,6	–	–	–	–	–	–	1 130,6	
Total partiel (Port of Spain)	10 897,9	–	35,0	33,5	(11,4)	57,1	0,5	10 955,0	
Santiago									
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	474,7	–	–	–	(4,0)	(4,0)	(0,8)	470,7	
14. Environnement	2 744,9	242,6	–	–	–	242,6	8,8	2 987,5	
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	82 870,6	483,7	–	–	(1 215,1)	(731,4)	(0,9)	82 139,2	
23. Programme ordinaire de coopération technique	5 956,6	–	517,5	(48,8)	(49,3)	419,4	7,0	6 376,0	
24. Droits de l'homme	3 081,9	–	–	485,2	–	485,2	15,7	3 567,1	
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	2 475,1	–	–	–	(196,0)	(196,0)	(7,9)	2 279,1	
34. Sûreté et sécurité	6 076,4	–	–	8,2	–	8,2	0,1	6 084,6	
36. Contributions du personnel	14 193,3	103,6	–	(0,8)	(148,5)	(45,7)	(0,3)	14 147,6	
Total partiel (Santiago)	117 873,5	829,9	517,5	443,8	(1 612,9)	178,3	0,2	118 051,8	
La Haye									
7. Cour internationale de Justice	45 814,7	(1 629,7)	–	–	2 778,7	1 149,0	2,5	46 963,7	
36. Contributions du personnel	4 290,8	–	–	–	15,6	15,6	0,4	4 306,4	
Total partiel (La Haye)	50 105,5	(1 629,7)	–	–	2 794,3	1 164,6	2,3	51 270,1	
Vienne									
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	2 263,1	–	–	–	(23,4)	(23,4)	(1,0)	2 239,7	
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	45 116,3	(26,0)	753,4	–	(170,5)	556,9	1,2	45 673,2	
3. Affaires politiques	5 337,7	–	–	–	(105,3)	(105,3)	(2,0)	5 232,4	
4. Désarmement	–	–	–	346,0	–	346,0	–	346,0	

Chapitre	Variation							
	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (dépenses non renouvelables; effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Variation totale	Pourcen- tage	Total avant actualisation des coûts
6. Utilisations pacifiques de l'espace	7 222,6	–	–	–	(60,7)	(60,7)	(0,8)	7 161,9
8. Affaires juridiques	6 081,6	–	–	–	(60,1)	(60,1)	(1,0)	6 021,5
14. Environnement	1 814,5	–	–	–	–	–	–	1 814,5
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	37 232,3	(259,7)	756,3	–	(967,4)	(470,8)	(1,3)	36 761,5
23. Programme ordinaire de coopération technique	1 473,1	–	118,9	–	(13,4)	105,5	7,2	1 578,6
28. Information	2 452,2	–	–	–	–	–	–	2 452,2
29G. Administration (Vienne)	34 030,8	–	–	–	(558,4)	(558,4)	(1,6)	33 472,4
30. Contrôle interne	1 531,3	132,5	–	(3,8)	–	128,7	8,4	1 660,0
32. Dépenses spéciales	4 171,3	–	–	–	–	–	–	4 171,3
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	2 585,3	–	–	–	(21,7)	(21,7)	(0,8)	2 563,6
34. Sûreté et sécurité	6 367,0	(32,2)	–	–	–	(32,2)	(0,5)	6 334,8
36. Contributions du personnel	13 306,4	45,3	58,5	49,0	(146,2)	6,6	0,0	13 313,0
Total, Vienne	170 985,5	(140,1)	1 687,1	391,2	(2 127,1)	(188,9)	(0,1)	170 796,6
Total	5 620 221,6	(231 691,8)	79 421,4	(4 034,8)	(58 866,4)	(215 171,6)	(3,8)	5 405 050,0

Tableau complémentaire 12 **Ressources demandées au titre de la formation pour l'exercice biennal 2018-2019^a**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Activités de formation gérées de façon centralisée	
Gestion des ressources humaines et financières	973,3
Technologies de l'information	2,979,5
Perfectionnement des cadres et suivi des résultats	9,159,5
Compétences professionnelles et techniques et aide à l'organisation des carrières	5,260,4
Total partiel	18,372,7
Cours de langue ^b	10,182,9
Autre activités de formation ^c	4,795,6
Total	33,351,2

^a Avant actualisation des coûts.^b Dont un montant de 4 669 000 dollars pour les cours de langue gérés de façon centralisée et un montant de 5 513 900 dollars pour ceux gérés par les commissions régionales, les bureaux hors Siège et le Département de la sûreté et de la sécurité.^c Y compris les ressources nécessaires pour les activités de formation prévues aux différents chapitres et la part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU.

Tableau complémentaire 13 **Ressources informatiques pour les exercices biennaux 2014-2015 à 2018-2019, par chapitre du budget**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	Budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires			Quotes-parts hors budget ordinaire		
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	2018-2019 (montant prévu)	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	4 023,6	3 442,3	3 372,8	739,0	739,0	739,0	93,3	170,8	170,8
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	36 201,1	31 523,9	30 787,2	2 203,7	2 203,7	2 203,7	–	–	–
3. Affaires politiques	53 463,0	94 238,5	93 957,2	2 300,2	2 300,2	2 300,2	1 473,8	1 961,1	1 961,1
4. Désarmement	1 005,1	1 039,0	1 080,0	598,6	598,6	598,6	–	–	–
5. Opérations de maintien de la paix	13 453,2	13 238,8	13 083,6	416,9	1 752,6	1 752,6	35 220,6	37 088,6	37 088,6
6. Utilisations pacifiques de l'espace	117,3	111,7	119,3	23,9	23,9	23,9	–	–	–
7. Cour internationale de Justice	1 143,7	1 980,6	1 556,9	–	–	–	–	–	–
8. Affaires juridiques	5 801,1	5 327,0	5 275,7	59,9	59,9	59,9	197,0	240,8	240,8
9. Affaires économiques et sociales	12 591,0	11 534,0	11 662,2	2 179,8	1 986,1	1 852,5	–	–	–
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	679,6	580,8	580,8	0,7	0,7	0,7	–	–	–
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	279,5	316,2	295,4	–	–	–	–	–	–
12. Commerce et développement	10 581,7	12 542,2	12 398,2	14 789,0	14 789,0	14 789,0	–	–	–
13. Centre du commerce international	–	–	–	9 085,9	9 085,9	9 085,9	–	–	–
14. Environnement	492,2	1 327,3	1 185,3	26 363,5	26 363,5	26 363,5	–	–	–
15. Établissements humains	1 159,7	872,9	855,0	7 116,9	7 116,9	7 116,9	–	–	–
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	1 531,7	1 200,0	1 278,1	19 345,0	19 345,0	16 240,0	–	–	–
17. ONU-Femmes	80,0	81,0	95,9	9 110,7	8 784,9	8 784,9	–	–	–
18. Développement économique et social en Afrique	17 971,6	16 144,1	15 846,1	1 248,5	1 248,5	1 248,5	–	–	–
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	6 574,8	5 668,8	5 338,0	1 466,6	1 466,6	1 466,6	–	–	–
20. Développement économique en Europe	5 147,9	5 662,0	5 332,2	1 419,4	1 419,4	1 421,5	–	–	–
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	10 812,7	9 299,8	9 034,8	265,1	233,3	212,3	–	–	–
22. Développement économique et social en Asie occidentale	5 779,4	6 001,4	5 960,0	0,5	0,5	0,5	–	–	–

Chapitre	Budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires			Quotes-parts hors budget ordinaire		
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	2018-2019 (montant prévu)	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
23. Programme ordinaire de coopération technique	137,4	292,6	292,6	–	–	–	–	–	–
24. Droits de l'homme	6 327,2	4 817,9	4 591,0	13 647,5	13 647,5	13 647,5	–	17,6	17,6
27. Aide humanitaire	13 525,1	3 329,3	3 039,3	58 784,7	58 784,7	58 784,7	–	–	–
28. Information	11 787,5	9 069,0	9 012,5	281,2	281,2	281,2	68,8	88,2	88,2
29. Services de gestion et d'appui	130 669,0	132 337,3	137 125,1	700,9	2 378,6	2 378,6	28 727,0	22 160,7	22 160,7
30. Contrôle interne	1 469,1	1 359,8	966,8	273,4	313,6	313,6	1426,5	1 164,0	1 164,0
31. Activités administratives financées en commun	0,6			3 771,6	3 771,6	3 771,6	–	–	–
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	7 407,8	12 016,3	12 052,5	399,3	399,3	399,3	–	–	–
34. Sûreté et sécurité	6 158,1	7 177,3	6 279,1	6 359,5	5 809,0	5 673,8	165,3	128,4	128,4
35. Compte pour le développement				313,2	313,2	313,2			
Total^a	366 371,7	392 531,9	392 453,8	182 991,7	184 903,4	181 510,6	67 372,3	63 020,1	63 020,1

^a Le montant des dépenses afférentes aux activités cofinancées est présenté sous la rubrique Ressources extrabudgétaires. Il comprend les dépenses de personnel (au titre des postes permanents et des postes de temporaire classés dans le réseau d'emplois Technologies de l'information et télécommunications, comportant notamment les technologies des médias, les technologies des télécommunications et les technologies et systèmes de gestion de l'information), et les autres objets de dépense. Ce montant ne tient pas compte des crédits exceptionnels ouverts au titre du projet Umoja qui s'établissent, pour ce qui est du budget ordinaire, à 41 465 000 dollars pour 2014-2015, 8 143 700 dollars pour 2016-2017 et 11 448 200 dollars pour 2018-2019; pour ce qui est des ressources extrabudgétaires, à 15 931 700 dollars pour 2014-2015, 18 653 700 dollars pour 2016-2017 et 17 894 000 dollars pour 2018-2019; pour ce qui est des quotes-parts hors budget ordinaire à 42 946 200 dollars pour 2014-2015, 50 283 900 dollars pour 2016-2017 et 48 236 000 dollars pour 2018-2019. Faute d'informations disponibles, le montant des dépenses extrabudgétaires pour 2014-2015 est un montant approximatif calculé, le cas échéant, à partir du montant des dépenses pour 2016-2017.

Introduction

Tableau complémentaire 14 **Personnel temporaire (autre que pour les réunions), par titre et par chapitre du budget, au 31 mars 2017**

<i>Nombre Titre ou fonction</i>	
Titre I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	12 Administrateur général chargé des questions politiques, directeur, assistant administratif, assistant juridique, juriste, spécialiste des questions politiques (hors classe)
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	2 Assistant au service des séances, administrateur chargé de la gestion des documents
Total partiel	14
Titre II. Affaires politiques	
3. Affaires politiques	4 Spécialiste des finances et du budget, assistant chargé des ressources humaines, assistant (gestion des programmes), assistant (budget et finances)
4. Désarmement	1 Chef du Service administratif
Total partiel	5
Titre IV. Coopération internationale pour le développement	
9. Affaires économiques et sociales	7 Assistant aux systèmes d'information, assistant d'équipe, spécialiste des systèmes informatiques, statisticien, économiste
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	1 Assistant d'équipe
12. Commerce et développement	3 Assistant administratif, éditeur, fonctionnaire de l'information
15. Établissements humains	4 Secrétaire exécutif, assistant d'équipe, assistant administratif, assistant de secrétariat
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	3 Assistant au service des séances, assistant d'équipe, assistant (gestion des programmes)
Total partiel	18
Titre V. Coopération régionale pour le développement	
18. Développement économique et social en Afrique	14 Spécialiste des questions sociales, opérateur de presse à imprimer, chauffeur, assistant aux transports, assistant principal chargé des ressources humaines, assistant chargé des ressources humaines, assistant principal chargé du perfectionnement du personnel, spécialiste de la gestion des programmes, médecin, infirmier, assistant informaticien principal, spécialiste des systèmes informatiques
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	8 Assistant au service des séances, assistant aux systèmes d'information, technicien principal en télécommunications
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	23 Assistant au service des séances, assistant d'équipe, chauffeur de véhicule léger, assistant aux télécommunications, assistant de recherche, assistant site Web, assistant aux systèmes d'information, assistant de secrétariat, assistant statistique, assistant de gestion de l'information

Introduction

	<i>Nombre</i>	<i>Titre ou fonction</i>
22. Développement économique et social en Asie occidentale	5	Assistant d'équipe, opérateur de télécommunications, opérateur de machines lourdes, assistant de recherche, spécialiste des systèmes informatiques
23. Programme ordinaire de coopération technique	113	Conseiller interrégional, assistant administratif, spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1 ^{re} classe), spécialiste des systèmes informatiques (adjoint de 1 ^{re} classe), assistant (budget), assistant chargé du contrôle des drogues et de la prévention du crime, économiste, assistant (finances), spécialiste des droits de l'homme, spécialiste des affaires humanitaires, assistant aux systèmes d'information, assistant au courrier, agent de maintenance, assistant principal (gestion), coordonnateur hors classe, conseiller pour les affaires économiques (hors classe), assistant principal (affaires économiques) économiste hors classe, assistant principal aux systèmes d'information, administrateur de programmes (hors classe), assistant de recherche principal, spécialiste hors classe des questions sociales, assistant de secrétariat, assistant aux fournitures, assistant d'équipe, conseiller technique, assistant (coopération technique), assistant chargé des voyages, spécialiste de la gestion des programmes, administrateur principal chargé de la gouvernance et de l'administration publique, assistant de recherche, assistant (sciences sociales)
Total partiel	163	
Titre VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires		
24. Droits de l'homme	87	Spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2 ^e classe), assistant administratif, spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2 ^e classe), interprète de terrain, spécialiste des droits de l'homme, juriste, chauffeur de véhicule léger, assistant (gestion des programmes), fonctionnaire de l'information, représentant, administrateur responsable de la coordination des mesures de sécurité, spécialiste des droits de l'homme (hors classe), assistant de secrétariat, assistant (perfectionnement du personnel), assistant d'équipe
27. Aide humanitaire	11	Chef de bureau, fonctionnaire chargé des affaires humanitaires (adjoint de 1 ^{re} classe), fonctionnaire d'administration spécialiste des affaires humanitaires, administrateur principal chargé des affaires humanitaires
Total partiel	98	
Titre VII. Information		
28. Information	5	Assistant monteur vidéo, assistant d'information, fonctionnaire de l'information, réalisateur radio
Total partiel	5	
Titre VIII. Services communs d'appui		
29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	2	Assistant d'équipe, spécialiste de la gestion des programmes
29B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	2	Assistant d'équipe, assistant (prestations)

Introduction

	<i>Nombre</i>	<i>Titre ou fonction</i>
29C. Bureau de la gestion des ressources humaines	40	Sous-secrétaire général, assistant d'équipe, assistant chargé des ressources humaines, assistant principal chargé des ressources humaines, professeur de langues, juriste, analyste de la gestion et des programmes, spécialiste des communications (numériques), spécialiste des ressources humaines, analyste de la gestion et des programmes, spécialiste de la gestion des programmes, spécialiste hors classe des ressources humaines, spécialiste hors classe de la gestion des programmes
29D. Bureau des services centraux d'appui	9	Assistant principal aux systèmes informatiques, spécialiste de la gestion du matériel, coordonnateur, fonctionnaire chargé de la gestion des installations, spécialiste de la gestion du matériel, spécialiste de la gestion des programmes, fonctionnaire d'administration (hors classe), spécialiste hors classe de la gestion des programmes, chauffeur
29E. Bureau de l'informatique et des communications	18	Assistant d'équipe, assistant aux systèmes d'information, assistant principal aux systèmes d'information, spécialiste des systèmes informatiques (adjoint de 1 ^{re} classe), spécialiste des finances et du budget, spécialiste des systèmes informatiques, fonctionnaire chargé des achats, ingénieur, chef de section
29F. Office des Nations Unies à Genève	26	Agent de sécurité sur le terrain, assistant aux systèmes d'information, assistant aux achats, assistant chargé des voyages, assistant chargé des ressources humaines, assistant aux systèmes d'information, professeur de langues, ingénieur, juriste, spécialiste de la gestion des programmes, spécialiste des systèmes informatiques
29G. Office des Nations Unies à Vienne	5	Assistant bibliothécaire, assistant administratif, assistant (budget), assistant (gestion des programmes)
29H. Office des Nations Unies à Nairobi	3	Assistant d'équipe, assistant administratif, spécialiste de la gestion des programmes
Total partiel	105	
Titre IX. Contrôle interne		
30. Contrôle interne	9	Assistant d'audit, assistant d'équipe, auditeur, analyste de la gestion, spécialiste de la gestion des programmes, chef de section
Total partiel	9	
Titre X. Activités administratives financées en commun		
32. Dépenses spéciales	1	Fonctionnaire principal des finances
Total partiel	1	
Titre XI. Dépenses d'équipement		
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	2	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations, ingénieur en chef
Total partiel	2	

Introduction

	<i>Nombre</i>	<i>Titre ou fonction</i>
Titre XII. Sûreté et sécurité		
34. Sûreté et sécurité	29	Assistant de secrétariat, sergent, agent responsable de la sécurité, agent de sécurité sur le terrain, assistant d'équipe, assistant à la sécurité incendie, technicien électronique
Total partiel	29	
Total	449	

Tableau complémentaire 15 **Postes autorisés au titre du budget ordinaire restés vacants pendant deux ans ou plus, par chapitre du budget**

<i>Classe</i>	<i>Propositions</i>
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	
1 P-3	Ce poste est nécessaire pour appuyer l'élaboration de politiques, ainsi que l'examen et l'analyse de questions et de tendances ayant trait au développement durable de l'Afrique. Son titulaire contribue à l'établissement des rapports et fournit un appui technique aux organes intergouvernementaux lors de leurs délibérations sur l'Afrique; il est toujours aussi urgent de le pourvoir.
18. Développement économique et social en Afrique	
1 G(AC)	Ce poste est indispensable au fonctionnement du bureau.
1 P-3	Ce poste est indispensable au fonctionnement du bureau.
28. Information	
1 G(AC)	Ce poste est indispensable au fonctionnement des centres d'information des Nations Unies.

Tableau complémentaire 16 **Ressources demandées dans le budget ordinaire pour l'exercice biennal 2018-2019 au titre des voyages du personnel, par chapitre du budget^a**

		<i>Variation</i>										
		<i>2014-2015 (dépenses effectives)</i>	<i>2016-2017 (crédits ouverts)</i>	<i>Ajustements techniques (dépenses non renouvelables; effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)</i>	<i>Nouveaux mandats et mandats élargis</i>	<i>Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres</i>	<i>Autres variations</i>	<i>Total</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actualisation des coûts</i>	<i>2018-2019 (montant prévu)</i>
1.	Politiques, direction et coordination d'ensemble	3 994,8	3 909,1	(199,4)	–	197,6	(193,0)	(194,8)	(5,0)	3 714,3	146,3	3 860,6
2.	Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	463,5	277,6	–	–	–	–	–	–	277,6	11,1	288,7
3.	Affaires politiques	3 358,8	2 968,7	(337,1)	–	2,8	(10,0)	(344,3)	(11,6)	2 624,4	103,5	2 727,9
4.	Désarmement	515,0	330,6	–	–	86,5	(0,3)	86,2	26,1	416,8	16,4	433,2
5.	Opérations de maintien de la paix	1 720,0	1 304,4	–	–	128,8	(59,9)	68,9	5,3	1 373,3	54,0	1 427,3
6.	Utilisations pacifiques de l'espace	147,2	177,7	–	–	–	–	–	–	177,7	7,2	184,9
7.	Cour internationale de Justice	86,3	90,8	–	–	–	–	–	–	90,8	3,6	94,4
8.	Affaires juridiques	915,5	1 135,7	–	27,9	(32,2)	(17,2)	(21,5)	(1,9)	1 114,2	44,2	1 158,4
9.	Affaires économiques et sociales	2 106,0	1 926,7	(348,9)	–	(0,6)	–	(349,5)	(18,1)	1 577,2	62,2	1 639,4
10.	Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	338,3	204,2	–	–	–	–	–	–	204,2	8,1	212,3
11.	Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	737,2	604,3	–	–	(10,8)	(15,9)	(26,7)	(4,4)	577,6	23,8	601,4
12.	Commerce et développement	1 445,8	1 186,6	(18,0)	–	(50,3)	–	(68,3)	(5,8)	1 118,3	44,2	1 162,5
14.	Environnement	828,5	537,2	–	–	–	(57,5)	(57,5)	(10,7)	479,7	19,1	498,8
15.	Établissements humains	478,9	468,9	(172,5)	9,9	–	–	(162,6)	(34,7)	306,3	12,1	318,4
16.	Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	844,8	759,4	(108,9)	92,1	–	(62,8)	(79,6)	(10,5)	679,8	26,7	706,5
17.	ONU-Femmes	104,7	78,5	–	–	–	–	–	–	78,5	3,1	81,6

	Variation										
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (dépenses non renouvelables; effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Total	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
18. Développement économique et social en Afrique	3 297,4	2 970,2	(34,7)	–	358,8	–	324,1	10,9	3 294,3	129,2	3 423,5
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	1 540,6	1 351,4	–	26,1	(251,1)	–	(225,0)	(16,6)	1 126,4	44,5	1 170,9
20. Développement économique en Europe	910,4	855,0	–	–	–	(141,5)	(141,5)	(16,5)	713,5	28,6	742,1
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	2 007,9	2 015,1	–	–	–	(20,8)	(20,8)	(1,0)	1 994,3	79,0	2 073,3
22. Développement économique et social en Asie occidentale	857,8	780,4	(5,9)	45,2	75,4	–	114,7	14,7	895,1	34,7	929,8
23. Programme ordinaire de coopération technique	5 424,9	5 062,5	–	535,0	463,6	(80,5)	918,1	18,1	5 980,6	235,8	6 216,4
24. Droits de l'homme	7 311,8	7 824,2	(1 920,0)	24,7	204,0	6,8	(1 684,5)	(21,5)	6 139,7	242,3	6 382,0
27. Aide humanitaire	8 959,7	1 411,8	(580,7)	580,7	–	(79,0)	(79,0)	(5,6)	1 332,8	52,5	1 385,3
28. Information	2 050,2	1 115,8	–	–	(199,4)	–	(199,4)	(17,9)	916,4	36,1	952,5
29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	91,5	54,7	–	–	–	–	–	–	54,7	2,1	56,8
29B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	226,4	183,7	–	–	–	–	–	–	183,7	7,3	191,0
29C. Bureau de la gestion des ressources humaines	2 235,5	652,9	–	–	–	–	–	–	652,9	25,9	678,8
29D. Bureau des services centraux d'appui	652,6	107,5	–	–	–	–	–	–	107,5	4,3	111,8
29E. Bureau de l'informatique et des communications	408,3	387,0	–	74,5	6,0	–	80,5	20,8	467,5	18,4	485,9
29F. Office des Nations Unies à Genève	144,1	116,3	–	–	–	–	–	–	116,3	4,9	121,2
29G. Office des Nations Unies à Vienne	29,7	64,8	–	–	–	–	–	–	64,8	2,5	67,3
29H. Office des Nations Unies à Nairobi	25,2	21,8	–	–	–	–	–	–	21,8	0,9	22,7

		<i>Variation</i>										
		<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>	<i>Ajustements techniques (dépenses non renouvelables; effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)</i>	<i>Nouveaux mandats et mandats élargis</i>	<i>Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres</i>	<i>Autres variations</i>	<i>Total</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actualisation des coûts</i>	<i>2018-2019 (montant prévu)</i>
	<i>(dépenses effectives)</i>	<i>(crédits ouverts)</i>										
30.	Contrôle interne	1 326,7	1 439,1	–	–	(0,2)	–	(0,2)	–	1 438,9	56,2	1 495,1
33.	Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	9,9	99,0	(99,0)	–	–	–	(99,0)	(100,0)	–	–	–
34.	Sûreté et sécurité	4 542,7	2 283,2	(29,9)	–	60,2	–	30,3	1,3	2 313,5	94,7	2 408,2
	Total	60 138,5	44 756,8	(3 855,0)	1 416,1	1 039,1	(731,6)	(2 131,4)	(4,8)	42 625,4	1 685,5	44 310,9

^a Missions politiques spéciales non comprises.

Introduction

Tableau complémentaire 17 **Programmes de travail examinés par les organes compétents et chapitres correspondants du budget**

<i>Chapitre/programme/sous-programme</i>	<i>Organe chargé de l'examen</i>	<i>Date de l'examen</i>
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	Comité des conférences	Avril 2016
3. Affaires politiques		
Question de Palestine	Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Mai 2017
6. Utilisations pacifiques de l'espace	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	Juin 2016
8. Affaires juridiques		
Développement progressif et codification du droit international	Commission du droit international	Mai-juin 2016
Harmonisation, modernisation et unification progressives du droit commercial international	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	Juin-juillet 2016
9. Affaires économiques et sociales		
Appui au Conseil économique et social et coordination	Conseil économique et social	Juillet 2016
Politiques sociales et développement social	Commission du développement social	Février 2016
Développement durable	Forum politique de haut niveau pour le développement durable	Juillet 2016
Statistiques	Commission de statistique	Mars 2016
Population	Commission de la population et du développement	Avril 2016
Administration publique et gestion du développement	Comité d'experts de l'administration publique	Avril 2016
Gestion durable des forêts	Forum des Nations Unies sur les forêts	Mi-2017
12. Commerce et développement		

Introduction

<i>Chapitre/programme/sous-programme</i>	<i>Organe chargé de l'examen</i>	<i>Date de l'examen</i>
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	Conseil du commerce et du développement, Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme	Décembre 2015
Centre du commerce international	Groupe consultatif commun du Centre du commerce international	Juillet 2016
14. Environnement	Assemblée des Nations Unies pour l'environnement	Mai 2016
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	Commission pour la prévention du crime et la justice pénale et Commission des stupéfiants	Décembre 2015
17. ONU-Femmes	Commission de la condition de la femme	Mars 2017
18. Développement économique et social en Afrique	Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique	Avril 2016
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission	Mai 2016
20. Développement économique en Europe	Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe	Novembre 2015
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Mai 2016
22. Développement économique et social en Asie occidentale	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	Décembre 2015

Introduction

<i>Chapitre/programme/sous-programme</i>	<i>Organe chargé de l'examen</i>	<i>Date de l'examen</i>
24. Droits de l'homme	Conseil des droits de l'homme	<p>Le rôle du Conseil des droits de l'homme dans l'examen du programme 20 a été précisé : d'un point de vue juridique, conformément à la pratique établie par l'ancienne Commission des droits de l'homme, le Conseil n'est pas un organe intergouvernemental compétent aux termes de l'article 4.8 du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation. Cependant, comme il y était invité dans la déclaration du Président du Conseil des droits de l'homme (A/HRC/PRST/15/2), le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a communiqué le programme 20 aux membres du Conseil sous couvert d'une lettre adressée le 26 avril 2016 au Président du Conseil, et a tenu le 12 mai une réunion d'information officielle pour faciliter l'échange de vues avec les États Membres. En accord avec la déclaration du Président, le Haut-Commissaire a informé les États Membres qu'il était disposé à transmettre au Comité du programme et de la coordination les commentaires écrits reçus sur le projet de plan-programme biennal.</p>
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	Comité permanent du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	Mars 2016
28. Information	Comité de l'information	Avril-mai 2016

Tableau complémentaire 18 **État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant les questions multisectorielles**

<i>Recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
(A/70/7)	
<p>Le Comité consultatif est d'avis que les modifications en question amélioreraient, dans l'ensemble, la clarté des documents budgétaires et en faciliteraient l'examen, notamment à des fins de comparaison, par les États Membres, et il souscrit donc à la proposition tendant à utiliser ce nouveau cadre de présentation dans les futurs projets de budget. Il estime cependant qu'il serait bon d'y inclure également des données relatives aux résultats effectifs des exercices antérieurs, de sorte que les lecteurs puissent mieux comparer les tendances effectives au fil du temps (par. 34).</p>	<p>La présentation du cadre et des produits dans les projets de budget-programme a été améliorée conformément à la recommandation du Comité consultatif que l'Assemblée générale a faite sienne dans sa résolution 70/247, comme indiqué dans la section C du présent rapport et dans le tableau 1 et les figures IV à VII.</p>
<p>Le Comité consultatif fait observer que les différentes variations de ressources qui sont présentées sous cette catégorie comprennent actuellement un certain nombre d'éléments qui, à son avis, sont fondamentalement différents. Les mandats nouveaux ou élargis résultent pour l'essentiel des décisions des organes intergouvernementaux, tandis que les transferts entre les composantes correspondent souvent à des mesures prises à l'initiative du Secrétaire général. En outre, certains éléments des transferts entre les composantes peuvent être davantage imputables à une redéfinition des priorités qu'à un transfert de fonctions entre chapitres du budget ou au sein d'un même chapitre. En particulier, l'augmentation proposée des ressources à affecter au Bureau des services de contrôle interne qui a trait au transfert proposé des fonctions d'auditeur résident de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et de la Mission d'assistance des Nations Unies en faveur de l'Iraq relevant du chapitre 3, mais qui est financée grâce à une réduction des ressources répartie entre d'autres chapitres du budget, ne semble correspondre ni à un mandat nouveau ou élargi ni, à proprement parler, à un transfert de ressources (par. 40).</p>	<p>La ventilation des catégories au titre des variations de ressources a été modifiée conformément aux recommandations du Comité consultatif, présentées dans le tableau 2 du présent rapport qui est également reproduit dans chaque fascicule. La récapitulation pour chacune des catégories contient des informations plus détaillées, comme on peut le voir aux paragraphes 23 à 41 du présent rapport.</p>
<p>D'une manière générale, le Comité consultatif appuie le efforts visant à améliorer la transparence des informations figurant dans le projet de budget, tout particulièrement en ce qui concerne les variations de ressources proposées d'un exercice à l'autre. Le Comité estime à cet égard que les futurs projets de budget devraient inclure une ventilation plus détaillée des variations de ressources résultant : a) de mandats nouveaux ou élargis; b) de transferts entre les</p>	

composantes; et c) d'autres changements proposés dans l'affectation des ressources (par. 41).

Le Comité consultatif fait observer que l'Assemblée générale, dans sa résolution pertinente (résolution [69/264](#)), n'a nullement opéré une telle distinction entre ces deux ensembles de réductions de ressources mais simplement invité le Secrétaire général à établir son projet de budget-programme sur la base d'une estimation préliminaire du montant total du budget, sans référence explicite à l'une ou l'autre catégorie de réductions (par. 44).

Le Comité consultatif estime qu'il n'y a sans doute pas lieu d'opérer une distinction entre les variations de ressources proposées par le Secrétaire général dans son esquisse du projet de budget-programme et celles qui sont attribuées à l'Assemblée générale après la détermination de l'esquisse budgétaire (c'est-à-dire, entre les « gains d'efficacité » et les « nouvelles réductions »), surtout si l'on tient compte de la nature indicative de l'estimation préliminaire présentée dans l'esquisse. Le Comité considère également qu'il n'est pas utile de classer ces variations dans différentes colonnes du tableau pertinent du projet de budget (par. 45).

Tout en constatant que les informations divulguées dans les fascicules du budget sur les activités de suivi et d'évaluation sont plus nombreuses et de meilleure qualité, le Comité consultatif continue toutefois de relever des différences dans leur degré de précision (voir [A/68/7](#), par. 67). Le Comité relève également des différences dans le financement de ces activités d'un chapitre à l'autre du budget. Le Comité souligne que de nouveaux efforts doivent être déployés pour établir que les recommandations formulées à l'occasion de ces activités ont permis d'améliorer l'exécution des programmes et, le cas échéant, qu'elles ont eu des répercussions sur l'affectation des ressources. En outre, étant donné le niveau des ressources affectées aux activités de suivi et d'évaluation, le Comité recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de procéder à une évaluation d'ensemble des répercussions qu'ont ces activités sur la conception des programmes et l'allocation des ressources, chapitre par chapitre (par. 61).

Le Comité consultatif estime que l'évaluation des ressources nécessaires au titre des postes et des autres objets de dépense se fait de manière automatique et

Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité a collaboré avec le Bureau des services de contrôle interne afin d'améliorer les directives budgétaires relatives aux activités de suivi et d'évaluation prévues pour l'exercice biennal 2018-2019. La communication d'informations sur le suivi et l'évaluation a été améliorée : des exemples d'informations demandées sont désormais fournis (voir plus haut par. 62 à 66).

En vertu de l'article 5.3 du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de

que les mêmes prévisions sont reprises d'un exercice à l'autre. Les justifications fournies dans les différents fascicules budgétaires tendent à porter sur l'augmentation des montants par rapport à ceux de l'exercice biennal précédent au lieu de porter sur la totalité des ressources demandées pour l'exercice considéré ou sur la répartition des ressources dans l'optique d'une exécution efficace et rentable des mandats au cours de cette période. Le Comité réaffirme à cet égard qu'il ne faut pas se contenter d'une budgétisation par reconduction mais évaluer la totalité des ressources nécessaires à l'exécution des programmes et des activités prévus par l'Assemblée générale et les autres organes (voir [A/67/625](#), par. 11 et [A/69/556](#), par. 19) (par. 66).

Le Comité consultatif observe, d'une manière générale, que le projet de budget attache plus d'importance à la réalisation des objectifs de réduction de dépenses qu'aux conséquences escomptées des réductions proposées sur les différents programmes. Il estime que le Secrétaire général aurait dû mieux analyser les avantages et les inconvénients de chacune des propositions émanant des différents bureaux et départements. Il veut croire que le bureau du Contrôleur exercera un contrôle plus strict à l'avenir, notamment sur les demandes de crédits présentées par les directeurs de programme (par. 77).

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui fournir un complément d'information sur l'exécution du budget du dernier exercice achevé, ainsi qu'une analyse des écarts entre les dépenses prévues et les dépenses effectives au titre de tous les objets de dépense de tous les chapitres du budget. Il estime que ces informations devraient permettre de mieux justifier les prévisions de dépenses du prochain exercice et de prendre des décisions plus éclairées en matière d'allocation des ressources. Il souligne également qu'un des avantages notables d'Umoja sera de permettre aux directeurs de programmes de recueillir des informations détaillées et actualisées qu'ils pourront comparer à celles des exercices précédents afin d'établir des prévisions pour les exercices suivants (par. 67).

l'exécution et les méthodes d'évaluation, les produits justifient les ressources demandées de par leur contribution à la mise en œuvre des réalisations escomptées. Ils sont donc, d'un point de vue quantitatif et qualitatif, un élément non négligeable des projets de budget. Bien que le projet de budget-programme pour l'exercice 2018-2019 témoigne des efforts considérables déployés pour améliorer la présentation des informations en ce sens, qui sont décrits ci-dessus, des améliorations peuvent encore être apportées, en particulier s'agissant de décrire les produits de façon plus complète et significative, d'utiliser des termes précis et harmonisés et de mesurer les produits (unités utilisées). Le Secrétaire général compte améliorer encore la présentation des informations dans le prochain projet de budget-programme en se fondant sur les directives que l'Assemblée générale pourrait lui fournir à cet égard.

Le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de 2014-2015 fournit des justifications pour tous les facteurs importants qui ont contribué aux variations pour chaque poste budgétaire et chapitre correspondant.

Les dépenses effectivement engagées en 2014-2015 et 2016 ont été prises en compte lors de l'établissement des prévisions budgétaires pour 2018-2019, comme il ressort des exemples ci-après :

En ce qui concerne le Département de la sûreté et de la sécurité, le montant des ressources demandées pour 2018-2019 au titre des services contractuels et des fournitures et accessoires correspond aux dépenses effectives en 2014-2015 (les crédits ouverts pour 2016-2017 pour ces objets de dépenses – respectivement de 3,9 et 2,5 millions de dollars – ont été ramenés à 3,5 et 2,2 millions de dollars pour 2018-2019). Le montant des ressources prévues au titre des frais généraux de fonctionnement et du mobilier et du matériel tient compte de l'évolution des dépenses en 2016 (le crédit

ouvert au titre des frais généraux de fonctionnement est tombé de 5,6 millions de dollars en 2016-2017 à 5,2 millions de dollars en 2018-2019, compte tenu des dépenses effectives au 30 avril 2017, qui s'élevaient à 2,6 millions de dollars, et des dépenses prévues pour le reste de l'année; le crédit ouvert au titre du mobilier et du matériel a été ramené de 2,8 millions pour 2016-2017 à 2,2 millions de dollars pour 2018-2019, compte tenu des dépenses effectives au 30 avril 2017, qui s'élevaient à 1,1 million de dollars, et des dépenses prévues pour le reste de l'année).

Dans les bureaux hors Siège, le montant total des ressources demandées pour 2018-2019 au titre des services contractuels (5,5 millions de dollars, lequel représentait une réduction de 0,4 million de dollars par rapport au crédit ouvert pour 2016-2017), des frais généraux de fonctionnement (43,8 millions de dollars, soit 0,3 million de dollars de moins qu'en 2016-2017), des fournitures et accessoires (2,1 millions de dollars, ce qui correspondait à une réduction de 0,2 million de dollars par rapport à 2016-2017) et du mobilier et du matériel (4,4 millions de dollars, comme en 2016-2017) était inférieur aux dépenses effectives en 2014-2015, ou maintenu à peu près au même niveau.

En ce qui concerne ONU-Habitat, les prévisions de dépenses pour 2018-2019 au titre des fournitures et accessoires s'élèvent à 70 500 dollars, et correspondent en gros aux 73 600 dollars dépensés à ce titre en 2014-2015, ce qui représente une réduction de 19 200 dollars par rapport au montant définitif des crédits ouverts pour 2014-2015.

Pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), compte tenu de la baisse des dépenses au titre des fournitures et accessoires en 2014-2015 (62 500 dollars ont été dépensés sur un budget approuvé de 91 700 dollars), le montant des ressources prévues à ce titre pour 2018-2019 a encore été réduit (42 300 dollars). C'est aussi le cas des dépenses prévues pour 2018-2019 au titre des fournitures et accessoires de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

En outre, le montant des ressources nécessaires pour 2018-2019 au titre du mobilier et du matériel du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et du PNUE est calculé sur la base des dépenses effectives en 2014-2015 : il est estimé à

613 500 dollars au titre du HCDH – en 2014-2015, un montant de 599 000 dollars avait été dépensé sur un budget approuvé de 1,3 millions de dollars – et à 61 000 dollars au titre du PNUE – les dépenses effectives avaient été de 44 700 dollars en 2014-2015 sur un budget approuvé de 104 200 dollars.

S'agissant des ressources demandées au titre des experts, ONU-Habitat a aligné les prévisions de dépenses pour 2018-2019 à ce titre sur les montants pré-Habitat III. En conséquence, le montant des ressources prévues à cette rubrique pour 2018-2019 a été estimé à 203 400 dollars, ce qui correspond à peu près au montant effectif des dépenses en 2014-2015 [241 200 dollars, soit une réduction de 56 % par rapport au montant définitif du crédit ouvert pour cet exercice (461 900 dollars)].

À la rubrique Politiques, direction et coordination d'ensemble, les ressources demandées pour 2018-2019 tiennent compte des dépenses effectives en 2014-2015 au titre des voyages, des frais généraux de fonctionnement et des fournitures et accessoires, qui ont été inférieures aux montants approuvés; les prévisions pour 2018-2019 font donc apparaître une réduction par rapport au crédit ouvert pour 2016-2017.

De même, à la rubrique Opérations de maintien de la paix, les ressources demandées pour 2018-2019 tiennent compte des dépenses effectives au titre des fournitures et accessoires en 2014-2015, qui ont été inférieures au montant approuvé; les ressources demandées pour 2018-2019 font donc apparaître une réduction de 885 200 dollars par rapport au crédit ouvert pour 2016-2017 (1 970 100 dollars contre 2 855 300 dollars).

Des réductions analogues ont été opérées à la rubrique Utilisations pacifiques de l'espace au titre des subventions et contributions, et à la rubrique Information au titre des frais généraux de fonctionnement.

Le Comité consultatif constate que la composition du tableau d'effectifs proposée pour le Secrétariat dans le projet de budget fait apparaître une fois de plus une augmentation du nombre des postes de classe D-1 et de rang supérieur (voir aussi [A/68/7](#), par. 102 et [A/69/572](#), par. 134). Le Comité continue de trouver cette tendance inquiétante, et insiste sur le fait qu'il faut tenir compte, lors de l'élaboration des futures

Sur les huit nouveaux postes de classe D-1 et de rang supérieur proposés, trois correspondent à de nouveaux mandats (1 poste D-2 et 1 poste D-1 pour les travaux normatifs dans le cadre d'ONU-Femmes et 1 poste D-1 lié à la stratégie Informatique et communications du Bureau de l'informatique et des communications) et trois autres concernent des initiatives du Secrétaire général (1 poste de conseiller pour les politiques ayant

propositions de dotation en effectifs, de l'incidence globale de la composition du tableau d'effectifs sur la structure du Secrétariat et de l'évolution globale de la situation sur une longue période (par. 88).

Le Comité consultatif constate avec préoccupation que le Secrétariat ne dispose d'aucune méthode établie pour estimer le coût des congés de maladie et de maternité. Le Comité estime qu'il y a lieu d'examiner de plus près la méthode employée pour calculer les ressources consacrées au remplacement des fonctionnaires en congé de maladie de longue durée. Il considère également qu'au vu des variations constatées dans les différents services et départements d'année en année, une gestion plus centralisée de ce poste budgétaire, compte tenu des tendances observées par le passé à l'échelle de l'Organisation, permettrait d'affiner les prévisions budgétaires à l'avenir (par. 103).

Tout en reconnaissant que, dans certains cas, la nature des activités et les dépenses de voyages correspondantes peuvent varier, tout comme la prévisibilité de certains types de voyages, le Comité consultatif s'attendait néanmoins à ce que le taux de respect global dans toute l'Organisation soit plus élevé, d'autant que la plupart des voyages n'étaient pas liés à des situations d'urgence ou à des imprévus. Le

rang de secrétaire général adjoint, 1 poste D-1 pour l'initiative Les droits humains avant tout au Bureau du Secrétaire général et 1 poste D-1 pour la sécurité du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient).

Seulement deux postes D-1 sont proposés dans le cadre de la restructuration (qui consiste à supprimer des postes de niveau moins élevé pour les remplacer par des postes de niveau supérieur dans le tableau des effectifs) : 1 poste D-1 à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et 1 poste D-1 au Bureau des services centraux d'appui). Ces modifications devraient contribuer à une mise en œuvre plus efficace du mandat.

Toutefois, il est aussi proposé de supprimer deux postes D-1 (1 au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et un à la Commission économique pour l'Europe), afin de réaliser des gains d'efficacité, si bien que l'augmentation nette des postes de haut niveau serait de six postes.

L'Organisation estime qu'il est préférable que les ressources demandées pour les congés de maladie et de maternité continuent d'être inscrites au titre des autres dépenses de personnel de chacun des départements. Ces derniers peuvent ainsi hiérarchiser leurs ressources et, selon la période considérée, renforcer les capacités et payer des heures supplémentaires en fonction des besoins. Les fonctionnaires en congé ne sont donc pas tous remplacés. Centraliser les ressources pour les congés de maladie et de maternité ferait du remplacement de fonctionnaires en congé un droit dont les départements se prévaudraient de façon plus systématique. Cela créerait aussi une nouvelle procédure administrative pour la gestion des ressources centralisées, sans que l'on dispose de critères objectifs pour examiner les demandes des départements.

Le projet de budget de chaque département comprend désormais, à la rubrique Direction exécutive et administration, une nouvelle réalisation escomptée intitulée « Réalisation d'économies sur les frais de voyage », assortie de l'indicateur de succès « Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés deux semaines au moins avant la date de départ » et d'un objectif de 100 %.

Introduction

Recommandation

Comité recommande donc que le Secrétaire général soit prié d'assurer un meilleur suivi et un meilleur respect de l'obligation de réservation à l'avance et que des efforts supplémentaires soient faits pour améliorer la planification des voyages et l'utilisation des ressources qui y sont affectées (par. 114).

Tout en étant conscient qu'il peut être nécessaire de recourir à des consultants externes pour bénéficier de compétences spécialisées non disponibles en interne, le Comité consultatif souligne qu'un tel recours doit être limité au strict minimum et que l'Organisation doit mobiliser ses propres compétences internes pour les activités de fond ou les fonctions récurrentes à long terme (par. 116).

Mesures prises

Les projets de budget pour 2018-2019 continuent de tenir compte de cette recommandation, le cas échéant.
